

aujourd'hui

SECTION SPÉCIALE

La Marée

W.H. ADAM

PLAN BUDGÉTAIRE — ASS. PIÈCES
FINANCEMENT — TEL. : 569-9744

MÉTÉO: Dans la région des Cantons de l'Est: nuages avec chutes de neige. Doux.
Minimum et maximum à Sherbrooke: 20 et 32.
Aperçu pour demain: neige. Doux.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

SPM

SHERBROOKE
PURE MILK
CHÉRIE

"La plus importante Laiterie de Sherbrooke"

Tél.: 562-1585

60e ANNÉE — No 5

SHERBROOKE, LUNDI, 24 FEVRIER 1969

DERNIÈRE ÉDITION 10 CENTS

A Coaticook...



Une épaisse fumée s'élève de l'hôtel Maurice... (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Dommages de plus de \$100,000

Saut d'un troisième étage pour échapper aux flammes

COATICOOK, (Spéciale) — Une personne a été blessée alors qu'elle a sauté du troisième étage pour échapper aux flammes, lors d'un incendie qui a causé pour plus de \$100,000 de dommages, samedi avant-midi, à Coaticook. Le feu s'est attaqué à l'hôtel Maurice, au salon de barbière, propriété de M. Jean-Claude Goyette et au terminus, propriété de M. Fernand Houle.

L'hôtel Maurice, sauf la partie neuve comprenant quelques chambres et le bar ont pu être épargnés ainsi que le terminus qui n'a été que légèrement endommagé par l'eau et la fumée. Pour ce qui est des autres édifices, il s'agit d'une perte totale.

Les faits

M. Pierre-A. Maurice, propriétaire de l'hôtel, a été le premier à se rendre compte de l'incendie. Celui-ci a souligné qu'il a aperçu, vers 8h20 a.m., de la fumée dans la cave, près de la cuisine. Voyant qu'il ne pouvait rien faire pour arrêter l'élément destructeur, il a aussitôt donné l'alerte et averti le barman afin de réveiller les quelques personnes qui logeaient dans l'hôtel, au moment du sinistre.

M. Bertrand Francoeur, le barman en question, a déclaré pour sa part avoir avisé la femme de chambre, Mme Aimé Arnold, de la situation et s'être précipité vers les chambres avec Mme Arnold pour réveiller tous ceux qui s'y trouvaient.

Le saut

M. Francoeur a souligné qu'il y avait déjà autant de fumée au troisième étage qu'au premier, à ce moment. Quelques minutes plus tard, le tout n'était plus qu'un immense brasier.

Un des occupants, M. Yvar Abdulhak, devant la situation, a décidé de se précipiter en bas du troisième étage afin d'échapper au sinistre.

Celui-ci a dû être transporté à l'hôpital Ste-Catherine Laboure, où selon les renseignements obtenus, il repose.

A-côtés de l'incendie et photos pages 4 et 17

dans un état satisfaisant, souffrant de coupures aux mains et d'un choc nerveux.

Occupants

Les autres occupants, MM. Réal Fontaine, Jos Lanctôt, Wilfrid Maltais et Albert Coulombe ainsi que le personnel de l'hôtel ont tous pu sortir à temps.

On a cru un moment qu'une personne avait perdu la vie dans l'incendie, alors qu'un sapeur a cru apercevoir à l'intérieur un individu.

Cependant, quelque temps plus tard, il a été possible d'apprendre qu'il s'agissait d'une personne qui s'était précipitée sur les lieux pour venir en aide aux sinistrés, mais qui avait été renvoyée par les sapeurs.

Alarme

Au moment où l'alarme a été donnée par M. Maurice, à 8h20 a.m., le danger de conflagration existait déjà à cause d'autres maisons et du bureau de poste situé près des lieux. Une deuxième alarme a été donnée vers 8h45 a.m.

Un total de 17 pompiers volontaires ont oeuvré sous les ordres du chef de police et des pompiers, M. Jean-Paul Lemay.

Devant l'étendue du sinistre, les sapeurs se sont contentés d'essayer de circonscire les dommages en sauvant les édifices adjacents à proximité. La cause de l'incendie demeure encore inconnue. Le feu aurait pris sous les poêles de la cuisine.

Les sapeurs devant l'ampleur de l'incendie ont dû mettre près de deux heures avant de pouvoir maîtriser les flammes.

Nouvelles brèves

Anniversaire de RQ

MONTREAL, (PC) — Dans quelques jours Radio-Québec entreprendra dans ses studios des productions qui suscitent déjà l'intérêt de représentants étrangers, soucieux de négocier les droits de distribution dans leurs pays respectifs. Jean-Jacques Bertrand, au cours de l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du 1er anniversaire et de l'inauguration à Montréal des studios de Radio-Québec.

"Accord substantiel"

TORONTO, (PC) — Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a déclaré en fin de semaine qu'il avait reçu "l'accord substantiel" des 10 provinces que sur les amendements techniques à la loi nationale sur l'habitation. Cet accord s'est fait au cours d'une séance à huis clos pendant laquelle les participants ont discuté des recommandations de la commission Hellyer.

M. Hellyer, qui avait recommandé un ralentissement des projets d'habitations publiques et l'ajournement des programmes de rénovation urbaine, n'a pas rencontré l'unanimité des provinces. Au cours d'une conférence de presse, le ministre a précisé que ces deux mesures restaient indispensables.

Bertrand expose la position de l'Union nationale

Promouvoir la culture française au Québec

MONTREAL, (PC) — Le Québec doit demeurer une province française et pour cela il nous faut adopter une politique visant à promouvoir la culture française, a déclaré dimanche soir le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, devant près de 1,000 convives à un dîner-bénéfice de l'Union Nationale.

Après avoir rappelé que les Québécois francophones ne représentaient que 4,500,000 habitants perdus dans une masse de près de 220,000,000 d'anglophones en Amérique du Nord, M. Bertrand a demandé en anglais aux anglophones de se mettre à la place des francophones pour comprendre la situation.

"Renversez notre position et dites-moi, ce que vous feriez. Dites-moi votre solution, a-t-il dit. "L'Union Nationale a adopté une certaine position que nous maintiendrons: celle de promouvoir la culture française au Québec..."

"Etre Québécois, ce n'est pas être raciste, ce n'est pas être fanatique, ce n'est pas être extrémiste. Etre Québécois, suivant l'histoire que je connais, c'est être juste."

"Etre Québécois, pour nous c'est un devoir de développer une culture qui constitue un enrichissement non seulement au Québec, au Canada, mais à l'Amérique du Nord toute entière, car la culture française tient une place noble et grande dans le monde occidental."

"Si nous avons le respect de la culture anglaise, nous voulons également que la culture française soit respectée chez nous."

Bilan

M. Bertrand, qui a fait un bilan de l'action du gouvernement de l'UN, depuis 32 mois, a rappelé que ce gouvernement avait créé un ministère de l'immigration. Il a affirmé que son gouver-

nement voulait manifester de la compréhension envers tous les Québécois. Relativement aux immigrants, il a demandé: "Qui pourrait nous blâmer de vouloir les amener à notre culture?"

Le premier ministre a aussi révélé que son gouvernement espérait que le ministère de la Fonction publique, dont les bases ont été jetées, naîtrait cette année et que l'ombudsman, dont le poste a été établi par une loi adoptée en octobre, soit nommé bientôt.

Depuis la fondation de l'UN, a-t-il dit, la doctrine du parti a toujours été: le Québec, foyer de la nation canadienne-française, associé librement au destin d'un Canada bilingue.

"Ceci n'a jamais voulu dire un Québec en dehors du Canada, parce que le Canada a l'intention de garder le Québec en Canada."

Mais le peuple du Québec a besoin d'un minimum de liberté s'il veut être un peuple fier. "Nous n'avons pas le droit de laisser à d'autres gouvernements si bien intentionnés soient-ils, la clé des solutions à nos problèmes particuliers. C'est pourquoi ce qui prime pour nous dans toute conception d'un nouveau contrat d'association avec nos partenaires, c'est d'obtenir d'abord une nouvelle répartition des pouvoirs."

Leader

Affirmant que la démocratie n'était pas un vain mot dans l'UN, M. Bertrand a confirmé la tenue d'une réunion du Conseil national, à Québec, les 14 et 15 mars, afin de décider si le parti doit tenir une convention de nomination au poste de leader.

"Nous nous conformerons tous à la décision que les délégués prendront", a-t-il dit.

Aux usines Domil et Dominion Textile de cinq villes

Accord sur une nouvelle convention une semaine après l'expiration du contrat

(Exclusif à La Tribune)

SHERBROOKE — Réunis en assemblée générale distinctes hier, les 3,500 employés des usines Domil, à Sherbrooke, et Dominion Textile, à Magog, Montmorency, St-Jean et Ste-Anne, à Montréal ont accepté presque à l'unanimité la nouvelle convention collective de travail négociée quelques jours plus tôt par les deux parties en cause.

Cet accord concerne 2,650 ouvriers de la région immédiate, soit 450 à la Dominion Textile à Sherbrooke, 600 à la Domil, à Sherbrooke, et 1,600 à Magog. La signature de la convention collective devrait se faire au cours des prochains jours. Il s'agit de l'entente la plus rapide depuis la fondation d'un syndicat du textile au Québec puisque cette entente arrive moins de deux semaines avant la fin de l'ancien contrat qui a expiré le 15 février.

Négociations rapides

La compagnie a fait une proposition globale sur les salaires le 19 février et après 12 heures de négociations, les deux parties étaient d'accord. Lors de la dernière convention collective il y avait eu des grèves à Magog et à Sherbrooke.

Salaires

Le nouveau contrat accorde une augmentation de 34 cents de l'heure aux employés au boni, sauf les arrangeurs, 39 cents de l'heure aux employés à l'heure, sauf les hommes de métiers, 42 cents de l'heure aux arrangeurs et 46 cents de l'heure aux hommes de métiers.

Ces augmentations sont réparties en trois périodes distancées d'un an chacune.

Pour leur part, les techniciens auront une augmentation de \$9 par semaine au 15 février 1970, \$8 par semaine, au 16 février 1970, et \$8 par semaine au 15 février 1971.

Les employés auront droit à une ré-

troactivité de \$25 par semaine. Toutes les minutes d'arrêt, en cas de bris de machine par exemple, seront payées au taux de base pour fins de boni plus 15 pour cent.

Les employés auront droit à un congé payé de plus par année, soit neuf au lieu de huit.

Demandes générales

Certaines demandes générales concernant davantage les usines de Sherbrooke et de Magog, tel le fait que des clôtures soient érigées autour du terrain de stationnement des deux usines de Sherbrooke et que des soutiers de sécurité soient fournis aux employés de la salle des couleurs et ceux de la chambre des drogues à l'imprimerie de Magog.

Enfin, il est spécifié que toutes les lettres d'entente existantes seront renouvelées.

M. Richard Rouillard, agent d'affaires du syndicat, et Robert Dupont, président de l'Association des employés du textile de Sherbrooke, ont déclaré que les négociations s'étaient déroulées dans la plus franche cordialité et que les deux parties avaient fait des efforts pour en venir à une entente rapide et satisfaisante pour les deux.

Trudeau établit les limites de la contestation

par GERARD ALARIE

MONTREAL, (PC) — Affirmant que les étudiants ont un droit strict de déterminer les conditions de leur milieu, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a établi dimanche des limites à leur contestation.

"Je connais maintes situations dans lesquelles des activistes parmi des groupes d'étudiants ont recouru aux instruments de la démocratie pour supprimer la liberté de parole, le droit à l'information et la liberté de décision," a déclaré M. Trudeau à un déjeuner du congrès des étudiants libéraux du Canada.

"Des radicaux, dans les situations que je connais, ont créé un véritable climat de terreur qui empêchait des étudiants de poser librement leurs questions dans des assemblées délibérantes. J'ai même souvenir que, dans un cas, une requête en faveur d'un vote secret sur des propositions a été repoussée parce qu'on voulait connaître l'identité de ceux qui étaient pour ou contre."

Le premier ministre, dans un échange de question et réponses avec les participants au congrès, a formulé ces commentaires en réponse à une question sur l'action la plus efficace des étudiants sur leur milieu.

"Je pose la prémisse, a-t-il dit, que quiconque est engagé dans un milieu donné a le droit de déterminer les conditions de son engagement à ce milieu."

Activisme

Mais l'exercice de ce droit présente "certains dangers." D'une part, celui des activistes sur les campus universitaires.

"Il y a aussi un deuxième danger, a continué M. Trudeau, celui du manque de respect de la compétence. Il existe une tendance chez certains activistes de s'intéresser davantage à leur propre révolte et peu, ou pas du tout, à la recherche du savoir et la poursuite de l'excellence."

L'aéroport international

Montréal ne craint pas de perdre son titre de Métropole

MONTREAL, (Spéciale). — M. Lucien Saulnier, président du Conseil exécutif de la ville de Montréal, a déclaré au cours d'une conversation téléphonique que l'argument invoqué à l'effet que Montréal pourrait perdre son titre de Métropole si le futur aéroport international était situé à Drummondville est tout simplement "ridicule".

M. Saulnier a poursuivi en badinant en disant que s'il en était ainsi Dorval aurait pu réclamer ce titre, mais qu'il est tout de même un village.

On sait que la ville de Mont-

ments obtenus, que le site proposé par Joliette a été éliminé pour des raisons techniques.

Congestionnement

D'autre part, les militants à l'effet que le nouvel aéroport international ne soit pas situé près de la ville de Montréal ont reçu une solide coup d'épaule grâce à la déclaration de M. James Keoggg, président des services des trois aéroports à New York.

En effet, celui-ci a fait savoir qu'à cause des manques de facilités, l'augmentation des passagers

Une revision de la situation (page 6)

réel, par le comité d'urbanisme, a pris position pour que le nouvel aéroport international soit situé à l'est, sur la rive sud.

Trudeau

Par ailleurs, il a été impossible de faire confirmer ou nier que M. Trudeau aurait confié, en fin de semaine, que la décision du fédéral serait prise au cours de la semaine.

Il semble, selon les renseigne-

n'a été que de 7.5 pour cent au cours de la dernière année alors que les cinq années précédentes l'augmentation était de 14 pour cent.

Comme on le sait, New York fait face au problème de congestionnement parce que les différents aéroports d'importance sont trop rapprochés les uns des autres.

Le nombre de passagers à New York, l'an passé, a été de 36,700,000.

AUJOURD'HUI DANS

LA TRIBUNE

Fusion La fusion des Ligues métropolitaine et Junior "A" du Québec: réalité. page 11

Tournoi Midget Toronto complète son tour du chapeau au tournoi Midget. page 14

Une autre bombe Une bombe explose au quartier général du parti libéral à Montréal et fait quatre blessés. page 18

annonces classées	pages	Mots croisés	pages
Comiques	15-16-17	MOT-PERDU	17
Décès et funérailles	17	Politique fédérale	17
Editorial	6	Radio, TV et arts	8
Féminine	9	Sherbrooke et région	2-3
Finance	7	Sports	11-12-13-14
Horoscope	16		

OUVERT LE SOIR

La Grange à Pierre

LE PLUS GRAND CENTRE DE MEUBLES À PRIX DE RAISON

2 milles de Sherbrooke, sur le boulevard Bourque — Tél. 864-4251

6 MENAGES COMPLETS en DEMONSTRATION PERMANENTE

IMPORTANT!

A La Grange A Pierre, vous effectuez une transaction honnête avec une maison honnête. Chez nous chaque achat est respecté et nous vous livrons ce que vous avez acheté!

LIVRAISON PAR TOUTE LA PROVINCE!

Prix \$199., \$299., \$399. et plus

Payez aussi \$3. SEMAINE

peu que



aux NOUVEAUX et FUTURS MARIÉS

MESSAGE

PLUS BAS INTERET EN VILLE — VENEZ CONSTATER

Les paroissiens de Marie-Reine-du-Monde ne renient pas leur paroisse privée d'église

SHERBROOKE — Enthousiasmé par le fait que presque tous les paroissiens sans exception étaient venus assister à la messe dans le sous-sol de l'église détruite, l'abbé Lucien Boulé, curé de la paroisse Marie-Reine-du-Monde, de Sherbrooke, a invité les



PREMIERE MESSE — Les paroissiens de Marie-Reine-du-Monde ont assisté à leur première messe hier au sous-sol de l'église détruite lundi dernier. Ils étaient bien satisfaits de ne pas avoir à aller dans une autre paroisse. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

gens à persévérer et à continuer d'assister à la messe à cet endroit, même si ça leur demandait un certain courage.

L'abbé Boulé a d'ailleurs fait porter son homélie sur ce problème, rappelant les difficultés qui avaient été surmontées depuis lundi dernier.

Le feu qui avait réduit en cendres l'église Marie-Reine-du-Monde, entraînant des dommages de \$150,000.

Pour être l'âme de Marie-Reine, il faut demeurer en ses murs. Je vous y convie. J'ai perdu la carrosserie, mais j'ai gardé le moteur, vous autres, mes paroissiens.

Les 450 chaises placées au sous-sol de l'ancienne église étaient presque remplies aux messes de 10 h. 15 et de 11 h. 30 a.m. L'abbé Boulé a révélé qu'il y avait eu autant de monde que d'habitude et que ça lui faisait vraiment chaud au cœur.

L'abbé Boulé a également remercié les gens qui l'avaient aidé au cours de la semaine à débarrasser le terrain et à recouvrir le sous-sol de façon à le rendre utilisable pour les offices religieux.

Il a également noté que les messes sur semaine continueraient à être dites au sous-sol du presbytère. L'expérience a été tentée la semaine dernière et il semble que les gens aient vraiment apprécié l'atmosphère qui y régnait.

Enfance pénible à cause d'une surdité inconnue

SHERBROOKE, (YR) — Parce que sa surdité n'a été décelée qu'il y a quatre ans, Pierre Boivin, de Sherbrooke, a connu une enfance pénible parce qu'il se sentait incompris et qu'il était fait parce qu'on ne reliait pas ses problèmes à la surdité.

C'est pourquoi, d'après Mme Victor Boivin, de Sherbrooke, "les parents devraient aller voir un médecin s'ils dénotent quoi que ce soit d'anormal dans la façon de parler ou dans les agissements de leurs enfants".

Mme Boivin, demeurant au 52, 14e avenue sud, à Sherbrooke, a ajouté que son fils, Pierre, souffrait sans doute de surdité depuis sa naissance et que la maladie n'a été décelée qu'il y a quatre ans.

La découverte

Cette mère de famille a souligné qu'au début, son fils hésitait dans son langage, et qu'elle lui a fait suivre des cours de diction, pour corriger la situation. "Jamais, dit-elle, ses oreilles n'ont été examinées".

Finalement, Mme Boivin s'est présentée avec Pierre chez le Dr Blaise Drapeau, qui a diagnostiqué un trouble non opérable du nerf auditif. Le Dr Roger Thibert, un spécialiste de l'oreille, à Montréal, a fait le même diagnostic.

Il a toutefois été prescrit un appareil auditif à Pierre, qui entend très bien depuis.

Un test en audiologie, à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, a confirmé le trouble d'audition. M. Victor Baillargeon a précisé que les bruits clairs échappaient à l'oreille du jeune homme, alors que les bruits sourds étaient perçus. Bref, il avait plus de difficultés à entendre une femme qu'un homme.

"Si ce point avait été connu, de dire Mme Boivin, mis à part l'appareil, il aurait toujours été possible de le garder dans une classe avec un homme comme enseignant".

Années doublées

Mme Boivin est reconnaissante à une enseignante fort perspicace, qui a noté que Pierre faisait souvent répéter. L'institutrice s'est d'abord demandé s'il s'agissait d'un caprice ou d'une fantaisie de l'enfant, puis elle a souligné le problème aux parents. Ces derniers l'ont aussitôt fait examiner, avec les résultats que l'on sait.

Avant ça, toutefois, l'enfant avait doublé trois fois ses années de classe.

Pierre admet lui-même qu'il a toujours éprouvé des difficultés, même quand il a réussi son année. Il n'entendait pas ou entendait mal un mot, dans une dictée, et il s'agissait d'une faute et de points perdus.

L'Unité sanitaire a aussi contribué à déceler le trouble de surdité, chez Pierre Boivin, et il y eut communication avec les parents.

L'enfant lui-même ne s'était pas aperçu qu'il entendait mal, puisqu'il n'entendait pas, dans ce monde du demi-silence. Il était porté à faire répéter, mais d'autres élèves agissaient de la sorte et il a cru qu'il était normal. Les parents, qui ont porté attention, lorsque le problème a été por-

SIX VILLES SUR HUIT D'ACCORD AVEC LE PRINCIPE DU TRIANGLE TOURISTIQUE

SHERBROOKE — Six des huit villes impliquées dans le triangle touristique du Québec ont donné leur accord de principe à ce projet alors qu'une d'entre elles a fait connaître sa participation financière et que cinq autres devraient faire connaître leur position à ce sujet très prochainement.

Tel est le bilan actuel du projet lancé il y a maintenant environ un an par le Comité touristique de Sherbrooke.

Les six villes qui ont donné leur accord de principe sont celles de Sherbrooke, Montréal, Québec, Magog, Granby et Thetford Mines.

L'appui de Sorel sera sollicité mardi prochain, lors d'une réunion du conseil municipal tandis que celui de Trois-Rivières sera dans un avenir rapproché.

On s'attend à ce que Sorel donne son accord, mais il semble que Trois-Rivières ne soit pas tellement intéressé.

Quant à l'appui financier, seule Sherbrooke a fait connaître sa participation jusqu'ici. La cité de Sherbrooke est prête, en effet, à déboursier \$5,000 pour la mise sur pied du projet.

Toutefois, il est assuré que la cité de Montréal fera connaître sa position sur ce sujet d'ici deux semaines. Les observateurs croient que cette participation de la Métropole canadienne sera généreuse.

Tout est au stade des négociations dans les autres villes, soit Magog, Granby, Québec et Thetford Mines. Toutefois, ces villes devraient faire connaître leur participation financière d'ici deux mois, après que le maire Armand Nadeau, de Sherbrooke, accompagné de membres du Comité touristique de Sherbrooke, aura visité les édiles de ces villes.

Enfin, il n'est pas encore question de participation financière.

A l'Unité sanitaire

SHERBROOKE — Des cliniques de puériculture auront lieu de 2 heures à 3 heures, aux dates suivantes:

Lundi 24 février: St-Roch; Mardi 25 février: St-Colomban, St-Jean-Baptiste, St-Jean-de-Brébeuf; Mercredi 26 février: Ste-Jeanne d'Arc, N.D. de la Protection;

Des cliniques de puériculture auront lieu de 2 heures à 4 heures, aux dates suivantes: Lundi 24 février: Coeur Immaculé de Marie; Mercredi 26 février: Ste-Famille; Jeudi 27 février: St-Esprit.

Au bureau de l'Unité sanitaire tous les jours de 2 heures à 4 heures. Le bureau est maintenant situé à 740 rue Légal ouest, édifice Sodelco (entrée rue Belvédère).

Vous qui désirez vous faire un avenir prometteur comme

COIFFEUR ou COIFFEUSE

Inscrivez-vous dès aujourd'hui à l'

Ecole de Coiffure Paul de Rycke Inc.



Cette école détient un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées et jouit d'une excellente renommée à Sherbrooke et dans la province.

ATTENTION JEUNES GENS ET JEUNES FILLES

Prochains cours commençant le

17 mars 1969.

Date limite de l'entrée, 30 mars '69.

Pour tout renseignement, communiquez avec

L'ECOLE PAUL DE RYCKE Inc.

Denis Boivin, directeur.

—Professeurs compétents
—Outillage complet, gratuit
—Certificat décerné à la fin du cours.

567-8008
51 nord, Wellington
Sherbrooke.

Gagnante d'un téléviseur couleur au restaurant chez TAI-PAK, 38, Wellington Sud



Photo prise lors du tirage du billet chanceux, gagnant d'un téléviseur couleurs, organisé par la direction à l'occasion du 1er anniversaire de fondation du populaire restaurant chez Tai-Pak, 38 sud, rue Wellington. Apparaissent de gauche à droite: Jack Lee, président; Mme Doris Laplante, assistante-gérante; l'échevin Carl Camirand; l'héneuse gagnante Mme Yolande Couture de Sherbrooke et Wing Mah, gérant et secrétaire-trésorier.

Il a assuré le comité touristique que son dépliant serait inséré dans chaque réponse si le comité lui faisait parvenir des circulaires en nombre suffisant.

D'après M. Beaudoin, ces 200,000 correspondants donneront accès à un marché de 600,000 personnes qui ont déjà l'idée de visiter le Québec.

— ANNONCE —

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de votre dentier bouger, votre dent se détachant complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agrippera votre dentier à un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

M. Réjean Beaudoin, directeur du Comité touristique de Sherbrooke, a révélé que M. Marc Hardy, directeur de la publicité au ministère du Tourisme, recevait quelque 200,000 lettres par année de gens voulant avoir des renseignements sur le Québec.

POUR TOUT VOS ACHATS DE MATERIAUX DE PLOMBERIE - CHAUFFAGE (eau chaude, air chaud et brûleurs à l'huile) Consultez votre entrepreneur-membre de la Corporation qui fait LA VENTE, L'INSTALLATION ET LE SERVICE

DEMANDE IMMEDIATEMENT — CÈDRE —

QUANTITE ILLIMITEE

COMME PAR LE PASSE, NOUS PAYONS LES MEILLEURS PRIX

BRUT — TOUTES DIMENSIONS — TOUTES LONGUEURS

CANADIAN SNOW FENCE LIMITEE

C. P. 643 — Chemin Ascot — Sherbrooke — Tél.: 819 - 567-7711

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE

Gratuit!

sans frais supplémentaires

— Bains de vapeur — Sauna
— Massages mécaniques
— Correction physique

Beauty-Sante

Les 25 premiers clients à appeler ne paieront que

30c

par séance pour un cours conçu pour vous.

Téléphonez immédiatement: 563-1966 476, Galt Ouest

LE SEUL... LE VRAI L'UNIQUE

ROI DES HABITS

est maintenant à Sherbrooke au 139, Wellington Sud

HABITS	39.	HABITS	69.
Worsted		Astral	
		Val. ord. \$130	
HABITS	69.	VESTONS	29.
Tergal		Sport	
HABITS	49.		
		Coupe carrée, coupe 3 boutons, coupe roma. Choix de couleurs.	
Val. ord. \$110.			

TAILLE: 36 à 48 pour hommes courts, réguliers grands ou corpulents.

"LE ROI DES HABITS" directement de la manufacture.

Le Roi des habits

139 sud, rue Wellington — Tél.: 567-7572

Il vous reste seulement 4 jours pour réduire vos impôts de 1968!

Si vous agissez dès maintenant, Investors peut encore vous aider à faire des économies sur vos dollars d'impôts de 1968. Comment? Au moyen d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Un coup d'oeil à votre formule d'impôt de 1968 vous démontrera que les paiements autorisés peuvent être déduits de votre revenu global. Vous économisez des dollars d'impôt dès maintenant tout en les faisant se multiplier en vue d'un revenu intéressant lors de la retraite. Même si vous contribuez à une caisse-retraite collective, il se peut fort bien que vous puissiez bénéficier de cette déduction supplémentaire d'impôt. Pour avoir droit aux déductions d'impôt de 1968, les paiements doivent être faits avant le 28 février 1969. Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre représentant Investors.

JIM PLANCHE

Gérant de la région de Sherbrooke

1567 ouest, rue King, Sherbrooke—Tél.: 562-2653

GERANTS DE DIVISIONS	GERANTS DE DISTRICTS	REPRESENTANTS
Don Pankovitch	Harry Mariasino	Leger Cameron
Fabien Ares	Gordon Conway	Wilfrid Desautels
Ross Planché	Marcus Lynch	Onil Lavigne
	Gilles Niquette	Gerard Lampron
		Gordon Warner
		Gordon Bean
		Réal Royer
		Roch Pelissier
		Jeane Ménard
		Jean Lévesque
		Gordon Hawnth
		Charles Gingras
		Jack Cornett

Investors SYNDICATE LIMITED

ou MALLEZ CE COUPON

Sans obligation, s.v.p. faites-moi parvenir plus d'informations

NOM

ADRESSE

VILLE

Tél.:

UN CHIEN



Nous en avons un

POUR VOUS

dans la rubrique 20 de nos annonces classées.

SHERBROOKE, LUNDI, 24 FEVRIER 1969

3



M. A. L. Oakley M. Gilles Dubé M. Ross Hunting M. Gerry Hall

OPINIONS

sur
le
vif

Quelle est la meilleure route pour aller à Montréal : l'autoroute ou la 1?

SHERBROOKE — Employez-vous l'autoroute des Cantons de l'Est ou la route no 1 lorsque vous allez ou revenez de Montréal?

M. A. L. Oakley, Brossard: "J'emploie presque toujours l'autoroute. C'est beaucoup plus rapide. C'est toutefois trop dispendieux. Je ne viens à Sherbrooke que trois fois par année, mais si j'avais à y venir régulièrement, j'hésiterais à prendre l'autoroute à cause du coût."

M. Gilles Dubé, RR 4, Sherbrooke: "Je prends toujours l'autoroute. C'est beaucoup trop dispendieux à Chambly. Mais le temps que l'on sauve équivaut à l'argent que l'on dépense aux postes de péage. Je pense aussi que le paysage est pratiquement aussi beau sur l'autoroute que sur la route no 1."

M. Ross Hunting, Huntingville: "Toujours l'autoroute: c'est plus rapide et moins dangereux. C'est toutefois dispendieux pour celui qui va à Montréal régulièrement."

M. Gerry Hall, 1561 Prospect: "Je prends presque toujours l'autoroute et je vais à Montréal une fois par semaine. C'est plus rapide et moins dangereux. J'avoue toutefois que ce n'est pas moi qui paie la note et j'hésiterais à prendre l'autoroute si je payais de ma poche."

M. Serge Doyon, 1025 Chemin St-Foy, Québec: "Tou-

jours l'autoroute. Ça circule plus rapidement; il y a moins de circulation et conséquemment moins de risques d'accidents. C'est assez dispendieux, mais ça revient presque au même avec l'économie d'essence. Je ne fais pas le trajet souvent, mais si j'avais à le faire régulièrement, je prendrais quand même l'autoroute."

M. Gerald Picard, 2121 Denault: "Je voyage soir et matin avec d'autres gars de Waterloo à Sherbrooke et nous prenons toujours l'autoroute. C'est plus rapide et tellement plus utile. Le soir, par la route 1, ça nous prendrait le double du temps et ça serait plus dangereux."

M. Louisa Rodrigue, 1154 Champlain: "Quand je suis bien pressé, je prends l'autoroute, sinon je prends la route no 1. J'aime mieux cette dernière parce que c'est moins dispendieux et que la nature est plus belle. C'est aussi moins monotone pour le conducteur."

M. Carl Baker, Lennoxville: "Je prends toujours l'autoroute. La seule raison: c'est beaucoup plus rapide. Toutefois, c'est beaucoup trop cher. Il me semble que 10 cents par poste de péage suffiraient. De plus, ce serait beaucoup plus pratique si on ne payait qu'à la sortie, comme sur certaines autoroutes américaines."



M. Serge Doyon M. Gerald Picard M. L. Rodrigue M. Carl Baker

Carnet King-Wellington

Redigé en collaboration

Cette semaine est la dernière pour les automobilistes qui ne se sont pas encore procuré leurs plaques d'immatriculation pour 1969... faut-il prévoir que le gouvernement accordera quelques jours de délai, comme il le fait à chaque année...

Léon Bédard, l'ex-chef de l'information aux relations publiques de l'Université, nous fait parvenir un mot de Genève (Suisse) où il travaille maintenant... il se plaint de ne pouvoir trouver un seul journal canadien dans ce pays...

Le nouveau président de l'Université du Québec, M. Alphonse Rivier, est très bien vu de ses collègues de Montréal et Québec... des commentaires entendus à la suite de sa nomination ne laissent aucun doute sur ce sujet... pendant ce temps, on commence à parler de sa succession à Sherbrooke... les noms de Gerald Gosselin et Michel Cloutier sont mentionnés, mais il y a aussi d'autres candidats...

Les détenus de la prison de Sherbrooke ne semblent guère plus heureux qu'ils ne l'étaient au cours des années précédentes... c'est l'impression très nette que nous laisse le courrier qui nous parvient occasionnellement de "derrière les murs"...



LE PRINTEMPS? — Le printemps était vraiment dans l'air en fin de semaine, même s'il a fait moins chaud... à preuve cette petite auto européenne qui a été transformée en une découvrable "tout courant d'air". A remarquer qu'il n'y a pas de pare-brise. Le jeune homme assis dans l'auto a avoué qu'il ne faisait pas de vitesse en campagne, mais que c'était tout de même fort agréable...

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

L'abbé Fernand Rouillard, un prêtre bien connu dans les milieux scolaires de Sherbrooke, s'est fait récemment enlever les deux reins à l'hôpital Royal Victoria... il doit maintenant se soumettre au traitement de la dialyse subit, une opération passablement douloureuse... il devra subir ce traitement régulièrement tant et aussi longtemps qu'on n'aura pu lui greffer un nouveau rein...

Jacques Brisson est un skieur bien ordinaire, mais un joueur de bridge de grande qualité... il en a fait la démonstration la semaine dernière... Jacques Rousseau a un sens de l'organisation bien avancé... il a monté "l'opération-infirmières", mais a failli se retrouver dans la piscine... il faut lui demander les détails... cela en vaut la peine...

Fillette sauvée d'une noyade grâce au sang-froid de deux jeunes Sherbrookoïses



La jeune Hélène Tremblay sourit malgré sa mésaventure. On lui a donné une bonne couverture à l'Hôtel-Dieu, ce qui lui a permis de se réchauffer rapidement.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

SHERBROOKE — Une fillette de 8 ans a échappé de justesse à une noyade, samedi après-midi, après être demeurée dans l'eau glacée pendant plus d'une minute.

La jeune Hélène Tremblay, fille de M. et Mme Armand Tremblay, du 11 rue Richmond, à Sherbrooke, se souviendra sans doute longtemps de cette aventure qui aurait pu lui coûter la vie, si ce n'était été de la providentielle intervention de deux jeunes Sherbrookoïses.

Vers 5 h. 30 samedi après-midi, Hélène venait de quitter la maison de ses parents depuis une quinzaine de minutes et se dirigeait vers la rue London où elle désirait rencontrer l'un de ses copains. Arrivée à la hauteur de la rivière Magog, près du pont de la Paton, Hélène a eu l'idée de s'aventurer sur la rive, comme plusieurs de ses amis le faisaient souvent.

Elle s'est avancée à une vingtaine de pieds du bord et tout allait bien. Dans l'eau jusqu'au cou, soudain, alors que rien ne le faisait pressumer, la glace a cédé et la petite Hélène s'est retrouvée dans l'eau glacée jusqu'au cou.

D'après M. Tremblay, l'eau atteint une profondeur de 15 à 20 pieds à cet endroit. Hélène a eu toutefois la présence d'esprit et le temps de s'agripper à la glace. Elle est demeurée plus d'une minute dans cette position, chaque seconde paraissant des heures et la paralysant de plus en plus à cause de l'eau glacée.

A ce moment, Hélène eut vraiment peur, consciente de son incapacité à regagner la terre ferme. Elle a poussé de hauts cris entrecoupés de sanglots.

Deux jeunes hommes ont entendu ses cris de détresse et sont accourus sur le riva-

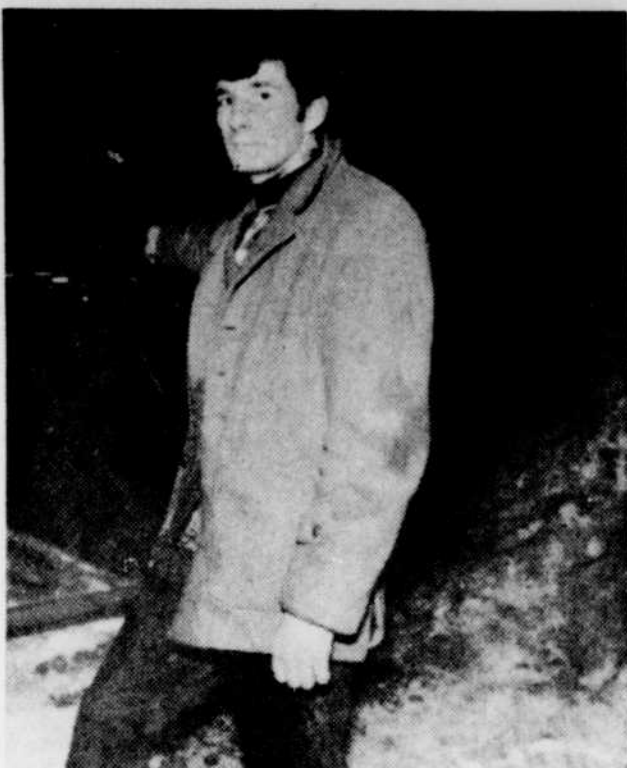
ge pour lui venir en aide. Il s'agit de MM. Richard St-Louis, 18 ans, du 928 rue St-Louis, et Roger Bisson, 25 ans, du 831 St-Antoine.

A l'aide de planches de bois et de branches d'arbres, MM. St-Louis et Bisson ont eu tôt fait de ramener Hélène sur la rive.

Pendant ce temps, les policiers étaient accourus sur les lieux et une auto-patrouille a transporté la jeune Hélène à l'hôpital.

A cet endroit, on a remarqué qu'à part le fait qu'elle était gelée, Hélène était en parfaite santé. Quelques minutes après son entrée à l'hôpital, Hélène se sentait aussi bien qu'une heure auparavant et a pu regagner son foyer.

M. et Mme Tremblay ont dit espérer que cette expérience servirait de leçon non seulement à leur fille, mais aussi à tous les enfants qui s'aventurent ainsi d'une façon imprudente sur la glace.



M. Roger Bisson indique l'endroit où lui et son compagnon ont sauvé Hélène de la noyade.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Un groupe d'étudiants intervient durant l'assemblée

La SSJB du diocèse de Sherbrooke est accusée "d'avoir fait un coup de traître"

SHERBROOKE — Les membres du conseil diocésain de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke ont été violemment pris à parti, hier soir, au cours de l'intervention d'un groupe d'étudiants de l'Université de Sherbrooke, qui ont accusé la di-

océsaine de Sherbrooke "d'avoir fait un coup de traître et de ne pas dire la vérité". L'intervention de Gaston Gouin, professeur et étudiant à l'Université de Sherbrooke, a créé tout un remous dans l'assemblée, alors que ce dernier a demandé la parole, en sa qualité de Québécois.

Les principales accusations portées par les étudiants contre les dirigeants de la SSJB, c'est d'abord d'avoir gardé les jeunes derrière la clôture, à l'écart, hors d'état de nuire, et de refuser la déconfessionnalisation de la SSJB, ce qui permettrait une participation plus grande.

La SSJB a été taxée de ne compter qu'environ 200 militants dans le diocèse, les autres étant davantage intéressés par l'assurance.

Retrait de la Fédération M. Gaston Gouin a taxé les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke d'avoir opté pour une "solution de lâcheté", en se retirant, sans avertir, de la Fédération des SSJB du Québec.

"Il s'agit, dit-il, d'un coup qui fait perdre de sa force de frappe à la Fédération". M. Gouin a insisté sur le fait que la SSJB du diocèse a manifesté que sa première raison d'être est l'argent et que les membres n'ont pas été consultés, sur cette action.

Il a accusé les dirigeants de ne pas dire la vérité en affirmant avoir versé 40 sous par membre à la Fédération.

Les étudiants, dont la délégation disait parler au nom de plusieurs autres, ont fait savoir que leurs idées sur la SSJB seront publiées dans la prochaine édition du Campus Estrien.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse, M. André Drouin, a demandé une copie du Campus Estrien, assurant qu'il allait donner une réponse.

Aucune réponse n'a été donnée aux accusations portées par les étudiants, hier soir, au banquet, qui était tenu à la cafétéria de l'Université. Les étudiants observaient de plus loin, dans la cafétéria, et ils ont applaudi les propos du Père Emile Bouvier, conférencier invité.

affirmant avoir versé 40 sous par membre à la Fédération. Les étudiants, dont la délégation disait parler au nom de plusieurs autres, ont fait savoir que leurs idées sur la SSJB seront publiées dans la prochaine édition du Campus Estrien.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse, M. André Drouin, a demandé une copie du Campus Estrien, assurant qu'il allait donner une réponse.

Aucune réponse n'a été donnée aux accusations portées par les étudiants, hier soir, au banquet, qui était tenu à la cafétéria de l'Université. Les étudiants observaient de plus loin, dans la cafétéria, et ils ont applaudi les propos du Père Emile Bouvier, conférencier invité.

"Si nous avons fait des erreurs", dit-il, "qu'on vienne nous le dire au congrès de mai et nous en discuterons".

Le P. Bouvier analyse l'économie du Québec (voir page 16)



PLUS DE LIVRAISON DU COURRIER — Le courrier n'a pas été livré samedi à Sherbrooke. Il en sera de même à l'avenir à tous les samedis. Cette nouvelle formule n'a pas manqué d'en étonner plusieurs qui se sont demandé comment il se faisait qu'ils ne recevaient pas de courrier



(photo de droite). Le seul moyen de recevoir son courrier le samedi est d'avoir une case postale au bureau de poste (photo de gauche). Ces cases sont ouvertes 24 heures par jour.

(Photos La Tribune, par Studio Breton)

Bourassa, Lévesque, Rivier et Pichette dans un débat sur "Québec et son avenir"

SHERBROOKE — Un panel réunissant quatre personnalités politiques ou économiques du Québec se tiendra mardi soir le 4 mars, au pavillon central de l'Université de Sherbrooke, à compter de 8 heures.

Ce panel, qui s'annonce fort animé, réunira autour de la table M. Robert Bourassa, critique financier du parti libéral du Québec, M. René Lévesque, chef du parti Québécois, M. Alphonse Rivier, nou-

veau président de l'Université du Québec et ex-doyen de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, et M. Claude Pichette, professeur au département d'Économie de la même université.

Il est fort probable que M. Louis Martin, de Radio-Canada, sera l'animateur de ce panel. M. Denis Pélouquin, directeur des débats à l'AGEUS, a spécifié que M. Martin avait promis de faire tout en son pouvoir pour animer ce débat.

Toutefois, M. Martin est présentement en voyage et il est possible qu'il ne puisse se présenter au débat.

Dans ce cas, MM. Jean-V. Dufresne, de Radio-Canada, ou Michel Roy, du Devoir, seront les animateurs du panel.

Québec et son avenir

Le thème de ce débat sera: "Québec et son avenir". M. Pélouquin a spécifié à ce sujet que le thème verrait à développer particulièrement la po-

litique des investissements étrangers manufacturiers au Québec en regard du climat d'incertitude économique qui prévaut présentement.

Il s'agira, dans l'esprit de M. Pélouquin, de déterminer une fois pour toutes si la venue de l'indépendance peut éloigner ou non les capitaux étrangers.

M. Yvon Millette, étudiant au département d'Économie, présentera une douzaine de tableaux exprimant diverses courbes statistiques sur la situation économique au Québec.



M. Robert Bourassa



M. René Lévesque



M. Alphonse Rivier



M. Claude Pichette

Circuit aérien Sherbrooke, Montréal, La Tuque, Québec

SHERBROOKE — S'il faut en croire M. S. Richardson, président de SACAIR, l'aéroport de Sherbrooke, sis près d'East Angus est appelé à une expansion assez considérable cette année.

M. Richardson base son affirmation sur le fait que SACAIR mettra sur pied, d'ici quelques semaines, un circuit aérien couvrant les villes de Sherbrooke, Montréal, La Tuque et Québec.

De fait, le circuit Sherbrooke-Québec sera remis en vigueur d'ici deux semaines alors que le grand circuit Sherbrooke-La Tuque-Québec-Sherbrooke devrait être organisé d'ici quelques semaines. Les trajets se feront alors les mardis et jeudis.

M. Richardson a révélé que l'aéroport municipal de Sherbrooke n'attendait que la fin de toutes les démarches avec les autorités de l'aéroport de La Tuque pour mettre ce circuit en fonction.

L'an dernier, seul le circuit Sherbrooke-Québec avait pu être organisé de façon efficace.

A ce sujet, M. Richardson a mentionné que durant les huit mois que le circuit est demeuré en vigueur, l'expérience s'est révélée suffisamment satisfaisante pour que SACAIR organise un circuit plus étendu.

Depuis la fin de novembre dernier, date à laquelle le circuit Sherbrooke-Québec avait été abandonné, les dirigeants de SACAIR ont surtout porté leurs efforts vers les cours de pilotage.

M. Richardson a ajouté que l'aéroport municipal de Sherbrooke avait présentement beaucoup d'autres projets qui en feront un centre aérien.

Il a toutefois mentionné qu'il était trop tôt pour révéler la teneur de ces projets. SACAIR restera à Sherbrooke.

Enfin, soulignons qu'il n'est nullement question, comme la rumeur le faisait entendre, que SACAIR déménage son siège social à Montréal. SACAIR ouvrira des bureaux à Montréal, La Tuque et Québec, mais le siège social de cette compagnie demeurera à Sherbrooke, ville d'expansion aérienne, d'après M. Richardson.

Piétons blessés

SHERBROOKE — Un homme de 46 ans a subi une fracture de la jambe samedi avant midi, vers 11h.20, devant le 488 King est, à Sherbrooke, alors qu'il est tombé sur le trottoir.

Le blessé est M. Réal Provençal, 46 ans, du 454 Papi-neau. Il a été transporté à l'hôpital St-Vincent-de-Paul par les ambulanciers de la maison Duranleau et Jalbert.

L'accident est survenu lorsque M. Provençal descendait d'un autobus, il a perdu pied en touchant le trottoir.

Angle King et Dépôt

D'autre part, M. Michel Le Royer, 21 ans, du 206 rue Laurier, a été gravement blessé vers 8h.30 samedi soir lorsqu'il a été heurté par une automobile à l'angle des rues King ouest et Dépôt, à la traversée à niveau.

M. Le Royer a été conduit à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Duranleau et Jalbert. Il était encore aux soins intensifs hier, mais l'on rapportait que son état était satisfaisant. Il était conscient. Il a subi des blessures à la tête.

M. Le Royer a été heurté par une automobile conduite par M. Jean-Roch Morin, 22 ans, du 160 King est.

M. Morin, qui se dirigeait vers le pont Aylmer, a révélé qu'il a aperçu M. Le Royer au moment où ce dernier semblait se demander quelle direction prendre. A un certain moment, M. Le Royer se serait tombé et M. Morin a déclaré qu'il n'a pu l'éviter.

Rue Alexandre

Enfin, un adolescent de 12 ans, Yvan Côté, fils de M. et Mme Eugène Côté, du 26 rue Camirand, a été heurté par une automobile samedi, vers l'heure du dîner, rue Alexandre.

Yvan a été transporté à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Duranleau et Jalbert. Il a été blessé légèrement et n'est resté que peu de temps à l'hôpital.

MARIE FRANCE JUNIOR

L'histoire ELLE

CONTINUE dans l'expérience MARCULINE traitée à la manière FÉMININE

NOUS

MARIE-FRANCE JUNIORS

SOUMETTES D'UNE ÉCRIVAINNE D'UN CÉLÈBRE COLLECTIF DE FÉMINISTES QUI SOUSCRIVENT AU PRINCIPAL DE L'HOMME.

En exclusivité chez

Fabien

98 NORD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE



DOMMAGES DE \$3,000 — Un jeune homme a été légèrement blessé et il y a eu des dommages de \$3,000 lors d'une collision frontale impliquant deux véhicules samedi soir, près de Lennoxville. M. Richard Côté prenait place dans l'auto (ci-haut) alors que M. Andrew Fowler conduisait l'auto-taxi (ci-bas). (Photos La Tribune, par Studio Breton)



Collision frontale: dégâts de \$3,000

SHERBROOKE — Un jeune homme a été légèrement blessé dans une collision frontale impliquant deux automobiles, samedi soir, vers 9h. 30, dans une courbe située tout près du motel Rolling Hills, près de Lennoxville.

M. Richard Côté, 19 ans, de Waterville, se plaignait de douleurs aux genoux, mais n'a pas été hospitalisé.

L'accident est survenu lorsque l'automobile que conduisait M. Côté est venue violemment en collision avec une auto-taxi conduite par M. Andrew Fowler, 30 ans, de Lennoxville.

Les versions concernant cet accident sont contradictoires. M. Fowler a déclaré à la police que M. Côté l'avait frappé en plein front en dépassant un autre véhicule alors que M. Côté a raconté à la police qu'il ne dépassait pas un autre véhicule, mais qu'il avait été obligé d'appliquer les freins subitement, ce qui l'a fait dériver vers la gauche et frapper l'auto-taxi de M. Fowler.

Aucun autre automobiliste n'a été témoin de la collision. D'après l'agent Jean-Pierre Gendron, de la Sûreté provinciale de Sherbrooke, qui a fait les constatations d'usage, les trois personnes impliquées dans l'accident (M. Côté avait un passager) ont été passablement chanceuses de s'en tirer sains et saufs.

Les deux automobiles sont des pertes totales. Celle de M. Fowler a subi des dommages évalués à \$1,800 et il faudrait environ \$1,200 pour réparer l'automobile conduite par M. Côté et qui appartenait à son père.



DANS LES CADRES DU CARNAVAL MAGOG-ORFORD 69 — Les policiers de Magog et l'équipe CJRS ont défait les "Old Timers" de Magog au compte de 5 à 4, lors d'une joute disputée à l'aréna locale, hier après-midi. Les profits de cette rencontre, qui fut organisée dans les cadres du carnaval Magog-Orford, iront à l'organisation du hockey mineur à Magog. Sur la photo, de gauche à droite, Serge Martel, capitaine des policiers, Gilles Pouliot, agent O'Keefe à Magog, qui agissait comme instructeur des policiers et qui a été nommé conseiller technique du carnaval, le bonhomme Magog-Orford, M. Yves Forest, député libéral dans le comté de Missisquoi, M. Gaston Charland, président des Loisirs de Magog Inc. et M. Lucien Goodhue, capitaine des "Old Timers".

LA POPULATION PARTICIPE EN MASSE A L'OUVERTURE DU CARNAVAL A MAGOG

MAGOG (YL) — La fin de semaine d'ouverture du carnaval Magog-Orford 69 a été couronnée d'un succès sans précédent, et la participation de la population magogénoise a été qualifiée d'inespérée par certains organisateurs du carnaval.

D'abord, samedi après-midi une foule de 400 jeunes s'est rendue au centre des loisirs de Magog, afin de participer au programme "samedi-jeunesse" avec le populaire Tonton-Bonhomme, personnifié par Robert de Courcelles. René Teasdale a été le principal organisateur de cette activité.

Quelque 500 adultes s'étaient donné rendez-vous au centre des loisirs de Magog, samedi soir dernier afin de participer à l'ouverture officielle du carnaval, à l'occasion du bal des duchesses.

La reine du Carnaval 68, Mlle Gisèle Langlois, ainsi que les quatre duchesses aspirantes au titre de reine du carnaval 69 ont été présentées au public, par le dynamique Jacques Salvail.

Une atmosphère de fête a régné pendant toute la soirée et M. Roger Roy, coordinateur du carnaval, a invité officiellement quelque 17 artistes à se présenter en tout temps pendant le carnaval à certains hôtels et restaurants de la ville pour y manger gratuitement.

Plusieurs centaines de spectateurs ont suivi ou regardé au passage un cortège de sept chars allégoriques ainsi que l'Harmonie Notre-Dame, les Marjolaines de Sherbrooke, et les Jouvencelles de Granby, lors de la grande parade, hier après-midi.

Les chars allégoriques étaient présentés par le Club social de la Fonderie Magog, le Syndicat du Textile, l'Association Army et Navy, unité 203 de Magog, l'Académie de danse de la province, l'Association des stock cars, le centre des loisirs de Magog ainsi que le "Ski-doo géant" Bombardier.

La participation a véritablement atteint son apogée lors de la partie de hockey où les policiers et l'équipe de CJRS ont affronté les "Old Timers" de Magog, à l'aréna locale. En effet, plus de 12,000 personnes se sont dérangées pour venir assister à une victoire des policiers sur les Old Timers, par un compte de 5-4.

Toujours dans les cadres du Carnaval, nul doute que les dames ne voudront pas manquer la grande parade de mode, qui se tiendra au centre des loisirs, mercredi soir prochain, à compter de 8 heures n.m.

Mlle Andrée Aubé et M. Marc Bourret agiront comme commentateurs.

Etude sur l'inflation

EAST ANGUS (GP) — A la dernière réunion de l'AFEAS à East Angus, Mme Léo-Paul Dugal était chargée de la partie éducative et traita du sujet: "Inflation". Elle expliqua aux membres ce qu'est l'inflation sous toutes ses formes: augmentation des dépenses publiques, crédit additionnel par les banques, la hausse de salaires dans l'économie, augmentation des dépenses étrangères dans l'économie, influences à l'extérieur du pays, le système monétaire international, la situation inflationnaire, les conséquences de l'inflation, la réaction du gouvernement devant l'inflation.

"Devant l'inflation, un mouvement puissant de pression tel que l'AFEAS se doit de protester contre les hausses de taxes qui affectent l'individu. Des coupures dans les dépenses extravagantes de l'Etat peuvent être suggérées et des mesures peuvent être prises par l'Etat pour empêcher que les intermédiaires profitent trop aux dépens du gouvernement" etc.

Il a été suggéré que le gouvernement plafonne les prix et salaires, car lorsque les salaires augmentent, les prix augmentent également dans les magasins et l'on tourne en rond sur la situation.

A-côtés de l'incendie à l'hôtel Maurice

COATICOOK — La Sûreté provinciale du Québec a dû prêter main forte aux policiers de Coaticook pour veiller à la circulation.

Près de 600 curieux se sont rendus sur les lieux de l'incendie. Le chef des pompiers, M. Jean-Paul Lemay, a cependant fait remarquer que les sapeurs n'ont pas été incommodés par cette foule.

Au plus fort de l'incendie, les propriétaires du garage Jacques et Frères, situé en face de l'hôtel Maurice, ont mis une toile sur les pompes à essence pour éviter tout danger.

M. et Mme Pierre-A. Maurice étaient visiblement nerveux au cours de l'incendie. Ceux-ci ont d'abord demandé aux journalistes de retarder tout interview afin de se remettre de leurs émotions.

Un propriétaire de cantine a installé son commerce en face de l'hôtel en flammes.

S'il n'en tenait qu'aux curieux réunis sur les lieux du sinistre, le terrain occupé par l'hôtel ne demeurerait pas longtemps vacant puisqu'au plus fort du sinistre, on suggérait que ce site soit choisi pour l'érection d'un futur bureau de poste.

Marc Guimond était fort peiné que la compétition de judo qui devait avoir lieu dans l'après-midi ait été remise pour des raisons majeures... tout l'équipement du salon de judo remis dans l'immeuble en flammes a été détruit.

Le club Lions devra se trouver un autre endroit pour ses réunions.

Michel Blouin a cherché longtemps le propriétaire de l'hôtel pour les journalistes, il ne doit pas l'avoir trouvé puis que celui-ci n'a pas fait rapport de ses recherches.

Le photographe Ernest Breton, entre quelques photos, en a profité pour piquer un brin de jasette avec ses anciens collègues de la Sûreté du Québec de Coaticook.

Pour sa part, le représentant de La Tribune, à Coaticook, M. Raymond Ross, a failli perdre l'étui de sa caméra.

Quelque six pouces d'eau recouvraient le plancher du terminus quelque deux heures après le début de l'incendie.

Des curieux s'étaient massés dans le Landromote pour surveiller au chaud le travail des sapeurs.

M. "Burst" Marin, propriétaire d'une manufacture de couture, avait placé un jeune homme sur la toiture de l'usine afin de prévenir tout danger.

Un sapeur et un groupe de gens placés devant une fenêtre située à droite de l'édifice ont fait un bond rapide à l'arrière quand le plancher s'est effondré et que le tout a pris l'allure d'une véritable explosion.

Normand Groleau qui s'était amené pour prendre des photos n'a pu résister à la tentation et s'est retrouvé parmi les sapeurs...

André Desève, de CHLT-TV se souviendra longtemps de son dernier "shopping" commencé à Sherbrooke et terminé à l'hôtel Maurice...

Conrad Jacques, de la station d'essence située en face de l'hôtel Maurice, a déclaré qu'il enverrait un compte à la ville pour le nombre de clients qui n'ont pu se rendre à sa station puisque la circulation était détournée...

L'hôtel Maurice comptait 36 chambres.

Il a été impossible de savoir si les tableaux du père de M. Maurice ont pu être sauvés.

Des personnes charitables ont gracieusement offert du café et même des sandwiches aux sapeurs qui oeuvraient sur les lieux du sinistre... Le chef Jean-Paul Lemay tient à les remercier chaleureusement pour ce geste qui a été fort apprécié des volontaires.

M. Lemay remercie également tous ceux qui se sont joints aux effectifs des pompiers de Coaticook afin de leur prêter main forte.

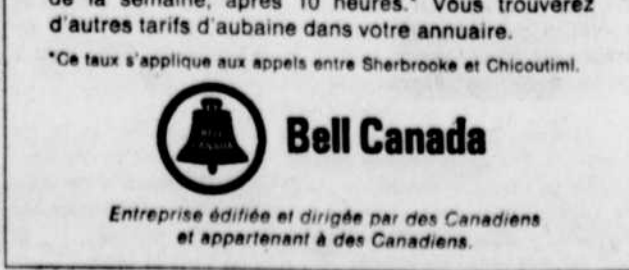
La personne qui était visiblement la plus émue au cours de l'incendie était sans contredit M. Adrien Maurice qui s'était porté acquéreur de l'hôtel en 1927 alors qu'elle portait le nom de Coaticook House. Il y avait fait construire une aile en 1947 et en 1959, son fils Pierre-A. en prenait la direction.



Vous pouvez appeler maman à Chicoutimi et lui parler de la grande sortie que vous allez faire avec Georges, pour 85 cents.

C'est le prix d'un appel de 10 minutes de numéro à numéro, le dimanche toute la journée, et chaque soir de la semaine, après 10 heures. Vous trouverez d'autres tarifs d'abonne dans votre annuaire.

*Ce taux s'applique aux appels entre Sherbrooke et Chicoutimi.



Le premier fonds de placement sur hypothèques au Canada à l'intention des particuliers.

Le FONDS 'M' du Trust Royal

(rendement prévu: jusqu'à 8 1/2 pour cent)

Remplissez ce coupon. C'est votre premier pas vers la participation à ce nouveau mode de placement exceptionnel...pour moins de \$10 l'unité!

FONDS "M" DU TRUST ROYAL
25 nord, rue Wellington - 589-9371

Veillez me faire parvenir un prospectus ayant trait au nouveau Fonds "M" du Trust Royal. Bien entendu, cette demande ne m'engage en rien.

NOM _____

ADRESSE _____

APP. _____

VILLE _____ PROV. _____

Cette annonce ne doit pas être interprétée, dans aucune province du Canada, comme étant une offre publique, à moins qu'un prospectus expliquant l'offre n'ait été déposé aux fins d'enregistrement devant une commission des valeurs mobilières ou tout autre service autorisé de la province en question. L'offre doit se faire par l'intermédiaire du prospectus seulement et l'on peut se procurer des exemplaires dudit prospectus à la Compagnie Trust Royal.

QU'EST-CE QUE LE FONDS "M" DU TRUST ROYAL?

Le Fonds "M" du Trust Royal est un fonds de placement dont l'actif garantissant votre placement est fondé sur des hypothèques plutôt que sur des actions, des obligations ou d'autres titres. En fait, le Fonds "M" est un nouveau genre de placement très intéressant. Il est constitué de prêts hypothécaires faits par le Trust Royal à travers tout le Canada; et seul le Trust Royal peut vous fournir cette occasion de placement. Le prix initial de chaque unité sera de \$9.83 et nous prévoyons un rendement sur capital d'environ 8 1/2 pour cent. Par la suite, les unités seront ré-évaluées chaque mois afin de refléter le taux d'hypothèques préférentiel courant. On calcule l'intérêt chaque mois; il peut vous être versé à chaque trimestre ou on peut le ré-investir selon votre choix.

Les participants qui souscrivent au Fonds "M" du Trust Royal durant la première quinzaine de n'importe quel mois recevront l'intérêt pour le mois complet. Il est à noter que les participants ne paient pas de commission de vente ni de frais d'acquisition.

Le nombre de participants au Fonds "M" du Trust Royal est illimité, tout comme le montant qu'un individu peut investir. La Compagnie Trust Royal assure le lancement du Fonds "M" par un placement initial de \$1,000,000 et les remboursements de capital sur hypothèques seront automatiquement ré-investis.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU FONDS "M" DU TRUST ROYAL?

1. Il vous offre un rendement très élevé sur votre capital.
2. Votre placement jouit d'une sécurité remarquable car les prêts sur premières hypothèques du Trust Royal sont nombreux et variés.
3. La politique du Trust Royal est très souple. Vous pouvez placer le montant d'argent que vous voulez, quand vous voulez. De plus, vous pouvez encaisser votre placement lorsque vous le désirez. Il n'y a rien de compliqué.
4. Vos unités du Fonds "M" peuvent vous servir de nantissement lorsque vous empruntez du Trust Royal.
5. Votre portefeuille de Fonds "M" peut aussi être enregistré comme plan d'épargne-retraite autorisé: donc vous ne payez pas d'impôt sur les unités achetées.

LE RÔLE DU TRUST ROYAL DANS LE DOMAINE DES PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES AU CANADA.

Le Trust Royal, la plus importante société fiduciaire au Canada, depuis longtemps déjà, est à l'avant-garde dans les domaines des prêts sur hypothèques, de la gestion et du placement; le Trust Royal administre plus de \$8.9 milliards. Ces actifs comprennent des prêts sur hypothèques dépassant \$800 millions, y compris \$170 millions en fonds classifiés pour les régimes de retraite — les plus importants du genre au Canada et les deuxièmes en importance au monde.

Au cours des cinq dernières années, le Trust Royal a joué un rôle de premier plan dans le domaine des prêts sur hypothèques au Canada, prêtant en moyenne \$130,000,000 chaque année. Ce montant comprend les prêts pour les maisons privées, les duplexes, les maisons de rapport, les édifices commerciaux et industriels, les centres commerciaux, ainsi que les édifices religieux, récréatifs et sociaux. Le Trust Royal est une des plus importantes sociétés immobilières au pays. Ses activités s'étendent d'un océan à l'autre.

POSTEZ CE COUPON DÈS AUJOURD'HUI

Vous pouvez faire un placement à rendement élevé et vous pouvez profiter de la souplesse et des possibilités d'épargne-retraite du Fonds "M" du Trust Royal. Remplissez ce coupon et postez-le dès aujourd'hui. Ou mieux encore, passez au bureau du Trust Royal le plus près et rendez-vous compte des avantages exceptionnels du Fonds "M".

Trust Royal
TOUS LES SERVICES FIDUCIAIRES DESTINÉS AUX PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS.

SHERBROOKE, LUNDI, 24 FEVRIER 1969

5

Epidémie de délits de fuite à Drummondville

DRUMMONDVILLE (AR) — La Sûreté municipale de Drummondville, en plus d'avoir à faire face à un travail de beaucoup accru au cours de la dernière fin de semaine, en raison de l'activité débordante et de la circulation très dense, occasionnée par le 5e tournoi international Midget,

de Drummondville, a également été aux prises avec une épidémie de délits de fuite, alors que trois de ces accidents sont survenus au cours de la fin de semaine.

Ces derniers venaient s'ajouter aux hit-and-run enregistrés au cours de la semaine, pour constituer une véritable épi-

démie. Dans les trois cas de délits de fuite survenus au cours de la fin de semaine, il s'agissait d'automobiles en stationnement qui ont été endommagées par des conducteurs qui évidemment n'ont pas laissé de carte de visite.

Le premier est survenu sur

la rue St-Georges, alors que M. Claude Letendre avait laissé son auto en stationnement en face de 1070 de la rue Lafontaine et à son retour, il a constaté que l'aileron gauche de son véhicule avait été endommagé pour environ \$100.

Finalement, Roland Jacques, du 170 de la 14e Avenue à Drummondville, avait station-

né son automobile en face du 791 du boulevard Mercure et cette dernière a été heurtée par un véhicule non identifié et endommagé pour \$150.

La Sûreté municipale de Drummondville poursuit son enquête dans ces trois autres cas de délits de fuite.

Des voleurs "visitent" école, restaurant, auto

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un vol par effraction dans un restaurant et un vol d'automobile, à Drummondville, ainsi qu'un vol par effraction dans une école de Drummondville-Sud ont été enregistrés par les deux services de police municipale, au cours de la dernière fin de semaine.

A Drummondville, des voleurs ont brisé une vitre de la cuisine arrière du restaurant Métropole, au 253 de la rue Dorion, pour s'introduire à l'intérieur et s'emparer de 9 ou 10 cartons de cigarettes. Ils n'ont cependant touché à rien d'autre, même pas la caisse enregistreuse. Le vol a été découvert vers 10 heures du matin, hier, par le propriétaire de l'établissement M. Maurice Picard.

De plus, toujours à Drummondville, M. Auguste Dery, du 1610 de la rue Goupil, à Drummondville-Sud, qui avait stationné son véhicule en face du 569 de la rue St-Philippe à Drummondville, a eu la désagréable surprise de constater à sa sortie que sa voiture s'était envolée.

Le vol serait survenu entre 8 heures et 11 heures, samedi soir.

A Drummondville-Sud, des voleurs se sont introduits par effraction dans l'école Duvernay en passant par une fenêtre arrière et ont fait main basse sur 5 douzaines de bâtons de hockey, le tout représentant une valeur d'environ \$50.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (JS) — Une grande soirée d'animation qui aura pour thème les loisirs dans la région de l'amiante sera tenue ce soir au Collège de Thetford à 8 heures p.m. Cette soirée est organisée par le comité d'action catholique régionale. Les commissions d'études seront animées par une douzaine d'animateurs de la CSN.

Le conseil économique régional, zone de l'amiante, tiendra une grande soirée d'étude intensive ce soir, à 8 heures p.m. au Collège de Thetford. Cette soirée est la première de la semaine intensive d'étude des dirigeants du CER.

La grande campagne de la vente de la bougie du club Kiwanis aura lieu le 6 mars prochain. Les organisateurs de cette campagne espèrent que la population de la région de l'amiante manifesterait encore une fois son encouragement aux œuvres kiwanisiennes.

Le souper inter-clubs organisé en collaboration avec la Chambre de commerce de Thetford, le club Kiwanis, le club Rotary et le club Richelieu aura lieu à la loge des Elans mardi le 25 février à 6 h. 30 p.m. Le conférencier invité pour la circonstance est M. Jean-Louis Gagnon, coprésident de la commission d'étude sur le bilinguisme et le biculturalisme. Toute la population de la région est cordialement invitée.

La chorale Clair-Matin de Thetford Mines, offrira au public thetfordois un grand concert le 6 mars prochain à 8 h. 30 p.m. au Centre paroissial.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, les Cadets de l'air de Thetford Mines recevront le drapeau du Canada des autorités civiles, et militaires le 7 mars prochain à l'école secondaire Albert Carrier.



SOIREE ANNUELLE — Le Club d'administration Chemcell a tenu au cours de la fin de semaine sa 11e soirée annuelle depuis sa fondation. Sur cette photo, nous reconnaissons, de gauche à droite, M. Denis Poisson, président du club, et son épouse, M. C. A. Grenier, vice-président du personnel et de l'administration, de Chemcell, et son épouse, ainsi que M. D. F. Kay, gérant de l'usine locale, et son épouse.

(Photo La Tribune, Drummondville)



UN EX-PRESIDENT — Le club d'administration Chemcell a profité de sa soirée annuelle pour rendre hommage à un ancien président qui est également le plus ancien employé de la compagnie Chemcell, de Drummondville, où il travaille depuis 43 ans. Sur cette photo, nous voyons le héros de la fête, M. Paul Lemaire, en compagnie de son épouse et de M. Denis Poisson, président actuel.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Le Dr Morin traite d'alcoolisme et d'hospitalisation

DRUMMONDVILLE, (AR) — Alcoolisme et hospitalisation: tel est le sujet traité par le Dr Philippe-Morin, médecin attaché au Centre de consultation externe pour l'alcoolisme, de Drummondville, lors de la dernière réunion d'information de cet organisme.

Au cours de sa conférence, le Dr Morin a expliqué que l'hôpital admet toujours les patients quand il s'agit de cas d'urgence, tandis que les cas de dépression, de tentatives de suicide et d'hallucination sont admis à l'hôpital psychiatrique.

Le Dr Morin traite ensuite de ce qu'est la clinique interne et fit remarquer qu'on envoie moins de patients maintenant, des études faites

ayant démontré qu'une nouvelle méthode de traitement comme les cliniques externes peut être plus efficace, parce que le patient peut rester dans son milieu, tout en se faisant traiter et sur le plan physique par le médecin, qui pourra suivre son évolution, et sur le plan socio-psychologique par la thérapie de groupe, etc.

Le choix

Le Dr Morin a également précisé que c'est l'équipe thérapeutique qui décide si le patient doit aller se faire traiter en clinique interne et le Centre externe est chargé de faire le dépistage. Le patient qui est dirigé vers la clinique interne sera suivi par son

médecin durant son hospitalisation ainsi qu'à son retour. Le Dr Morin insiste sur le fait qu'un malade alcoolique doit être traité sur le même pied d'égalité que tout être humain. Pour qu'un individu soit admis en clinique interne, il faut qu'il soit motivé, qu'il ait des chances de récupérer plus rapidement et que son physique exige un traitement plus intensif, tout en évitant le danger de dépendance envers la clinique.

A la fin de la conférence, le Centre de réadaptation pour alcoolique de Drummondville a profité de la circonstance pour offrir un cadeau souvenir à M. Maurice Cartier en guise de remerciement de ses nombreux services rendus au Centre et aux alcooliques.

Chambre de commerce du comté de Drummond: parmi les plus actives

DRUMMONDVILLE, (AR) — La Chambre de commerce du comté de Drummond se classe parmi les plus actives dans le mouvement, au Québec.

C'est ce que déclare M. Yvon Sirois, directeur général adjoint de la Chambre de commerce de la province de Québec, dans une lettre de félicitations qu'il a fait parvenir à la Chambre locale, après avoir pris connaissance du rapport sur l'aéroport international.

M. Sirois déclare, entre autre, qu'un organisme de pres-

sion se fait valoir au niveau de tous les gouvernements, par le sérieux de ses démarches, de ses initiatives et de ses projets.

La lettre continue que «la Chambre de commerce du comté de Drummond se classe parmi l'une des plus actives dans le mouvement, au Québec. Elle travaille méthodiquement, a une équipe d'administrateurs éveillés et d'avant-garde, se fixe des objectifs de toute catégorie et s'ils sont atteints, toujours susceptibles d'augmenter sensible-

ment le bien-être économique, civique et social de la collectivité concernée.

M. Sirois déclare de plus: «Messieurs de la Chambre de commerce du comté de Drummond, vous suscitez l'admiration de votre Chambre de commerce provinciale et vous contribuez d'une manière efficace à augmenter le prestige de notre mouvement auprès de toutes les autorités constituées».

Un seul blessé en fin de semaine à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un accident qui aurait pu avoir des répercussions passablement graves, est survenu boulevard St-Charles, à Drummondville, alors qu'une jeune piétonne a été happée par une voiture.

Il s'agit du jeune Alain Mercier, âgé de 14 ans, de la R. R. 3, (chemin Hemming), à Drummondville. Le jeune homme qui a été conduit à la clinique d'urgence de l'hôpital Sainte-Croix, de Drummondville, par le conducteur du véhicule impliqué, a pu regagner son domicile après avoir été traité pour des éraflures à la figure, côté droit, et au genou.

Le conducteur du véhicule, M. Alain Chenard, de Drummondville, a expliqué qu'il a voulu éviter une automobile, qui venait à sa rencontre et qui venait d'en croiser une troisième, lorsqu'il a heurté le jeune Mercier qui marchait en bordure de la route en compagnie d'un ami.

Auto vs lampadaire

Un autre lampadaire du service municipal de la voirie a été la victime d'une automobile, au cours de la fin de semaine, alors que le véhicule conduit par M. André Faucher, du 516 de la rue Moisan, et qui circulait boulevard St-Joseph, est allé s'arrêter sur un lampadaire.

Selon la version du conducteur, le pavé était glissant, et c'est à la suite d'un dérapage qu'il aurait perdu la maîtrise de son volant. Son automobile est allée frapper un lampadaire, à la hauteur de la rue St-Frédéric, près du viaduc du CNR.

A l'Unité sanitaire du comté de Mégantic

THETFORD MINES, (JS) — Les activités suivantes figurent au programme de l'Unité sanitaire du comté de Mégantic pour la semaine se terminant le 1er mars.

Cliniques antituberculeuses

Lundi le 24: Plessisville, de 9h. 30 à 11 heures a.m. et de 2 heures à 4 heures p.m. à l'Unité sanitaire.

Mardi le 25: St-Alphonse, de 9h. 30 à 11 heures a.m., et de

2 heures à 4 heures p.m. à l'Unité sanitaire.

Puériculture, DCT, Polio

Mardi le 25: Notre-Dame, de 2 heures à 3 heures p.m. à la salle paroissiale, Plessisville, de 2 heures à 3 heures p.m. à l'Unité sanitaire.

Mercredi le 26: St-Noël, de 2 heures à 3 heures p.m., au couvent Ste-Thérèse.

Jeudi le 27: St-Alphonse, de 2 heures à 3 heures p.m. à l'Unité sanitaire.

Johane 1ère règne sur Black Lake

BLACK LAKE, (JS) — C'est dans une atmosphère de franche gaieté que plusieurs centaines de jeunes étudiants de la municipalité de Black Lake ont assisté au couronnement de la reine de leur festival, Johane 1ère (Demers), vendredi soir dernier, devant le Foyer Bellevue.

Trois étudiantes de la polyvalente de Black Lake étaient candidates au titre de reine du festival des étudiants. Il s'agissait de Line Doyon, Candide Simoneau et Johane Demers. Cette dernière a été favorisée par le sort et a été couronnée reine du festival 1969.

C'est le premier festival que les étudiants de cette ville organisent et malgré la mise en branle de dernière heure, tout s'est déroulé très bien. Un des responsables a précisé que l'an prochain, ils s'y prendront plusieurs mois à l'avance pour organiser le programme.

car cette année, tout s'est fait à la dernière minute et cela a exigé excessivement de travail.

Encouragement

Rencontré sur les lieux, le maire de Black Lake, M. Emilien Maheux, a déclaré qu'il s'était fait un devoir de venir participer aux activités des jeunes de sa municipalité, car il s'est dit conscient que la jeunesse a besoin d'encouragement. Pour montrer jusqu'à quel point il fait preuve de solidarité avec les jeunes, le maire Maheux recevra les organisateurs, la reine et les duchesses à sa résidence ce soir.

Activités

D'autres nombreuses activités figurent au programme du carnaval de Black Lake. Au cours de la semaine, il y aura des compétitions, des soirées, des spectacles, etc. Pour terminer le tout, une grande soirée de clôture se déroulera à Black Lake le 1er mars.

Période intensive d'étude sur les problèmes régionaux au CER

THETFORD MINES, (JS) — Le Conseil Économique Régional de la zone de l'amiante connaîtra au cours de la semaine prochaine une période intensive d'étude sur les problèmes régionaux.

Lundi soir le 24 février, au Collège de Thetford les membres du conseil d'administration se réuniront pour une grande soirée d'information sous la direction du Service d'action régionale de l'Office de planification du Québec.

Rencontre

Le but de cette rencontre est d'approfondir une étude sur les moyens les

plus efficaces à prendre pour entreprendre une action concrète de sensibilisation de ceux qui militent à l'intérieur du mouvement. Des études semblables seront entreprises dans les 10 autres régions administratives de la province de Québec.

Semaine

Par la suite au cours de la semaine, d'autres activités en relation avec l'étude qui se déroulera lundi seront entreprises. Entre autre, le 25 février au secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste de la région de l'Amiante on a-

morcera une grande journée d'information. Le thème central de cette journée, sera: "Projet d'action régionale". Les trois sujets développés la veille seront alors réétudiés à fond sous tous leurs aspects.

Engagement de deux évaluateurs!

SHERBROOKE — Le conseil de ville de Sherbrooke entérinerait cet après-midi, à sa réunion régulière, l'engagement de deux nouveaux employés au service d'évaluation de la cité.

Selon ce qu'il nous a été donné d'apprendre au cours de la fin de semaine, il s'agirait de deux personnes d'une grande expérience qui ont oeuvré dans la région pendant quelques années en plus d'avoir suivi les cours de l'Institut canadien des évaluateurs accrédités.

Les deux personnes membres du service, MM. Jean-Guy Martel et Jean-Louis Perreault, ce dernier riche d'une expérience de cinq ans avec une importante compagnie de fiduciaire du pays, viendraient aider au personnel déjà sur place à préparer la révision complète d'un nouveau rôle d'évaluation pour la cité de Sherbrooke.

Me Jacques Besré, qui dirige le service présentement, a également obtenu en collaboration avec l'échevin Marcel Savard, de la Commission de finance, que le service d'évaluation de la cité ait de nouveaux locaux pour favoriser le travail des employés du service de la cité.



LES CABOTINS de Thetford Mines, donneront leur premier spectacle dimanche soir le 23 février à 20 h. 30 p.m., à l'école secondaire Albert Carrier. La photo a été prise au cours de la grande répétition générale, hier.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)



Les étudiants de la municipalité de Black Lake ont couronné vendredi soir dernier la reine de leur festival, Johane 1ère (Demers) a été l'heureuse élue parmi les duchesses qui étaient en lice. On remarque sur la photo Johane 1ère accompagnée de son intendante, M. Louis Beaudoin.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Campagne de souscription du club Kiwanis le 6 mars à Thetford

THETFORD MINES, (JS) — Le club Kiwanis de Thetford Mines procédera jeudi le 6 mars prochain, à sa campagne annuelle de souscription dans le but d'accumuler les fonds nécessaires au maintien de ses œuvres de charité et d'aide à la jeunesse de la région de l'or blanc.

Tous les membres du club Kiwanis visiteront les foyers de Thetford Mines et de la région immédiate entre 5 heures et 7 heures p.m., le 6 mars. Les détenteurs de bougies

chanceuses se verront attribuer une quinzaine de prix en argent.

Prix

La liste des prix se répartit ainsi: Premier prix, \$100, deuxième prix, \$50, troisième prix, \$25 et 16 prix de \$10 chacun. Les heureux qui découvriront une bougie gagnante n'auront qu'à communiquer avec les responsables qui seront à la disposition du public à la station radiophonique C.K.L.D. de Thetford Mines. L'attribu-

tion de ces prix se fera le soir même.

Collaboration

M. Luc Michel, responsable de la campagne de la bougie, ainsi que tous les membres du club Kiwanis espèrent que la population leur accordera la même collaboration que par les années passées. Grâce aux fonds qui seront recueillis au cours de cette campagne, les kiwaniens de Thetford Mines pourront faire de nombreux heureux chez les miséreux et parmi les jeunes.



VERITABLE MER DE BOUE — C'est en une véritable mer de boue que s'est transformée la rue St-Patrice à Magog, avec les derniers changements de température et les dégels. Par suite de travaux d'aqueduc effectués l'automne dernier, l'asphalte a été enlevée et les automobilistes devront redoubler de prudence et patienter jusqu'à ce que la température permette aux employés municipaux d'effectuer des travaux de pavage.

Les Olympiques prennent une avant de 2 à 0 en semi-finale

VICTORIAVILLE (JMH) — Les Olympiques de Victoriaville ont pris une avance de deux parties à zéro dans la semi-finale de 7 de la ligue Junior B de la Mauricie.

La partie, comme c'est devenu une habitude dans la ligue Junior B, fut très rude. Quatre bagarres éclatèrent (une à la deuxième période et trois à la troisième), mais les officiels intervinrent de façon efficace et rapide pour les réprimer. On peut toutefois noter que, pour une rare fois, les Olympiques furent loin d'avoir le dessus.

On sait que la série semi-finale A met aux prises les Bruins de Shawinigan et les Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine. Les vainqueurs de la finale affronteront les représentants champions du Saguenay Lac St-Jean dans une des séries conduisant au championnat Junior B Provincial.

Première période

1-Victoriaville: Bernard Garneau (Dumont, Tardif) 11-33
2-Victoriaville: Richard Mor-

risseau (Garneau, Blouin) 12-25
Punitions: Hamel 5-14, Bourassa 14-20.

Deuxième période

3-Victoriaville: Michel Blouin (Garneau, Hardy) 10-18
4-Grand-Mère: J.L. Lord (Hanson, Bourassa) 13-23
5-Grand-Mère: G. Paquin (White, Villemure) 15-49
Punitions: Bourassa 2-56, Tardif 11-47, Verville 12-40, Goudreau 12-40, Charland 14-22, Bourassa 14-18, Morrisseau 19-07, Villemure 19-07.

Troisième période

6-Victoriaville: Perreault (Pothier, Garneau) 0-11
7-Victoriaville: Verville (Girard) 4-23
8-Victoriaville: Pothier (Perreault) 10-12
9-Victoriaville: Hamel (Pothier, Tardif) 13-13
10-Victoriaville: Garneau (Pothier) 18-36
Punitions: Hardy 7-33, Leblanc 7-33, Perreault 10-12, Leclerc 10-12, Dumont 11-30, White 11-30, Garneau 14-36.

Editorial

Radio et TV ont pris la place des salles enfumées...

Tous les partis politiques, sauf peut-être les tout derniers-nés, ont leurs émissions à la télévision de Radio-Canada ou à des postes privés, de façon régulière, alors que les chefs ou leurs représentants y exposent leur programme respectif. Dans le cas des principaux partis, ces émissions commencent à dater. Pour les nouveaux, elles sont plutôt récentes.

Dans ce domaine, la télévision joue un grand rôle depuis plusieurs années et l'on a prétendu que cette façon de présenter les questions politiques avait largement contribué à diminuer le nombre de ceux qui assistent aux assemblées publiques chez nous, qu'elle a même diminué le nombre des assemblées. Il y a sans doute lieu de faire exception ici pour les ralliements où les chefs eux-mêmes font apparition au nombre des orateurs au programme.

De fait, les assemblées politiques chez nous n'attirent plus les foules ou les assistances d'autrefois et dans le domaine municipal surtout, on peut dire que cet instrument de propagande a pratiquement disparu, les candidats se contentant de s'adresser à la population par le truchement des ondes. C'est moins de dérangement et pour les candidats et pour le public que la télévision et la radio atteignent quand même, d'autant plus que le téléspectateur ou le radiophile n'a pas à sortir de chez lui et qu'il est mis au courant de la même façon que s'il avait à se transporter ailleurs.

Nous sommes loin de ces assemblées-montres des villes auxquelles accouraient des foules que l'on a déjà estimées entre 10,000 et 25,000 personnes. Aujourd'hui, quand un chef de parti attire de 4,000 à 5,000 personnes, ces assemblées sont considérées comme un succès. Les candidats, quand ils ne sont pas accompagnés du chef, attirent beaucoup moins de gens.

D'autant plus qu'en campagne électorale, le téléspectateur ou le radiophile qui demeure à la maison peut entendre les chefs de plusieurs partis dans la même soirée et à la fin de la campagne, il en connaît probablement bien plus long que ceux qui se promènent d'une salle paroissiale à l'autre.

C'est bien amusant de se rappeler le souvenir de ces salles paroissiales les soirs d'assemblées politiques. Les gamins et les enfants de chœur de la paroisse étaient assis en avant, formant un demi-cercle et ainsi, il était plus facile de se rendre compte, à travers la salle enfumée, que celle-ci se composait de deux parties, le parquet proprement dit et la tribune où les Enfants de Marie avaient joué "Fabiola", la semaine précédente...

Au-dessus de la tribune, deux cloches de Noël, grises de poussière, encadraient le portrait d'un homme que l'on n'arrivait pas à reconnaître. Plus à gauche, près d'une annonce de tonique, le portrait oublié d'un ancien candidat. A droite, celui d'un Père de la Confédération qui se balançait dans le courant d'air des portes de côté. Dans le temps, du moins, la Confédération était plus solide que lui! Un peu plus loin, le calendrier d'un marchand de fournaises de Toronto qui avait sucé toute la paroisse avec ses ventes à tempérament! Nous avons vu cela, mais aujourd'hui, nos salles paroissiales sont plus toilettes et les villageois sont plus fiers.

On peut dire que la grande vogue des assemblées politiques, à la ville comme à la campagne, a baissé depuis une quinzaine d'années, sauf bien dans les grandes circonstances. M. Louis St-Laurent était encore premier ministre quand les politiciens ont mis l'accent sur la télévision pour atteindre plus de gens à la fois. Au point que M. St-Laurent disait à ses organisateurs: "J'aime mieux parler devant une petite salle remplie que devant une grande salle à moitié vide".

Au surplus, pour ce que ces assemblées pouvaient rapporter! C'était bien plus un piquenique! Elles ont déjoué bien des calculs chez ceux qui les organisaient! D'autant plus qu'aujourd'hui, avec la multiplication des partis en présence, ceux-ci y gagnent probablement à recourir à la télévision et à la radio. Et puis, dans Québec, les chefs ont l'air pressés. C'est peut-être un signe que les élections ne sont pas loin...

Louis-C. O'Neill

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1968) L.T.E.E. 201, rue Dufferin, Sherbrooke, Qué. J1A 1G1. Autorité comme envoi de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT: au Canada par la poste, sans droits de distribution, par remittance, un an \$13.00; 6 mois \$7.00; 3 mois \$4.75; 1 mois \$1.75.

Aux États-Unis avec Supplément Perspectives: Un an \$25.00; 6 mois \$14.00; 3 mois \$8.00; 1 mois \$3.00.

Autres pays, outre-mer, etc. Un an \$30.00. La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation, A.B.C. et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse Canadienne, Presse Associée, Reuters, Agence France-Presse, Service de photos Facsimile de Presse Canadienne et ses agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUREL, président et directeur général, JACQUES F. FRANCOEUR, vice-président et éditeur.



Copyright SOP

LA DRAPEAUMANIE

Bloc-Notes

La fille de Herbert Asquith est décédée...

Lady Violet Bonham Carter, fille de Herbert Asquith, premier ministre d'Angleterre pendant la première guerre, vient de mourir à l'âge de 81 ans. Elle appartenait à une vieille famille libérale d'Angleterre. Elle avait bien connu les quatre "grands" de l'époque (Lloyd George d'Angleterre, Woodrow Wilson des États-Unis, Georges Clemenceau de France et Orlando d'Italie).

L'automne dernier, elle avait fait apparition avec Fernand Seguin au "Soleil de la Semaine". A cette occasion, elle avait raconté une foule de souvenirs politiques. Nous avons retenu de mémoire, de cette émission, qu'elle avait de la considération pour Winston Churchill et qu'elle estimait beaucoup, mais qu'elle avait rarement partagé ses vues politiques.

Elle était une suffragette anglaise dans le plus pur sens du mot. On l'a souvent identifiée avec Margot Asquith qui fut une "politicienne" de premier plan, mais Margot Asquith était la deuxième femme de son père.

A la télévision il y a plusieurs mois, elle avait donné ses impressions de la politique anglaise, de la Chambre des Communes, de la Chambre des Lords, aussi bien que de plusieurs hommes d'État qu'elle avait connus personnellement. Elle avait mis le doigt sur ce qu'elle considérait des faiblesses des partis politiques aussi bien sur ce qu'elle considérait comme des réussites, sans distinction de parti.

Malgré son grand âge, elle avait gardé cette vivacité d'esprit qui avait caractérisé sa carrière d'orateur et d'écrivain. Elle signait dans les journaux et périodiques anglais, des articles vivants qui nous parvenaient par le truchement d'agences de presse.

Sur la fin de sa carrière, elle voyait peut-être mieux et se montrait moins partielle, sur les événements dont elle avait été le témoin attentif, ce qui sans doute, doit être le lot de beaucoup de gens dans la retraite.

Cela explique probablement, la réflexion que l'on se fait des gens qui ont disparu: "C'est à l'Histoire qu'il appartient de les juger".

L.-C. O'N.

l'opinion

DES AUTRES JOURNAUX

Le capital intelligent

Les bombes ne réjouissent le cœur de personne, si ce n'est celui d'illuminés ou de sadiques inconscients plus centrés sur eux-mêmes que sur le bien commun. Si elles ne réjouissent personne, cela ne veut pas dire qu'il faille voir la vie en noir pour autant et jouer assez gratuitement aux propriétés de malheur.

De toute façon, des capitalistes anglais voient la situation d'un autre oeil puisqu'ils investissent à Saint-Romuald \$70,000,000. C'est que le capital est souple et qui peut affirmer de nos jours qu'il est en parfaite sécurité partout où il créera de nouvelles richesses? L'élément risqué partout où se crée la vertu du capital?

C'est ce que comprennent certains capitalistes anglais et la plupart des capitalistes américains. Mais c'est ce que ne comprennent pas toujours les capitalistes canadiens-anglais et même canadiens-français.

Pour eux, le capital doit jouir d'une sécurité maximum. Il ne faut pas l'effrayer, il faut même le dorloter, sinon il va bouder à Toronto où il s'ennuiera. Un capital boudeur, ce n'est pas un capital intelligent.

Il est heureux pour nous que les capitalistes ne se ressemblent pas tous. Les audacieux sont récompensés. Ils profitent des lois existantes et font confiance en l'avenir. La plupart du temps, ils en sont récompensés.

Bravo donc à l'Ultra-Mar et à la Golden Eagle du Canada qui construisent une raffinerie sur nos rives d'où ils pourront essaimer dans tout l'est du Canada. Et bravo pour la voix persuasive de Jean-Paul Beaudry. Le Québec est terre hospitalière et ce sont des esprits superficiels qui pensent le contraire, des esprits craintifs qui s'imaginent qu'il vaut mieux aller chercher fortune dans un climat de morne platitude que sur un sol à perspectives illimitées.

Il fut un temps au Québec où le climat social était stable, les ouvriers moins bien payés qu'ailleurs. On affirmait alors que c'était le climat le plus propice qui soit à l'investissement. Mais est-ce que les investissements québécois étaient plus considérables qu'ils ne le sont aujourd'hui?

Les fruits amers d'une propagande

Parmi les grands principes démocratiques, rares sont ceux qui ne souffrent pas de restrictions ou même d'exceptions, surtout quand la sécurité et le bien commun de toute une population sont en cause. Dans cette perspective, le sacage de l'Université Sir George Williams par une centaine de contestataires et la longue série d'attentats à la bombe qui affligent Montréal confèrent une acuité nouvelle à une question qu'on a retournée dans tous les sens depuis les débuts de la vie de l'homme en société: comment concilier les libertés fondamentales de l'individu avec les exigences de la sécurité publique dans une société qui se veut démocratique?

Quels privilèges ou même quels droits doivent être temporairement mis en veilleuse afin que la société dite libre telle que nous l'entendons soit mieux en mesure de se défendre contre ceux-là mêmes qui travaillent à sa destruction? De par sa nature même, ou plutôt de par sa faiblesse naturelle devant ses plus mortels ennemis, la société libre serait-elle irrémédiablement condamnée à disparaître?

A ce propos, l'opposition aux Communes de même qu'une partie de l'opinion ne peuvent être qu'à moitié satisfaites des réponses plutôt évasives que le premier ministre, M. Trudeau, a apportées aux questions précises et insistantes de M. George Hees sur les moyens que le gouvernement canadien entend prendre afin d'empêcher la venue au pays d'agitateurs étrangers. A la question la plus pressante du député conservateur de Prince Edward Hastings, le premier ministre s'est contenté de répondre que le gouvernement paraît du principe qu'une "société libre qui reconnaît la liberté de parole est préférable à toute autre." Il est facile de tomber d'accord avec lui sur ce point à condition que la société libre dont il est question ne soit pas menacée de désintégration justement par ceux qui utilisent cette liberté de parole à des fins exactement contraires à l'ordre public.

Une législation assez sévère n'en fixe-t-elle pas les limites, particulièrement en ce qui a trait à l'incitation à l'émeute, à la révolte et à la sédition? On le constate à regret, Montréal récolte en ce moment les fruits amers d'une propagande subversive que les représentants de plusieurs "pouvoirs" étrangers sont venus verser dans notre milieu sous l'oeil distrait des autorités.

A l'exception de quelques-unes, toutefois. Pour être juste, il faut rappeler qu'en novembre dernier le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, avait demandé au ministère de l'Immigration d'exercer un contrôle plus sévère sur l'admission au pays d'"instigateurs d'émeute et de révolution." C'était quelques semaines seulement avant l'ouverture de la fameuse conférence hémisphérique sur la guerre au Vietnam, qui eut lieu à Montréal à la fin de novembre dernier.

Rappelons également que le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, et le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Jean-Paul Picard, avaient appuyé l'attitude du directeur Gilbert, qui s'inspirait de vues claires et réalistes sur les dangers d'une certaine politique "de la porte ouverte" poussée à l'extrême.

Cyrille FELTEAU (La Presse)

En interview, avec démonstrations à l'appui, M. Ribner a expliqué ce qui se produit lorsqu'un réacteur quadrimoteur décolle.

L'aéroport international

Revue de la situation

OTTAWA (Spéciale) — L'impasse persiste toujours entre les gouvernements fédéral et provincial quant à l'implantation du nouvel aéroport international au Québec.

Alors que le gouvernement provincial par la voix de son représentant officiel, M. Robert Lussier, désire que le nouvel aéroport soit situé au sud de Montréal (dans la région de Farnham ou St-Constant), n'est pas du tout intéressé à le voir s'installer à Drummondville. Pour sa part, le gouvernement fédéral désire que le nouvel aéroport soit situé à l'ouest ou au nord (comme compromis) de Montréal.

A la suite du rapport présenté par le comité chargé d'étudier l'aspect économique, le gouvernement provincial a demandé d'y apporter quelques précisions. Comme on le sait, ce rapport préférait l'établissement de l'aéroport international sur la rive nord.

Nouvelles études

Par ailleurs, le gouvernement fédéral vient d'être saisi d'un rapport présenté par un groupe d'experts indépendants engagés par le gouvernement fédéral afin de compléter les études préliminaires quant à l'implantation du nouvel aéroport international.

Ce comité groupait les plus grands experts indépendants en aéronautiques. Celui-ci avait pour mission de visiter les aéroports internationaux, d'étudier les infra-structures, les problèmes que posent l'implantation d'un nouvel aéroport et déterminer jusqu'à quelle distance le nouvel aéroport peut-être aménagé sans préjudice aux usagers.

Ces dernières études seraient les raisons du retard apporté par le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, à faire connaître sa décision ainsi que l'attente de l'étude du gouvernement provincial. Selon les renseignements obtenus, ce rapport serait complété, mais n'aurait pas encore été présenté aux autorités fédérales.

Raisons

Le comité fédéral aurait été formé afin de se prévenir contre les technocrates impliqués depuis deux ans dans l'étude de ce projet qui auraient décidé à l'avance où serait situé le nouvel aéroport sans s'être soucieux, s'étant enfermés dans une tour d'ivoire, des répercussions que cette décision aurait quant aux politiques des autres ministères et des politiques d'ensemble du gouvernement.

Actuellement, le cabinet est saisi du problème et en fait l'étude. Cependant, le choix du site ne sera pas connu avant au moins une semaine, car une nouvelle rencontre doit avoir lieu auparavant entre MM. Paul Hellyer et Robert Lussier.

Telle est la situation actuelle: la décision sera prise bientôt quant à l'emplacement du site du nouvel aéroport et peut-être, comme le faisait remarquer l'animateur de "Tires au clair", que ce sera dans ni l'une, ni l'autre des régions étudiées.

Opposition

Quant au parti de l'opposition, le chef du parti Progressiste Conservateur, M. Robert Stanfield, a fait savoir au cours d'un interview que son parti appuyait la demande de Drummondville. Le congrès provincial a d'ailleurs ratifié cette position.

Pour ce qui est du parti du Crédit social, M. Réal Caouette, chef de ce parti, a annoncé officiellement qu'il appuyait la région de Drummondville. Il s'agit d'ailleurs du premier chef de parti à prendre position.

Sur le plan provincial, M. René Lévesque, chef du Parti Québécois, a opté catégoriquement pour Drummondville, y apportant cependant une restriction: l'aéroport international ne doit pas être situé à plus de 40 milles de la Métropole.

Quant au parti libéral, son chef, M. Jean Lesage, demeure muet. Ce parti ne s'est pas encore prononcé officiellement si ce n'est la voix de M. Lesage en Chambre: "Pourvu qu'il soit au Québec".

Technique

Sur le plan technique deux experts se sont prononcés en faveur de Drummondville, il s'agit de M. Henri Rousselle, du ministère des Transports et M. Michel Pourcellet, professeur en droit aéronautique à l'Université de Montréal. Les experts préfèrent d'autres sites se sont toujours refusés d'en donner les raisons. M. Jean Richer, de la compagnie Pacifica Canadienne, a confirmé que dans l'éventualité de la construction de l'aéroport international à Drummondville, un turbo train serait installé entre le nouveau site et Dorval.

Sur le plan technique Drummondville ne présente aucun handicap (même des avantages) alors que sur le plan politique 800 municipalités ont appuyé le projet ce qui représente selon M. Robert Malouin, environ 3,000,000 de personnes.

Comme un aimant, un aéroport attire beaucoup de choses

Par R.-J. Anderson

TORONTO, (PC) — Comme un aimant, un aéroport attire beaucoup de choses et de gens. Les gens sont bruyants, parfois plus même, selon les gens de l'aviation, que les moteurs réactifs dont ils se plaignent.

Après tout, disent les aviateurs, l'aéroport a été le premier sur les lieux. Cela ne les empêche pas de manifester de la sympathie aux autres, sur ce problème important de la civilisation du 20^e siècle. Dans le calme des laboratoires, les bureaux des fonctionnaires et les ateliers des architectes, on cherche une réponse au bruit.

On a fait des progrès dans la réduction du bruit des réacteurs on en fera encore, mais il en coûte cher parfois \$1 million pour un seul appareil, ce qui pourrait ruiner certaines compagnies aériennes, si l'on devait les forcer à convertir toutes leur flotte d'appareils.

On prévoit dans certaines villes que la circulation aérienne doublera d'ici cinq ans et quadruplera d'ici 10 ans. Devant ces prédictions, ajoutées à l'avènement d'appareils plus gros et plus rapides, les milieux intéressés croient qu'en plus du problème du bruit, il faudra s'attaquer à celui créé par la densité de la circulation. Pour eux, le travail commencerait par l'aménagement d'un nouvel aéroport, mais c'est là sujet épineux, dont peu veulent parler.

Lucien Langlois, (Montréal-Matin)

Spécialiste du bruit

Des dépenses de centaines de millions de dollars pour la construction de nouveaux locaux, nouvelles pistes, routes et terrains, affecteraient forcément les deniers publics, et nécessiteraient l'intervention des trois niveaux de gouvernement.

H.-S. Ribner, de l'Institut des études aéronautiques de l'Université de Toronto, n'a pas à se préoccuper trop de politique. Sa spécialité est le bruit causé par les avions et les solutions qu'on peut y apporter.

Il refuse de parler de l'aéroport international de Toronto, à Malton, non loin de son laboratoire. Là, les protestations des gens vivant dans le district ont forcé le ministère des Transports à changer ses plans. On projetait une expansion importante de l'aéroport en vue des besoins des années 1980. Le ministère ne fera maintenant que ce qui est absolument essentiel pour les années '70.

Le mouvement opposé à l'expansion a atteint un tel sommet qu'on est allé jusqu'à dire que le bruit des avions menaçait la vie sexuelle des gens des environs.

En interview, avec démonstrations à l'appui, M. Ribner a expliqué ce qui se produit lorsqu'un réacteur quadrimoteur décolle.

gnés aériennes. De plus, à moins de conditions atmosphériques spéciales, le parcours du vol ne passe pas au-dessus des secteurs habités".

Maison mal placée

Les gens de l'aéroport, qui préfèrent garder l'anonymat, disent que tout d'abord, la maison précitée ne devrait pas être là. Selon eux, un constructeur aura trouvé une porte de sortie à travers les règlements municipaux, aura érigé une maison près de la piste; un agent d'immobilier rusé l'aura vendu au citoyen un jour que la circulation aérienne était clairsemée ou que le vent soufflait dans une autre direction.

Les fonctionnaires municipaux avouent que c'est possible, mais, ajoutent-ils, Ottawa n'informe pas le gouvernement local de ses projets d'expansion.

M. Ribner ne s'arrête pas à ce qu'on aurait pu ou dû faire. Il ne fait qu'indiquer au tableau noir que l'avion qui s'envole et prend de l'altitude peut développer jusqu'à 120 décibels alors qu'il se trouve à quatre milles de la piste.

M. Ribner affirme que les grandes compagnies aériennes travaillent fort à mettre au point des dispositifs qui puissent réduire, entre autres bruits, celui produit par les hélices des réacteurs.

Ainsi, Boeing a découvert qu'il était possible de réduire le nombre de décibels de 13 à 16 sur un bruit de 124 décibels. Cela semble minime, dit l'expert en bruit, mais à l'oreille humaine, le bruit sera réduit trois fois.

Un réseau excellent

La compagnie Boeing évalue à \$1 million ce qu'il pourrait lui en coûter pour munir chaque appareil de ces dispositifs et qu'il faudrait deux ans pour le produire.

Ce prix résulterait directement d'une hausse des coûts d'opération d'une ligne aérienne, et peut-être d'une hausse du prix des passages.

Le Canada, où le ministère des Transports construit, possède et administre tous les grands aéroports, jouit d'un des meilleurs services aériens au monde. Aux États-Unis, la plupart des aéroports sont la propriété de municipalités et soumis aux lois fédérales.

Dans les deux pays, les administrations municipales se plaignent de ne pouvoir participer plus aux prédictions en vue du développement des aéroports.

Les règlements municipaux qui permettent l'aménagement de quartiers domiciliaires ou industriels près des aéroports sont vite défectueux, et les urbanistes aimeraient savoir ce qui peut arriver dans 25 ou 30 ans, et non pas dans 10 ans.

Les municipalités se rendent compte des avantages économiques d'un aéroport pour la région desservie. Malton, où plus de 5,000 personnes travaillent, attirerait annuellement \$150 à

\$200 millions dans l'économie de la région de Toronto.

Des études aux États-Unis ont indiqué qu'un individu qui marche dans un square remarque à peine le bruit d'un avion qui s'envole, tandis que le même volume de bruit se répandant sur une région fermée distrait le même individu.

Des principes

A partir de ces données, M. Ribner a déterminé certains principes visant à diminuer la nuisance causée par le bruit des aéroports. Ces principes ont été présentés dans des rapports à l'Administration fédérale de l'aviation, aux États-Unis.

On pourrait d'abord établir un parc public autour de l'aéroport.

Une autre zone pourrait être réservée à l'industrie lourde où la prévention contre le bruit serait limitée ou inutile, étant donné la nature des édifices et le bruit qu'on y fait.

L'industrie légère, sans prévention spéciale contre le bruit, viendrait ensuite, suivie des quartiers résidentiels. Les édifices comme les hôpitaux, théâtres et écoles, exigeraient une construction insonorisée.

Les gens des milieux de l'aviation sont d'accord avec ce concept de l'aéroport. Ils entendent pour l'avenir un mouvement aérien accru et des appareils plus gros, ces derniers transportant plus de passagers et, partant, nécessitant plus de force de poussée.

L'industrie ne s'entend pas sur la question de savoir si une puissance accrue signifierait plus de bruit.

Le premier grand réacteur à prendre les airs a été le B-747 de Boeing, long de 231 pieds, pesant 355 tonnes et pouvant transporter 490 passagers. L'appareil a accompli son voyage inaugural le long de la côte occidentale des États-Unis, le 9 février.

L'avion est deux fois plus gros que tout autre appareil volant présentement. Ses quatre moteurs, chacun ayant une force de poussée de 43,500 livres, sont deux fois plus puissants que ceux des appareils commerciaux actuellement en usage.

Boeing prépare une version prolongée du B-747. L'appareil mesurerait 265 pieds et aurait une envergure de 219 pieds. Il transporterait de 600 à 800 passagers.

Tribune libre

La Tribune publie les lettres traitant d'un sujet d'intérêt public qui lui sont adressées pourvu que ces lettres portent la signature, le nom et l'adresse véritables de leur auteur. Un pseudonyme peut être utilisé. Chaque lettre doit rester dans les limites de cinq cents mots.

Notre journal se réserve le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'une idée, d'un groupement ou d'un parti politique, de même que celles qui contiennent des injures ou des attaques personnelles et celles qui sont jugées sans intérêt ou contraires au bon sens.

Les lettres anonymes sont jetées au panier.

L'entente canado-américaine sur le commerce des autos aura été profitable aux deux

Par WALTER McCALL du "Windsor Star"

WINDSOR, Ont. (PC) — L'entente sur le commerce d'automobiles entre le Canada et les États-Unis a été éminemment profitable aux deux partenaires. Les gains ont été surtout enregistrés du côté canadien: l'exportation de produits de l'automobile est devenu le plus important poste en revenus-dollars, suivi des produits forestiers et du blé.

L'industrie canadienne de l'automobile, il y a quatre ans en-

core affligée de courtes périodes de production, de duplication onéreuse de modèles d'automobiles et d'inefficacité dans les usines, causée par les barrières tarifaires et les exigences imposées par le Commonwealth, fait maintenant partie du courant de productivité des États-Unis, et partage l'objectif de base de l'entente: créer une économie de l'automobile qui soit vraiment nord-américaine.

Les États-Unis, pour leur part, ont apparemment accepté le Canada comme nouvelle source de véhicules et de pièces de rechange, et multiplient leurs achats de leur voisin du Nord. Des deux côtés de la frontière, on craignait que les fabricants indépendants de pièces au Canada ne soient rachetés par des firmes américaines et qu'en retour, le marché ne soit envahi de pièces moins chères fabriquées au Canada, ce qui aurait forcé les firmes américaines à emménager au Canada ou à se retirer des affaires. Ces craintes ne se sont pas matérialisées.

Quatre milliards

Karl E. Scott, président de

Ford du Canada, est d'avis que l'exportation de produits canadiens de l'automobile pourrait atteindre les \$2,5 milliards d'ici la fin de 1969.

Donald S. Wood, vice-président et directeur général de l'Association des fabricants de pièces de rechange, section canadienne, a récemment affirmé, lors d'un colloque sur les relations canado-américaines, à l'Université de Windsor, que le pacte sur l'automobile, entré en vigueur en 1965, a donné lieu à un commerce bilatéral de \$4 milliards en produits automobiles, et que ce chiffre d'affaires a été partagé presque également entre les deux pays.

Certains économistes américains affirment néanmoins que le pacte profite beaucoup plus au Canada qu'aux États-Unis.

Des politiciens américains y sont opposés. Ainsi, le sénateur Vance Hartke, de l'Indiana, a affirmé:

"Ce qu'on vante comme l'entente la mieux réussie dans l'histoire canadienne est en même temps l'une des pires pour les États-Unis".

Le ministère canadien de l'Industrie laisse entendre que le pacte, depuis sa signature en janvier 1965, jusqu'en juin 1968, a donné lieu à la construction de 98 nouvelles usines au Canada et à l'expansion de 180 autres.

Production doublée

L'emploi dans l'industrie canadienne a augmenté de plus de 22.000 ouvriers, et l'investissement en nouveaux services a totalisé plus de \$765 millions.

En 1968, l'industrie automobile canadienne, pour la première fois de son histoire de 65 ans, a produit plus d'un million de véhicules, près du double de la production de 1962.

En 1967, dernière année pour laquelle on possède des renseignements à point, le commerce bilatéral de véhicules et pièces entre le Canada et les États-Unis a totalisé pour \$3,3 milliards. En 1964, le total était de \$760 millions.

Toutes les manufactures canadiennes importantes de produits de l'automobile ont établi des records en 1968.

L'entente sur le commerce de l'automobile a également créé des problèmes, le plus important d'entre eux étant la parité de salaires.

La société Chrysler a accordé la parité de salaires aux ouvriers de sa filiale canadienne, membres du Syndicat des travailleurs de l'automobile, en 1967. Ford et General Motors ont dû imiter Chrysler.

La révision du pacte sur l'automobile a été entreprise il y a maintenant un an. Les deux pays, dit-on, sont intéressés à élargir l'entente pour y faire entrer d'autres pièces d'automobiles et peut-être même d'autres industries.

On ne s'attend pas à ce que le rapport officiel sur les trois premières années de l'entente soit publié avant que l'administration Nixon ne soit affirmée au poste.

Les informations économiques

La situation financière de Montréal: pas tragique

MONTREAL (PC) — La situation financière de Montréal, dans son ensemble et à long terme, n'est pas seulement bonne; elle est excellente et le crédit de la ville ne fait pas que se maintenir à un bon niveau: il s'est amélioré au cours des huit dernières années.

C'est la situation budgétaire, c'est-à-dire dans les limites du budget annuel, qui n'est pas rose: l'ordre de grandeur des difficultés de Montréal est de \$18 millions.

Voilà ce qu'a expliqué, hier, chiffres en main, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Alors que bon nombre de contribuables croyaient que la métropole allait vers la faillite et serait placée sous la tutelle de Québec, vu l'importante hausse de 23 p.c. décrétée au mois de décembre, c'est un tableau de la situation beaucoup plus optimiste que celui présenté récemment par le maire Drapeau au cours d'intervues télévisées, que M. Saulnier a décrit en citant plusieurs de ses chiffres.

Les taxes

A ceux qui ont broyé du noir — et ils sont légion — à la suite de l'imposition d'une taxe additionnelle sous le signe de "l'urgence", M. Saulnier a tenté de dorer la pilule en répétant qu'il s'agit de la première majorité en huit ans de pouvoir.

Quelle est la vérité? s'est-il lui-même demandé.

Depuis 1960, l'administration Drapeau-Saulnier a réduit le taux de la taxe foncière de 220 cents de la taxe d'évaluation (de \$1,52 à \$1,30) et majoré la hausse de l'évaluation de 42 cents depuis huit ans, ce qui représente \$1,030 millions en argent et une moyenne de 5 p.c. par

année en pourcentage. Il en résulte donc, d'après M. Saulnier, une augmentation de seulement 6 p.c. "conforme au taux d'expansion des coûts reconnus par les hommes d'affaires."

Pour ajouter du poids à son argumentation, M. Saulnier a mentionné que la taxe d'eau a été réduite de 7.15 à 5.90 p.c. de la valeur locative depuis l'arrivée du Parti civique, tandis que la taxe d'affaires a aussi été diminuée de 12.01 p.c. à 11.50 p.c. de l'évaluation.

Le problème

"Il y a un problème, a reconnu M. Saulnier. L'ordre de grandeur des difficultés de la ville se chiffre par \$18 millions."

Selon ses explications, il s'agit de deux montants budgétés pour l'année financière 1968-69: \$29 millions comme revenu de la taxe volontaire inclus dans le budget révisé de décembre dernier et \$9 millions pour la participation de la ville aux caisses de retraite des employés municipaux.

Dans le premier cas, cette source reste incertaine pour l'avenir, jusqu'à ce que la Cour suprême rende son verdict final et, dans le second cas, il s'agit d'une mesure temporaire pour une durée de deux ans.

Trois solutions

Pour mettre fin, au moins en gros, aux difficultés budgétaires de Montréal et aux problèmes financiers des grandes villes de Québec, en particulier à l'égard de la métropole, M. Saulnier a résumé les trois solutions depuis longtemps énoncées:

— répartir le coût des services à caractère régional entre les quelque 28 municipalités de l'île et les autres villes de la région s'il y a lieu;

— meilleur partage du produit de la taxe de vente "Il n'y a pas de justice envers Montréal. Il y a des pourparlers constants, à ce sujet. Avant 1960, j'ai présenté une motion adoptée à l'unanimité par le conseil sur le partage de la taxe de vente: ce n'est donc pas nouveau."

— coût de l'éducation défrayé autrement que par seule-

ment l'impôt foncier afin de laisser justement une plus large part de l'assiette fiscale aux municipalités.

"C'est un problème très, très, très grave a dit M. Saulnier, qui suggère que les municipalités prennent à leurs charges toutes les installations physiques et l'équipement pédagogique des commissions scolaires, alors que l'enseignement proprement dit pourrait être défrayé par un

impôt uniforme à tous les citoyens du Québec.

I.O.S. Venture Fund est arrivé

Exceptionnellement, vous pouvez bénéficier des avantages du prix de lancement, jusqu'au 11 mars 1969. Ne manquez pas cette formidable occasion. Téléphoner: moi ou écrivez-moi au plus tôt.

Signature: 563-0701

Service de 24 heures.

S.D. Millet, superviseur, I.O.S. du CANADA LEE

1469, rue Dagenais, Sherbrooke.

EMMENAGEZ MAINTENANT

PAYEZ LE 1^{ER} MAI 1969 SEULEMENT

C'est le meilleur temps pour faire votre emménagement dans l'élégant

EDIFICE ROYAL TRUST

25 n., rue Wellington, Sherbrooke

Bonif spécial: vous ne paierez la location qu'à compter du 1^{er} mai prochain. Jouissez du confort et des commodités ultra-modernes de cet immeuble à bureaux, complet avec:

- Climatisation, ventilation et contrôle de l'humidité.
- Climatisation individuelle l'année durant.
- Service de cloisonnement et de décoration, et prises de courant électrique et de téléphone répondant à vos besoins.
- Service complet de conciergerie (24 heures).
- Restaurant sur les lieux — livraison rapide.
- Cloisons insonorisées où nécessaires.
- Ascenseurs électroniques
- Entièrement à l'épreuve du feu.

Pour renseignements, appelez:

Lion Entreprises Inc.

M. J. R. LAURIN Sherbrooke: 562-4447
Montréal: 288-1119

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL JOUR ET NUIT COMMERCIAL OU RÉSIDENTIEL

TAS

SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUE 569-6366

MONTREAL 866-6921

QUEBEC 522-2024

OTTAWA 236-7151

FONDS MUTUELS?

Vous aurez le meilleur rendement avec COMMONWEALTH INTERNATIONAL LEVERAGE

40%

Les dividendes, donnait à Leverage une valeur de \$104,516 au 31 décembre 1968.

Notre compagnie offre aussi un Plan d'épargne-retraite, enregistré, qui vous fera épargner sur l'impôt. Le gouvernement a fixé le 28 février 1969, comme date limite, pour s'enregistrer au plan, pour l'année 1968.

Pour information complète, écrivez à

CANADIAN CHANNING CORPORATION LTD.
2727 ouest, rue King, suite 275
Sherbrooke — Tél.: 569-2637

VENDEURS: Hugh S. Rose — Chas. W. Ross, Guy Levesque, — A.J. Buckland, Edouard Darcy, — Ronald Reed.

Canadian Channing Corporation Ltd., 2727 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.
Veuillez me donner des renseignements sur vos divers plans.

Nom _____

Adresse _____

Tél.: _____

COMPTABLES AGRÉÉS

DE LA REGION DES CANTONS DE L'EST
Membres de l'Institut des Comptables Agréés de Québec
C. D. MELLOR, C.A.
Directeur administratif
630 ouest, rue Logeuchetière
Montréal

SHERBROOKE
Belanger, Saint-Jacques
Sirois, Comtois & Cie
Comptables agréés
231, avenue Dufferin, Suite 100
Sherbrooke, Qué., Tél.: 563-2491
11, rue Thibodeau
Lac-Mégantic, Qué., Tél.: 583-0411

LEO DOYON
Comptable agréé
36 nord, rue Wellington
Sherbrooke, Tél.: 569-9176

HERBERT, ROY, BEAUDOIN, CROTEAU & ASSOCIÉS,
Comptables agréés
Tél.: 563-4111,
37, RUE BROOKS, Sherbrooke.

LAROCHELLE, SAVARD, GOSSELIN & GOSSELIN
Comptables agréés
108 nord, rue Wellington
Suite 100
Sherbrooke, Tél.: 567-5259

LAVALLÉE, BEDARD, LYONNAIS, GASCON, COCKETT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
David J. Cockett, C.A.
Edifice Continental, suite 201
Sherbrooke — 569-5501
Montréal — Trois-Rivières

Rapports financiers

Bell Knit Industries Ltd., pour l'exercice financier écoulé au 31 décembre 1968: \$33,246 au regard de \$39,965, recul, en 1967.

Canada Crushed and Cut Stone Ltd., pour l'exercice terminé au 31 décembre 1968: \$796,958 ou \$4.19 l'action au regard de \$542,073 ou \$2.85 l'action en 1967.

Domec Industries Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 octobre 1968: \$3,344,386, perte, comparativement à \$316,386, en 1967.

Dominion Lime Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$151,914, recul, comparativement à \$316,386, en 1967.

Hallnor Mines Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin au 31 décembre 1968: \$614,422 au 31 cents l'action au regard de \$432,080 ou 22 cents l'action en 1967.

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd., pour l'exercice terminé au 31 décembre 1968: \$12,382,000 ou \$1.24 l'action comparativement à \$12,741,000 ou \$1.28 l'action en 1967.

Island Telephone Co. Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$416,122 ou \$1.29 l'action comparativement à \$411,588 ou \$1.28 l'action en 1967.

Rapid Data System and Equipment Ltd., pour les six mois terminés au 31 décembre 1968: \$58,940 ou 5 cents l'action au regard de \$91,134, recul, en 1967.

Westcoast - Rosco Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$310,000 ou 64 cents l'action au regard de \$751,000 ou \$1.55 l'action en 1967.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

ET OFFRES D'EMPLOIS

CONTROLEUR

Une importante compagnie fabricant divers produits à Sherbrooke a une ouverture pour un contrôleur.

Les candidats devront posséder un diplôme dans le commerce, soit R.A. ou C.C.A., C.A., ou plusieurs années d'expérience dans le domaine.

S.V.P. envoyer tous les détails, incluant votre salaire actuel à

Casier 89, La Tribune, Sherbrooke, Qué.

COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT

Une importante compagnie fabricant divers produits à Sherbrooke a une ouverture pour un comptable en prix de revient.

Les candidats devront posséder un diplôme en commerce, R.I.A. ou plusieurs années d'expérience en coût de revient.

S.V.P. envoyer tous les détails, incluant votre salaire actuel à

Casier 88, La Tribune, Sherbrooke, Qué.

ENSEIGNEZ EN ONTARIO PROFESSEURS D'ÉCOLES SECONDAIRES

Etes-vous intéressé à enseigner dans des écoles secondaires, modernes, FRANÇAISES, en Ontario? Il nous faut des professeurs de langue française dans toutes les matières:

Académiques, Commerciales et Techniques

Echelle de salaire:

- A) Degré universitaire et entraînement pédagogique: \$7,000 à \$11,300.
- B) Degré universitaire avec spécialité et entraînement pédagogique: \$8,100 à \$13,300.
- C) A l'occasion pour l'expérience: \$300. par année.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à:

M. R. E. Barbeau,
Motel LeBaron, Sherbrooke
LUNDI, 24 FEV., après-midi
et MARDI, 25 FEV., toute la journée.



"J'AIMERAIS QUE MON FILS PASSE LA TRIBUNE"

Si vous désirez une clientèle d'abonnés de journal, pour votre garçon, communiquez avec le gérant de l'école de La Tribune.

A SHERBROOKE
SIGNALÉZ: 569-9201

Les responsabilités personnelles stimulent les enfants. Ce père ne le sait que trop. Il n'aime pas "pousser" dans le dos de ses garçons... mais il veut bien qu'ils prennent plus de responsabilités. Il désire aussi qu'ils apprennent à se débrouiller et de voir leurs efforts se couronner d'un profit.

Ce père réalise parfaitement qu'un garçon qui a une clientèle d'abonnés d'un journal est par le fait un homme d'affaires travaillant à son propre compte. Ce garçon apprend à budgétiser son temps, à tenir des chiffres et renseignements précis; il devient plus confiant à la suite de ses responsabilités accrues. De plus son profit lui assure un bon départ en vue d'études plus avancées. Si votre garçon veut à exprimer le désir de posséder un parcours de journaux, ne posez pas outre à ses désirs. Il fait montre d'initiative. N'est-ce pas là la façon de forger un caractère fort?

A L'EXTÉRIEUR DE SHERBROOKE,
composez les numéros suivants:

Acton Vale 546-2136	Deauville 864-4188	Richmond 826-2136
Arthabaska 357-2359	Disraeli 449-2181	Scottsboro 657-4697
Asbestos 879-2457	Drumville 478-1328	Thetford 335-9952
Black Lake 423-5371	East Angus 832-3450	Victoriaville 758-8777
Brompton 846-2388	Granby 378-8114	Warwick 358-2985
Coaticook 849-3742	L-Mégantic 583-0748	Waterloo 539-0264
Coleraine 875-3218	Lambton 486-2682	Waterloo 837-2442
Cowansville 263-0244	Magog 843-5144	Weedon 61
	Pleasantville 362-2065	Windsor 846-4275
	Denville 839-2445	Princeville 364-5628
		Valcourt 150

LA TRIBUNE
LE PREMIER JOURNAL QUÉBÉCOIS DE LA RIVE SUD

LA TRIBUNE

RADIO-TELEVISION-ARTS

CE SOIR ET DEMAIN A LA TELEVISION

LUNDI

SOIRÉE

- 7.00-7.15: 24 heures
- 7.15-7.30: 24 heures
- 7.30-7.45: 24 heures
- 7.45-8.00: 24 heures
- 8.00-8.15: 24 heures
- 8.15-8.30: 24 heures
- 8.30-8.45: 24 heures
- 8.45-9.00: 24 heures
- 9.00-9.15: 24 heures
- 9.15-9.30: 24 heures
- 9.30-9.45: 24 heures
- 9.45-10.00: 24 heures
- 10.00-10.15: 24 heures
- 10.15-10.30: 24 heures
- 10.30-10.45: 24 heures
- 10.45-11.00: 24 heures
- 11.00-11.15: 24 heures
- 11.15-11.30: 24 heures
- 11.30-11.45: 24 heures
- 11.45-12.00: 24 heures
- 12.00-12.15: 24 heures
- 12.15-12.30: 24 heures
- 12.30-12.45: 24 heures
- 12.45-1.00: 24 heures
- 1.00-1.15: 24 heures
- 1.15-1.30: 24 heures
- 1.30-1.45: 24 heures
- 1.45-2.00: 24 heures
- 2.00-2.15: 24 heures
- 2.15-2.30: 24 heures
- 2.30-2.45: 24 heures
- 2.45-3.00: 24 heures
- 3.00-3.15: 24 heures
- 3.15-3.30: 24 heures
- 3.30-3.45: 24 heures
- 3.45-4.00: 24 heures
- 4.00-4.15: 24 heures
- 4.15-4.30: 24 heures
- 4.30-4.45: 24 heures
- 4.45-5.00: 24 heures
- 5.00-5.15: 24 heures
- 5.15-5.30: 24 heures
- 5.30-5.45: 24 heures
- 5.45-6.00: 24 heures
- 6.00-6.15: 24 heures
- 6.15-6.30: 24 heures
- 6.30-6.45: 24 heures
- 6.45-7.00: 24 heures

MARDI

MATIN

- 7.00-7.15: 24 heures
- 7.15-7.30: 24 heures
- 7.30-7.45: 24 heures
- 7.45-8.00: 24 heures
- 8.00-8.15: 24 heures
- 8.15-8.30: 24 heures
- 8.30-8.45: 24 heures
- 8.45-9.00: 24 heures
- 9.00-9.15: 24 heures
- 9.15-9.30: 24 heures
- 9.30-9.45: 24 heures
- 9.45-10.00: 24 heures
- 10.00-10.15: 24 heures
- 10.15-10.30: 24 heures
- 10.30-10.45: 24 heures
- 10.45-11.00: 24 heures
- 11.00-11.15: 24 heures
- 11.15-11.30: 24 heures
- 11.30-11.45: 24 heures
- 11.45-12.00: 24 heures
- 12.00-12.15: 24 heures
- 12.15-12.30: 24 heures
- 12.30-12.45: 24 heures
- 12.45-1.00: 24 heures
- 1.00-1.15: 24 heures
- 1.15-1.30: 24 heures
- 1.30-1.45: 24 heures
- 1.45-2.00: 24 heures
- 2.00-2.15: 24 heures
- 2.15-2.30: 24 heures
- 2.30-2.45: 24 heures
- 2.45-3.00: 24 heures
- 3.00-3.15: 24 heures
- 3.15-3.30: 24 heures
- 3.30-3.45: 24 heures
- 3.45-4.00: 24 heures
- 4.00-4.15: 24 heures
- 4.15-4.30: 24 heures
- 4.30-4.45: 24 heures
- 4.45-5.00: 24 heures
- 5.00-5.15: 24 heures
- 5.15-5.30: 24 heures
- 5.30-5.45: 24 heures
- 5.45-6.00: 24 heures
- 6.00-6.15: 24 heures
- 6.15-6.30: 24 heures
- 6.30-6.45: 24 heures
- 6.45-7.00: 24 heures

MERCREDI

MATIN

- 7.00-7.15: 24 heures
- 7.15-7.30: 24 heures
- 7.30-7.45: 24 heures
- 7.45-8.00: 24 heures
- 8.00-8.15: 24 heures
- 8.15-8.30: 24 heures
- 8.30-8.45: 24 heures
- 8.45-9.00: 24 heures
- 9.00-9.15: 24 heures
- 9.15-9.30: 24 heures
- 9.30-9.45: 24 heures
- 9.45-10.00: 24 heures
- 10.00-10.15: 24 heures
- 10.15-10.30: 24 heures
- 10.30-10.45: 24 heures
- 10.45-11.00: 24 heures
- 11.00-11.15: 24 heures
- 11.15-11.30: 24 heures
- 11.30-11.45: 24 heures
- 11.45-12.00: 24 heures
- 12.00-12.15: 24 heures
- 12.15-12.30: 24 heures
- 12.30-12.45: 24 heures
- 12.45-1.00: 24 heures
- 1.00-1.15: 24 heures
- 1.15-1.30: 24 heures
- 1.30-1.45: 24 heures
- 1.45-2.00: 24 heures
- 2.00-2.15: 24 heures
- 2.15-2.30: 24 heures
- 2.30-2.45: 24 heures
- 2.45-3.00: 24 heures
- 3.00-3.15: 24 heures
- 3.15-3.30: 24 heures
- 3.30-3.45: 24 heures
- 3.45-4.00: 24 heures
- 4.00-4.15: 24 heures
- 4.15-4.30: 24 heures
- 4.30-4.45: 24 heures
- 4.45-5.00: 24 heures
- 5.00-5.15: 24 heures
- 5.15-5.30: 24 heures
- 5.30-5.45: 24 heures
- 5.45-6.00: 24 heures
- 6.00-6.15: 24 heures
- 6.15-6.30: 24 heures
- 6.30-6.45: 24 heures
- 6.45-7.00: 24 heures

APRÈS-MIDI

- 1.00-1.15: 24 heures
- 1.15-1.30: 24 heures
- 1.30-1.45: 24 heures
- 1.45-2.00: 24 heures
- 2.00-2.15: 24 heures
- 2.15-2.30: 24 heures
- 2.30-2.45: 24 heures
- 2.45-3.00: 24 heures
- 3.00-3.15: 24 heures
- 3.15-3.30: 24 heures
- 3.30-3.45: 24 heures
- 3.45-4.00: 24 heures
- 4.00-4.15: 24 heures
- 4.15-4.30: 24 heures
- 4.30-4.45: 24 heures
- 4.45-5.00: 24 heures
- 5.00-5.15: 24 heures
- 5.15-5.30: 24 heures
- 5.30-5.45: 24 heures
- 5.45-6.00: 24 heures
- 6.00-6.15: 24 heures
- 6.15-6.30: 24 heures
- 6.30-6.45: 24 heures
- 6.45-7.00: 24 heures
- 7.00-7.15: 24 heures
- 7.15-7.30: 24 heures
- 7.30-7.45: 24 heures
- 7.45-8.00: 24 heures
- 8.00-8.15: 24 heures
- 8.15-8.30: 24 heures
- 8.30-8.45: 24 heures
- 8.45-9.00: 24 heures
- 9.00-9.15: 24 heures
- 9.15-9.30: 24 heures
- 9.30-9.45: 24 heures
- 9.45-10.00: 24 heures
- 10.00-10.15: 24 heures
- 10.15-10.30: 24 heures
- 10.30-10.45: 24 heures
- 10.45-11.00: 24 heures
- 11.00-11.15: 24 heures
- 11.15-11.30: 24 heures
- 11.30-11.45: 24 heures
- 11.45-12.00: 24 heures
- 12.00-12.15: 24 heures
- 12.15-12.30: 24 heures
- 12.30-12.45: 24 heures
- 12.45-1.00: 24 heures
- 1.00-1.15: 24 heures
- 1.15-1.30: 24 heures
- 1.30-1.45: 24 heures
- 1.45-2.00: 24 heures
- 2.00-2.15: 24 heures
- 2.15-2.30: 24 heures
- 2.30-2.45: 24 heures
- 2.45-3.00: 24 heures
- 3.00-3.15: 24 heures
- 3.15-3.30: 24 heures
- 3.30-3.45: 24 heures
- 3.45-4.00: 24 heures
- 4.00-4.15: 24 heures
- 4.15-4.30: 24 heures
- 4.30-4.45: 24 heures
- 4.45-5.00: 24 heures
- 5.00-5.15: 24 heures
- 5.15-5.30: 24 heures
- 5.30-5.45: 24 heures
- 5.45-6.00: 24 heures
- 6.00-6.15: 24 heures
- 6.15-6.30: 24 heures
- 6.30-6.45: 24 heures
- 6.45-7.00: 24 heures

DE SCÈNE EN SCÈNE

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a présidé, hier soir, à la Bibliothèque nationale du Québec, le lancement d'un long métrage, intitulé "Dossier Nelligan", sur la vie du poète québécois Emile Nelligan, décédé en 1941.

Ce film-procès, qui dure une heure, 20 minutes, produit par l'Office du film du Québec pour le ministère des Affaires culturelles, a été réalisé par le cinéaste Claude Fournier.

Le long métrage, qui sera présenté sous peu à la télévision d'Etat, montre le poète Nelligan sous un aspect nouveau. Pour sa réalisation, on a utilisé des documents inédits, mais surtout des témoignages de personnes qui ont bien connu soit l'homme, soit sa vie, soit son œuvre.

Dès le début du film, le spectateur est plongé dans l'univers halluciné d'Emile Nelligan, lorsque la chanteuse Christine Charbonneau interprète "La Vierge Noire", un poème de Nelligan mis en musique par François Domper. Une biographie sommaire, illustrée de quelques photographies, rend compte de la jeunesse active et de la brève carrière littéraire du poète.

Puis, on ouvre le dossier Nelligan. Participez au procès que l'on fait au poète: le procureur général, interprété par François Tassé, qui défend par des arguments affectifs la réputation du poète, le procureur spécial — Luc Durand — qui apporte des arguments scientifiques à l'étude du cas Nelligan, et le juge — Paul Hébert — qui sera amené avec le public, à prononcer un jugement.

Les témoins

Les témoins appelés par l'un ou l'autre des avocats viennent répondre de la connaissance qu'ils ont d'Emile Nelligan, de l'homme, de l'artiste. Le juge entend les dépositions de M. Luc Lacourrière, de l'université Laval ainsi que de Mme Beatrice Campbell et de M. Gilles Corbeil, respectivement cousine et neveu du poète.

Une visite dans un hôpital psychiatrique et une chanson de Marc Gélinas recréent l'atmosphère d'une longue et obscure partie de la vie d'Emile Nelligan. C'est alors que le docteur Paulus présente une analyse du dossier médical du malade Nelligan à l'hôpital Saint-Jean-De-Dieu.

En ce qui a trait à l'importance et à l'influence de Nelligan sur la poésie canadienne-française, le juge reçoit les témoignages du comédien Camille Ducharme, des poètes Gaston Miron et Michel Beaulieu, puis de l'écrivain Alfred Desrochers. Les avocats essaient d'éclaircir dans leur plaidoyer s'il existe des relations entre le poète que l'on connaît et le malade qu'il devint.

En plus de fournir des renseignements précieux sur la vie obscure d'un grand poète, le Dossier Nelligan s'intègre dans la politique du ministère des Affaires culturelles, qui vise à encourager la diffusion de la culture québécoise par des moyens aussi efficaces que diversifiés.



L'Orchestre à cordes Paul Kuentz de Paris au travail...

DE SCÈNE EN SCÈNE

MONTREAL (PC) — Deux courts métrages de l'Office national du film, "Pas de Deux" et "The House That Jack Built", sont en candidature pour l'obtention des prix du Cinéma de Grande-Bretagne et pour les "Oscars" de Hollywood.

L'ONF en a été informé jeudi par les deux académies cinématographiques.

Les gagnants des prix britanniques seront annoncés le 26 mars, alors que la remise des Oscars est prévue pour le 14 avril.

"Pas de Deux", une réalisation de Norman McLaren met en vedette les danseurs-étoiles Margaret Mercier et Vincent War-

LIGNES DIRECTES

569-9501

AUX ANNONCES CLASSEES

CINEMA CAPITOL présente un programme entièrement en couleurs

première fois en français à Sherbrooke

Dans l'entre de la guerre, il n'y a plus d'un seul plaisir disponible aux hommes...

URSULA ANDRESS dans

"UNE FOIS AVANT DE MOURIR"

(Once Before I Die)

aussi en vedette John Derek — Rod Lauren — Richard Jaeckel

AU MEME PROGRAMME

Il se mérita la Croix de Fer d'Hitler tout en devenant le plus célèbre héros britannique

"TRIPLE CROSS" dans sa version française

Christopher Plummer — Romy Schneider — Trevor Howard

Gert Frobe — Claudine Auger et Yv Brynner

Pour informations supplémentaires: 569-6750

CINEMA CAPITOL

CINEMA TEL: 569-3226

DE PARIS A L'AFFICHE ADULTES 18 ANS

"LA FONTAINE DE L'AMOUR"

"RESEAU SECRET"

En couleurs

7 JOURS SUR 7 EN L'EVENT AU 7

LUNDI

5.00 VOYAGE AU FOND DES MERS

6.00 NOUVELLES

6.30 BONSOIR COPIAINS

7.30 LES BELLES HISTOIRES

8.30 SORCIERE BIEN AIMÉE

9.00 A LA SECONDE

9.30 PARADIS TERRESTRE

10.00 CITE SANS VOILE

TELE 7

IL EST LA DIFFERENT VIVANT

Celui de Paul Kuentz, invité par les JMC

L'un des plus grands orchestres à cordes du monde dans un concert à Sherbrooke

SHERBROOKE — L'Orchestre de chambre Paul Kuentz de Paris n'a jamais de Paris, de réputation mondiale, sera l'invité des Jeunes Musicales de Sherbrooke dans la présentation d'un concert qui aura lieu, à la "grande salle", le 27 février, clôturant ainsi la saison.

Cette soirée musicale aura un caractère public, en ce sens que les non-abonnés sont également conviés à y assister. Les responsables ont bon espoir de faire salle comble. C'est même d'ailleurs une nécessité, car les Jeunes Musicales de Sherbrooke éprouvent à l'heure présente de graves difficultés financières. On ne saurait continuer plus longtemps le financement de l'organisme avec des salles presque vides.

Ce concert promet donc de constituer un événement, car l'Orchestre de chambre Paul Kuentz de Paris n'a jamais de Paris, de réputation mondiale, sera l'invité des Jeunes Musicales de Sherbrooke dans la présentation d'un concert qui aura lieu, à la "grande salle", le 27 février, clôturant ainsi la saison.

Au programme de la soirée, des œuvres anciennes et modernes. On pourra ainsi entendre le "Sixième concert en sol mineur" de Rameau; le "Concerto pour deux violons, deux violoncelles et orchestre" de Vivaldi; le "Concerto numéro 1 en ut majeur pour violon et orchestre" de Haydn; "Prélude pour la Genèse" de J. Charpentier et, finalement, "Symphonie pour cordes" de D. Milhaud.

Outre ses tournées de concerts à travers le monde, l'ensemble a participé à divers grands festivals, tels ceux de Strasbourg, Dinan, Menton, Versailles, Chimay, Santander, le Festival du Marais à Paris, le Festival Bach à St-

Donat, les Nuits de Bourgogne. Il a par ailleurs donné à Paris différentes intégrales dont celle des concertos pour orgue de Haendel, de l'Estro Armónico de Vivaldi et surtout, en l'église St-Séverin, en 1962, pour la première fois, l'intégrale de l'œuvre instrumentale de Jean-Sébastien Bach, exploit qu'il renouvella par la suite à plusieurs reprises, mais qui valut alors à Paul Kuentz d'être cité par la revue "Réa-lité" comme "l'un des cent hommes de l'année".

L'an passé, dans le célèbre Carnegie Hall de New York, l'Orchestre remportait un immense succès en interprétant un concert de musique française.

Mais l'orchestre de chambre Paul Kuentz ne se confine pas dans l'exécution exclusive d'œuvres du XVIIIe et XVIIIe

siècles, qu'elles soient françaises, italiennes ou allemandes. Il explore également le champ de la musique contemporaine, faisant place en son répertoire non seulement à des œuvres connues telles que celles de Michaud, Britten, Bartók et autres, mais encore à des œuvres inédites, écrites tout spécialement pour l'ensemble et à lui dédiées, telles celles de Jacques Gastard, Georges Hugon, Jacques Charpentier, Mario Vittoria...

L'Orchestre de chambre Paul Kuentz mérite indiscutablement les louanges que lui ont décerné les critiques d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, et son succès justifie pleinement l'éloge de l'Événement-Journal de Québec qui le considère comme "l'un des meilleurs orchestres à cordes du monde".

réalisateur pense satisfaire les préoccupations de personnes issues de milieux différents.

Une autre bonne nouvelle: les gagnants du concours de "la faute du sketch" et l'auteur de la meilleure lettre recevront, chacun, une collection complète de la série "Tout savoir" de Marabout. Cette collection se compose de 22 volumes parmi lesquels figurent le "Panorama des littératures" (7 volumes) et "L'Histoire universelle" (12 volumes).

Comme par le passé, nous retrouverons, une semaine sur deux, le sketch humoristique de Jovette Bernier dans lequel se glissent plusieurs fautes de français, et les entrevues d'Henri Bergeron avec des personnalités de l'Ouest canadien, sur la présence de la langue française dans les provinces de l'Ouest.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent, malgré l'avidité de ses impresarios.

Le problème de la langue est l'un des problèmes essentiels au Québec. Afin d'augmenter l'intérêt du public à ce sujet, "Langue vivante" enrichit sa présentation.

Chaque semaine, quatre invités seront en studio et se feront les porte-parole des correspondants, en posant à Jean-Marie Laurence les questions contenues dans le courrier abondant de l'émission. Ces invités poseront aussi des questions personnelles.

Étudiants ou adultes, élèves des cours du soir ou autres membres de sociétés qui s'intéressent à la langue française, seront conviés à tour de rôle en studio. De cette façon, le

Le chansonnier Neil Young cause entre deux chansons dans un café torontois. Il dit comment il a quitté Toronto il y a 3 ans avec \$400 et y est revenu plus riche de \$75,000. Il a fait une chanson sur la façon dont il a gagné son argent



Chanoine Pierre de Loch.
(Photo La Tribune, par Studio Breton)

"Humanae Vitae": test de notre capacité d'oecuménisme

(Chanoine Pierre de Loch)

SHERBROOKE — (LO) — "A la suite de la publication d'"Humanae Vitae" et des réactions qu'elle a suscitées, nous vivons présentement dans l'Eglise un test fondamental de notre capacité d'oecuménisme", a affirmé hier le chanoine Pierre de Loch, alors qu'il prenait la parole devant plus de 400 personnes réunies à l'auditorium de la faculté des Sciences de l'Education.

Conférencier invité des Foyers Notre-Dame du diocèse de Sherbrooke, le chanoine de Loch, de Belgique, a commenté l'encyclique de Paul VI à titre "d'événement pour l'Eglise d'aujourd'hui".

Selon le conférencier, "Humanae Vitae" est un événement dans le monde car elle a fait surgir en avant plan un grand nombre de problèmes importants qui étaient latents dans l'Eglise. "Les questions que l'encyclique soulève sont importantes pour l'Eglise de demain car d'elles dépend l'insertion de l'Eglise dans le monde".

Réactions multiples et utiles

Selon le chanoine de Loch, les réactions qu'a engendrées l'encyclique de Paul VI se groupent en quatre catégories comprenant ceux qui acceptent "Humanae Vitae" car elle répond à leurs convictions personnelles; ceux qui y adhèrent par obéissance au Pape, autorité dans l'Eglise; ceux qui se disent d'accord avec elle mais qui l'interprètent fausement; et finalement ceux qui contestent le document car il ne correspond pas à leurs convictions profondes découlant de recherches et découvertes valables à leur point de vue. "Ces

réactions multiples, estime le conférencier, sont utiles pour l'évolution de la pensée du chrétien dans la recherche de la vérité".

"Ces courants d'idée sont un élément indispensable de santé et de vérité", a-t-il ajouté.

Problèmes en avant-plan

Au nombre des questions mises en avant-plan par l'avènement d'"Humanae Vitae", le chanoine de Loch souligne le problème de l'obéissance, de l'autorité, de l'infailibilité et de l'unité.

Le conférencier considère que l'obéissance dans l'Eglise serait d'apporter dans un véritable dialogue, ses interrogations et sa recherche de la vérité.

Quant à la crise d'autorité dans l'Eglise, le chanoine de Loch estime qu'elle est liée à la crise concernant l'autorité en général. "L'autorité, affirme-t-il, devrait être non pas celle qui décide mais qui suscite l'éveil à la recherche. Notre propre manière de vivre l'autorité est impliquée dans nos réactions face à "Humanae Vitae".

En ce qui a trait à l'infailibilité du Pape, le chanoine de Loch affirme: "Ce qui est grave, c'est l'envahissement de l'infailibilité dans la vie quotidienne de l'Eglise. C'est un grave problème à l'oecuménisme".

"Ce qui se passe dans l'Eglise depuis six mois, a-t-il ajouté, est un appel important à réaliser dans l'Eglise l'unité la plus profonde". Selon le conférencier, l'unité ne signifie pas avoir les mêmes opinions sur tout et cette divergence qui donne l'impression que tout erre amène en fait à une unité

plus vraie qui respecte l'avis de l'autre. "La réalisation de l'oecuménisme dépend, a-t-il dit, de la manière dont nous pourrions être capables de nous accepter sans nous déchirer, nous pourrions et nous excommunier si nous adoptons des positions différentes".

Une autre question qu'a soulevée aux dires du chanoine de Loch l'avènement de l'encyclique est la suivante: "Est-ce que la foi peut être associée à la recherche?" Selon le conférencier, "c'est grave de demander comme dans "Humanae Vitae" l'adhésion à des choses qui ne sont pas prouvées par des faits et de demander aux scientifiques des recherches pour prouver une thèse préalablement établie". "Pour nous, dit le chanoine, membre de la Commission pontificale d'étude sur les problèmes de la natalité, le fait que la recherche de la commission n'a pas été suivie nous fait se demander qu'elle est la place de la raison et de la recherche humaine à l'intérieur de la foi".

Grandes intentions

Dans "Humanae Vitae", selon le conférencier, le Pape souligne quatre grandes intentions qui suscitent l'accord des catholiques et auxquelles ils devraient davantage s'attacher.

Ce sont en premier lieu la volonté du Pape de mettre en évidence deux grandes dimensions de la vie conjugale: c'est-à-dire l'amour et la fécondité également fondamentaux; l'insistance sur la responsabilité des parents dans la tâche de la fécondité; l'humanisation de la vie conjugale et de la sexualité; et finalement la mise en garde contre la technicisation de la vie en général et de la vie conjugale en particulier.

la vie féminine

Tendances générales des collections de mode en Italie et en Espagne

Des collections de mode italienne et espagnole pour le printemps et l'été 1969, se dégagent un engouement semblable pour la tunique.

Elle est omniprésente: avec les upes, les pantalons, les ensembles divers, les robes, les tailleurs. En Italie, elle remplacera même les tailleurs, chez les élégantes.

La taille, cette année, demeure à sa place et sera toujours soulignée. Le mouvement est dans la note générale. L'excentricité est bannie cette saison des collections de mode italienne et espagnole. Quant aux coloris, ils sont clairs, limpides, parfois vifs.

Italie

• Généralités
Puisque le pantalon est maintenant "la" tenue de la femme, les couturiers italiens se sont ingénies à créer en contraste autour de ce vêtement une ambiance plus féminisée, aussi bien par les blouses, les tuniques que par les accessoires raffinés, les bijoux, les chaussures, les écharpes, les coiffures. Le reste de la garde-robe est créé pour une femme jeune, élégante, nette et raffinée mais sans excentricités.

• Manteau

Les manteaux sont toute douceur tant par les couleurs que les tissus ultra-féminins. Tailles près du corps, ils présentent une redingote évanescente, ceinturée et souple. Une robe assortie ou un pantalon les accompagne souvent. Des découpes en dents de scie, en ellipses confèrent aux manteaux une nouvelle jeunesse.

• Tunique

La tunique, grande favorite de la mode italienne, offre plusieurs aspects. On l'appelle chemise, redingote, jumper et tunique de yachting. La tunique champion est une tunique gilet, longue, sans manches, boutonnée, ceinturée, portée sur une autre tunique à manches longues et sur son pantalon assorti ou sur sa jupe. La tunique-redingote n'est nul autre qu'un manteau ¾ classique, de coupe masculine, qui est partie intégrante du nouveau tailleur-pantalon. La tunique-jumper devient robe



De Clara Centinaro, cette robe-tailleur en laine imprimée blanche et noire, accompagnée d'une blouse de soie et d'un foulard assorti.

pour sa part et se porte sur un chemisier souple, à manches longues et légères.

• Pantalons

Les pantalons sont larges du bas, souvent à revers et très longs. Ils n'épousent pas la jambe et sont accompagnés de tuniques et vestes couvrant les hanches.

• Tailleur

Les tailleurs sont remplacés par les tuniques. Il y en a donc très peu. En général, ce sont des vestes et robes, longues, ceinturées. Les jupes ne sont jamais étroites.

• Vêtements du soir

Les robes habillées sont simples mais de coupe impeccable. Des accessoires amusants et des bijoux voyants les accompagnent. Le soir, tout est en souplesse avec des pantalons plissés et bouffants, des robes vaporeuses mettant en grande partie le corps à nu et des robes bloomers sur des pantalons grand soir.

En Espagne

Le pantalon n'est pas véritablement devenu le classique en Espagne. Par contre, les ensembles robes et veste, ainsi que robes et manteaux sont en grand nombre et forment les coordonnées. La taille conserve sa place naturelle et est toujours marquée. Les épaules sont carrées et parfois un peu larges. Les couturiers optent à l'unanimité pour une jupe courte ainsi que le flou et la souplesse dans les robes et jupes d'ensembles.

• Manteau

Les manteaux se caractérisent par le double boutonnage, des cols hauts, une taille toujours soulignée par une ceinture, les emmanchures raglan et les poches plaquées. Presque toujours, ils sont coordonnés à un deux-pièces ou à une robe.

• Robe

Souplesse dans la jupe mais coupe nette et dépourvue pour le corsage distinguant les robes espagnoles. De la ceinture toujours présente s'échappent des jeux de fronces et de plis.



Dans un merveilleux coloris pastel, rose poudré, Valentino a taillé cette redingote en double crêpe satin pure laine. Détails à noter: les emmanchures ovales, les poches plaquées à soufflets et revers, boutonnées et posées en biais.

Suggestion culinaire

Chow Mein en coquille de chou

- 1 gros chou vert ou rouge, bien ferme
- 1 boîte (2 lb 9 oz.) de chow mein au poulet ou aux champignons
- 1 cuil. à table de sauce soya
- 1 tasse de fromage cheddar, râpé frais
- 1 piment, coupé en lanières

Écartez les grandes feuilles extérieures du chou pour découvrir la partie pommée du centre. A l'aide d'un couteau bien tranchant, creuser le chou de manière à ne garder qu'une coquille ferme d'au moins 1 pouce d'épaisseur. On pourra découper en dents de scie le haut de la coquille. Tapissier la cavité avec un morceau de feuille d'aluminium ou de plastique; rabattre les bords de la feuille pour qu'ils ne dépassent pas du chou.

Réchauffer, selon le mode d'emploi, le contenu des deux boîtes "diver-pak" de chow mein. Ajouter la sauce soya en remuant. Verser le chow mein chaud dans la coquille de chou; garnir avec le fromage râpé et les lanières de piment. Pour 4 à 6 portions.

Ailes de poulet mijotées au vin

- 12 à 14 ailes de poulet
- 1/2 tasse de sauce soya
- 1/2 tasse de sherry
- 1/2 tasse d'eau
- 3 cuil. à table de cassonade
- 4 échalotes ou petits oignons verts
- 2 tiges de céleri

Parer la pointe osseuse des ailes; couper les ailes en deux. Les mettre dans une casserole de 2 ou 3 pintes. Ajouter la sauce soya, le sherry, l'eau et la cassonade. Amener à ébullition, puis laisser mijoter à couvert pendant 30 minutes.

Détaillez les échalotes et le céleri en bouts de 2 pouces, en laissant entières les têtes d'échalotes. Mettre dans la casserole avec les ailes de poulet et laisser mijoter à découvert pendant 15 minutes. Remuer et arroser fréquemment. Servir chaud. Pour 6 portions environ.

Mme P. Vanier: un esprit actif soucieux du bien-être et de l'avenir des familles

Par GAIL SCOTT

MONTREAL (PC) — Derrière le froid profil de femme de Mme Georges Vanier se cache un esprit actif.

La veuve de feu le gouverneur général a traversé avec élégance les ambassades d'Europe et travaillé dans les laudis et prisons de Paris et de Montréal.

Son expérience lui a enseigné, confie-t-elle, que la famille est à la racine des remèdes aux maux de l'existence humaine.

"Nous devons penser en termes de famille, a affirmé Pauline Archer-Vanier, en interview à sa maison près du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

"On a tenté de rompre la famille en Russie et en Chine et elle est revenue plus forte que jamais.

"L'amour libre, c'est bien beau, mais ça n'apporte pas le bonheur. On peut faire remonter bien des éléments de la délinquance juvénile et même une bonne proportion de criminels endurcis à un échec dans la famille.

"J'ai déjà demandé à une mère de huit ou 10 enfants, dans un quartier ouvrier de Québec, s'il existe là un problème de délinquance.

"Non, m'a répondu la femme, parce nous restons au foyer et les enfants savent que nous les aimons".

La Résistance

Mais la foi en la famille, pour Mme Vanier, directrice honoraire de l'Institut Vanier pour la famille qui a été établi en 1963 pour la recherche sur la famille, ne s'arrête pas à une série de concepts traditionnels, propres aux femmes de sa génération.

Cette femme maintenant âgée de 70 ans, qui recut chez elle les chefs de la Résistance française en Algérie durant la Deuxième guerre mondiale et qui entra en France déseuillée sous un uniforme de la Croix-Rouge vers la fin de la guerre, possède assez d'expérience pour s'attacher aux questions modernes.

Ainsi, Mme Vanier dit comprendre les tendances à la violence chez les jeunes. "Je ne suis pas en faveur de la violence, précise-t-elle, mais je comprends pourquoi les jeunes réagissent comme ils le font, surtout en France, mais ici aussi.

"Ils s'inquiètent terriblement d'hui se posent vraiment des questions à savoir s'il y aura place pour eux à l'université. Une fois qu'ils y sont, ils ne peuvent absolument pas être certains qu'on les emploiera lorsqu'ils en sortiront".

La jeunesse actuelle est, au total, meilleure que la jeunesse de sa génération, parce que dit-elle, "les jeunes d'aujourd'hui".

Née Pauline Archer, fille de feu le juge Charles-Hector Archer et de Thérèse de Salaberry, descendante de Michel de Salaberry, héros de la bataille de Châteauguay contre l'envahisseur américain, l'ex-première dame du Canada a raconté avoir rencontré son mari alors qu'elle prenait le thé à l'hôtel Ritz de Montréal.

"Nous nous sommes rencontrés une semaine avant mon départ pour la France avec mes parents. Tout un roman. Mais lorsque je suis montée à bord du paquebot, il n'était pas là pour me dire au revoir. Ni fleurs, ni message. J'étais très peinée.

"Une fois en France, je me dis que l'affaire n'irait pas plus loin et me fiançai à un Français."

Mais le sort voulut qu'un retour de Mlle Archer au Canada, les jeunes gens se revirent de plus en plus souvent. Mme Vanier.

"(Voir ESPRIT, p. 17, col. 5)

Mme Pauline Vanier

Chronique d'Oleg Cassini

Influence des couleurs chez les femmes

Par Oleg Cassini

Donnons aux femmes ce qui leur revient. S'il existe un domaine où nous pouvons deviner avec justesse (mais soyez prudents dans vos prédictions concernant leurs préférences), c'est la réaction qu'elles auront face aux couleurs. Les fabricants de savon ont pris conscience de ce fait bien avant nous et ils ont été les premiers à mettre à profit la psychologie des couleurs dans la fabrication et l'emballage de leurs produits.

Pourquoi pensez-vous que les commerciaux à la télévision mettent tellement l'accent sur la couleur? Les spécialistes des produits et de l'emballage sont convaincus que la couleur vaut bien 9c de plus que le prix original. Ainsi en est-il pour cette affaire de bulles de savon. Maintenant les manufacturiers savent depuis longtemps que les bulles n'ont rien à faire avec le nettoyage des vêtements, peu importe comment cela se fait, les femmes éprouvent un sentiment de plénitude en regardant leur machine à laver remplie de bulles intérieures.

Langage des couleurs
Le même phénomène se re-

produit pour la couleur. Les femmes, et pour être justes plusieurs hommes de nos jours, sont attirés par la couleur. En fait, ils possèdent un vocabulaire silencieux de la couleur; chaque mot, chaque choix laissant percevoir une certaine qualité, une certaine sensation. En voici quelques exemples: le rouge signifie "arrêt", le vert incite à continuer. Le rouge semble la couleur la plus séduisante. Si vous mettez un peu de rouge sur vos emballages, votre marchandise se vendra.

Mais cette règle ne s'applique pas en ce qui concerne les vêtements. Les vêtements, comme nous le savons, possèdent leur propre mystère. Demandez à n'importe quelle femme quelle est sa couleur préférée et elle pourra vous répondre le rouge. Mais si elle est blonde, vous avez de plus fortes chances qu'elle préfère le bleu.

Les couleurs-mode
Alors quelle est la prise de conscience des femmes en matière de couleurs? D'où provient le choix des couleurs-mode de chaque saison? Certains soutiennent qu'il s'effectue uniquement parmi les redactrices de mode. Certains estiment que la couleur-mode dépend de la teinte du "fil des jours" qui colore l'histoire, qui fait les vêtements et dont les vêtements sont faits. Je veux dire que la couleur est influencée par les besoins de l'heure et le baume qu'elle constitue apaise les desirs de la femme à la recherche de sentiments de satisfaction saisonnière.

Jetons un coup d'oeil sur la charte des couleurs printanières. Encore une fois, les couleurs jouent entre le rouge, le blanc, le bleu. Pourquoi? Ne me dites pas qu'à notre époque "hip", ce choix de couleurs dépend de ce que la machine à tisser d'attrait combine avec du rouge et du blanc. La raison véritable n'est nulle autre que celle-ci: les couleurs des États-Unis réveillent chez les Américaines leur sens patriotique et elles les portent comme une bannière.

Et qu'advient-il de la splendeur du blanc et du noir? Ces couleurs possèdent du "chic", m'inquiète. Certains affirment qu'elles mettent le teint en valeur. Ceci m'amène à parler du brun, la couleur qui prendra

CURIER de Fernande

Q. — Je sors depuis deux si je lui donnais une autre mais avec un garçon qui me chance, cela pourrait marcher, plait lorsque je suis seule avec Des que je me montre aimable lui mais aussitôt qu'on est en son simplement polie, il semble grouper, il passe son temps à croire que je l'aime et moi je essaye de faire lire les au ne suis pas capable de faire tres en faisant un fou de lui, de la peine aux autres et je il répète les mêmes farces de ne suis pas capable de lui dire puis que je le connais, fait carrément. Que faire?

R. — Je suis toujours d'avis que les autres. J'ai peur de le que la franchise s'impose en choquer en lui disant mais de telles circonstances. Pour- parfois, il faut que je me re- tiennent pour ne pas lui dire d'arrêter de faire le fou.

Vous allez peut-être trouver que ce n'est pas une raison pour renvoyer un bon parti, mais cela m'agace tellement que je deviens nerveuse. Comment agir avec lui?

PREMIER AMOUR
R. — Ce n'est pas une manie tellement grave et que vous pourriez tolérer, il me semble. Je comprends que vous soyez agacée de toujours entendre les mêmes farces mais que voulez-vous? Vous n'avez pas lui imposé de se torturer constamment l'imagination pour en trouver des nouvelles.

Si vous pouvez essayer de trouver cela drôle, de rire, même quand vous n'en avez pas envie, vous ne seriez pas pire que les autres qui doivent le trouver aussi assommant et qui le tolèrent quand même, l'estiment ou l'aiment même, parce qu'il a tellement d'autres qualités.

Q. — Depuis trois mois, le garçon qui me fréquentait et que j'ai renvoyé ne cesse de me poursuivre et de me supplier de lui donner une autre chance. On s'est séparé sous prétexte qu'il avait déjà fait quelque chose qui m'avait déplu mais au fond, c'est que je ne l'aime pas et qu'il ne peut pas comprendre. Il prétend que

CLINIQUE D'ELECTROLYSE
CLINIQUE d'électrolyse, Furterre Boucher, électrologie diplômée. Réajustement permanent des poils superflus. 373, Vigny Nord, 562-0842. 302-25

MATELAS
HOUDÉ MATELAS SHERBROOKE F.N.R., Manufacturier et réparateur. Alfred Houdé, prop. 345, 136 Avenue Sud, 569-1923. 300-23

POUR LA MARIEE
"Exclusivité-Elegance". Location, vente, robes pour mariée, cortège. Jantzen gratuite. — Jacqueline Enr., 178, Wellington Nord, 562-9197. 8-25

Le Salon Charlotte
possède maintenant un technicien en teinture. — Pour la décoloration de vos cheveux, mèches, teinture, coloris, tout en toute co.
SPECIAL pour le mois de février
Nouvelle permanente
avec fractions de protéines dans la lotion ondulante pour une action conditionnante de plus longue durée.
SPECIALS SUR PERMANENTES
Rég. \$12. Spéc. \$9
Rég. \$10. Spéc. \$700
SPECIALS SUR TEINTURES.
Bienvenue avec du sans rendez-vous.
5 experts à votre service
28 sud, rue Wellington
Sherbrooke
562-8695

VENTE DE FERMETURE
du magasin situé au
295, rue Alexandre, Sherbrooke
TOUT DOIT ETRE VENDU. HATEZ-VOUS!
— Confection pour dames: manteaux, robes, sous-vêtements, etc.
— Confection pour hommes.
— Livres variés, papeterie, livres pour enfants, etc.
— Choix de cartes de souhaits, crucifix, cadeaux.
— Objets de piété: statues, crucifix, chapelets, médailles, images, en très grande quantité.
— Grand choix de jouets pour enfants.
— Skis, bottines, patins, etc.
Vêtements pour enfants de 0 à 61/2 ans.
Prix spéciaux pour achats en gros lots.
Toutes ces marchandises sont vendues à prix très très bas, et encore plus bas, pour ceux et celles qui achèteront en grande quantité.
1968 VENEZ FAIRE VOS PRIX!

ECONOMISEZ—ECONOMISEZ—ECONOMISEZ
BELMONT
DRY CLEANING ENR.
vous offre au cours des 3 prochaines semaines, soit du 10 au 28 février
Spécial 3 pour 2
Faites-nous parvenir 3 articles de vêtements différents nous vous facturerons seulement le prix de 2 —
CHEMISES LAVÉES, PRESSEES... seulement 25c ch.
EN VIGUEUR POUR 3 semaines
au 16 SUD, 9e Avenue
Tél.: 569-1686
Service de cueillette et de livraison ultra rapide par toute la ville.
ECONOMISEZ—ECONOMISEZ—ECONOMISEZ

**la voiture luxueuse,
à prix économique—**

la Rebel

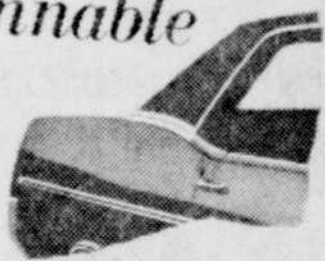
**les plus
bas prix
en ville!**

**élégante, à la portée de toutes
les bourses.**

**luxueuse...
à bas prix.**

**Cartes sur table:
\$120.50 de moins
que l'an dernier.**

**revenue surprise...
un prix raisonnable
pour tous les
modèles 1969.**



**Vraiment...c'est
à peine plus cher qu'une
auto ordinaire.**

le roi des bas prix.

**Tout ça c'est beau...
Mais quel est le prix?**

Lorsqu'on veut vous vendre une voiture, la conversation tourne au flou dès qu'il est question du prix.

C'est le moment de la confusion... Pas plus de clarté dans les annonces imprimées que dans les salles de montre.

Et cela nous rend songeurs, nous, d'American Motors.

Nous pensons qu'il n'est pas facile d'évaluer correctement quoi que ce soit sans en connaître le prix.

C'est pourquoi nous vous disons qu'une Rambler coûte \$2,454. C'est le plus bas prix que vous puissiez payer pour une nouvelle voiture, créée et fabriquée en Amérique du Nord.

Nous vous disons aussi que nous vendons la moins chère des voitures de type sport au Canada. La Javelin... à compter de \$2,999.

Nous vendons aussi la moins chère des véritables voitures sport fabriquées en Amérique du Nord. L'AMX, à \$3,998.

De plus, nous vendons la moins chère des grosses voitures de luxe disponibles ici. L'Ambassador, \$3,308. Et le système d'air conditionné fait partie de l'équipement standard.

Et nous vendons la Rebel, à \$2,883. C'est un dollar de plus que ce que demande un de nos concurrents, mais le rendement de la Rebel fait plus que justifier cette différence d'un dollar.

Nous sommes fiers de nos voitures et des bas prix auxquels nous les vendons. Suffisamment pour ne pas craindre de vous inviter à nous mettre à l'épreuve.

C'est facile. Venez voir le concessionnaire American Motors le plus près de chez vous.

**American Motors (Canada) Limited
Castonguay Automobiles Inc.**

2222 Ouest, rue King

Tél.: 569-9987

Sherbrooke

COATICOOK

DRUMMONDVILLE

DRUMMONDVILLE

LAC-MEGANTIC

THETFORD MINES

**M. ROBERT
AUTOMOBILES INC.**

**FRECHETTE
AUTOMOBILE ENR.**

**GARAGE PARENT
ENR.**

**STATION SERVICE
LABBE ENR.**

**ANDRE BERGERON
AUTOMOBILES INC.**

palais des Sports
HOCKEY
 Chicoutimi
 vs
CASTORS
 Série No 29

Jeu: 27 fév. 8h. 30 p.m.
 Billets réservés:
 Rouge 1.75, Bleu-Jaune 1.50
 Étudiants 75c avec carte
 et photo - Enfants 50c
 (en dessous de 14 ans)
 Pour informations:
 J. M. Dupont-549-2117



LA TRIBUNE

569-9184



SPORT

Pour un **CONFORT** total
 dans votre **FOYER**...

YVON FOURNIER INC.

—Renovations et nouvelles constructions.
 —Chauffage, plomberie, climatisation, ventilation, humidification.
 —Plan de financement, aucun comptant; jusqu'à 15 ans pour payer.
 —Plan de location pour appareils au gaz 417, RUE GALT O., SHERBROOKE
 Tel.: 569-9159

Rédaction sportive: 569-9184

SHERBROOKE, LUNDI, 24 FEVRIER 1969

11

Les ligues Métropolitaine et Junior "A" se fusionnent — Vote unanime

Un circuit Junior "A" de 13 clubs

par YVAN BREAULT

DRUMMONDVILLE — La fusion des ligues Métropolitaine et Junior "A" du Québec, chose que tous espéraient depuis des années, a été décidée à l'unanimité par les équipes des deux circuits lors d'une assemblée extraordinaire au Motel Le Dauphin de Drummondville. Le porte-parole officiel du comité d'étude pour l'unification, Yvan Prud'homme a fait l'annonce de la décision immédiatement après la réunion.

Franchise

Le porte-paroles du comité d'étude a aussi fait savoir qu'aucun changement ne serait fait cette saison du côté des circuits concernés c'est-à-dire que les équipes termineront

la saison dans leur ligue respective. Le nouveau circuit débutera ses activités en octobre prochain et portera probablement le nom de Ligue Junior "A" du Québec. Les clubs qui feront partie de la ligue devront payer un montant de \$2,000 pour la franchise et un bon de garantie de \$5,000, tout cela avant le 10 avril prochain.

Les équipes qui ont accepté la fusion sont tout d'abord de la ligue Métropolitaine, National, Rosemont, St-Jérôme, Verdun, Montréal-Nord, Cornwall et Laval tandis que ceux de l'actuelle Ligue Junior "A" du Québec sont Shawinigan, Forêt, Drummondville, Thetford Mines, Trois-Rivières et Québec.

Toute nouvelle franchise devra par la suite être présentée

au bureau des gouverneurs du nouveau circuit et le club devra avoir une arène avec une capacité de 2,500 sièges. Les équipes actuelles ont été acceptées comme telles cependant dorénavant un seul club devra faire application par arène avec toutefois restriction pour Rosemont et National.

Repêchage

Yvan Prud'homme qui a fait une besogne admirable pour donner l'élan au projet et qui a d'ailleurs présidé le long meeting de main de maître, a ce plus expliqué le nouveau règlement du repêchage que les gouverneurs du nouveau circuit veulent mettre en force et qui sera sous le nom de fond de réserve.

Le repêchage se fera de façon universelle au niveau de la ligue et avant de changer d'endroit, un joueur pourra être repêché par une ou l'autre des équipes du circuit. De plus, les montants d'argent perçus par les équipes pour le repêchage des joueurs par les professionnels profitera non seulement à l'équipe concernée mais aussi à la ligue puisque 10% du montant sera versé au fonds de réserve. Le comité d'étude formé de Normand Baril de Cornwall, Claude Beau-lieu de St-Jérôme, Maurice Filion de Drummondville, Maurice Côté de Thetford Mines et Yvan Prud'homme verra à parfaire le nouveau règlement de façon à ce qu'il aide le plus possible les équipes.

Sherbrooke fait un pas de plus vers les éliminatoires

René Pépin trace une victoire aux Castors sur les Tigres

par Denis Messier

SHERBROOKE — Le vétérinaire capitaine René Pépin a enfilé deux buts hier, ses 17e et 18e de la présente campagne, pour conduire les Castors de Sherbrooke à une précieuse victoire de 3-1 sur les Tigres de Victoriaville dans une joute régulière de la ligue Provinciale Senior du Québec.

La rencontre était la dernière entre les deux formations cette saison et ce deux points au classement permet au club Sherbrooke de reprendre l'exclusivité du troisième rang avec une faible avance de deux points sur les Vics de Granby. En effet, Granby a encaissé un revers de 4-3 aux mains du Chicoutimi. Ce dernier club ratraque donc les Tigres au premier rang avec 60 points. Sher-

brooke suit avec 52 points de vant Granby avec 50 et St-Hyacinthe totalisant 45 points, si l'on accorde un point pour la nulle d'hier qui nourrait bien devenir une défaite à la suite du rapport de l'officiel.

Sherbrooke a fait un "grand" pas vers une place dans les séries car le club de Lou Poliquin a deux parties en mains sur Granby, son plus proche adversaire. Les Castors disputent un prochain match demain à St-Hyacinthe et ils seront de retour jeudi au Palais des Sports afin de se mesurer aux Saguenéens de Chicoutimi. L'attaque du Chicoutimi est impressionnante avec neuf victoires, une nulle et deux revers dans ses douze dernières parties. Cette tenue du club de Lou Poliquin explique la présence

des Castors au troisième échelon et bien préparé en vue des éliminatoires.

Plus de 3,200 personnes ont assisté à la rencontre d'hier qui a fait place à de la robustesse en première période ainsi que du jeu rapide et de position de la part des Castors. Sherbrooke a sauté sur la glace dans le but de venger le dernier échec de 7-1 à Victoriaville et le club de Poliquin a bien fait les choses. Au premier vingt, les Castors se sont contents d'un seul filet, alors que le cerbère Michel Mongeau des Tigres, a été la grande étoile repoussant dix rondelles. L'attaque du Sherbrooke a été menaçante pour malmenier la défensive adverse. Aucun des deux clubs a marqué au second vingt alors que Monette et Mongeau brillaient dans les moments opportuns.

Le capitaine René Pépin a pris sur lui de mener son club à une victoire en troisième avec deux beaux filets. Le trio de Pépin-Sawyer-Dupré a marqué d'ailleurs les trois filets des Castors.

Roland Sawyer a marqué le premier filet du match et d'une manière spectaculaire et ne donnant aucune chance à Mongeau avec un lancer bas. Bob Foster a joué régulièrement en l'absence de Luc Tessier et il a fait sentir sa présence en engageant une bataille avec Guy Black et il revenait plus tard au premier vingt pour s'en prendre à Larry Drouin. Lionel Robidas a disputé lui aussi un bon match à la ligne bleue des Castors en brisant plusieurs attaques tout en protégeant le cerbère Monette. Une fois de plus, le vétéran Jacques Monette n'a pas eu de

veine hier en perdant son blanchissage à mi-chemin de la période finale. On se souvient que contre Chicoutimi mardi dernier, il se faisait prendre au dernier vingt.

LE SOMMAIRE

Victoriaville 1, Sherbrooke 3	
Première période:	
1-Sherbrooke, R. Sawyer, 16:33	
Punitions: Foster et Black, majeures, 10:08; Foster, majeure et majeure conduite 17:39; Drouin, majeure 17:39; Aubert, 18:51.	
Deuxième période:	
Aucun but.	
Punitions: Aubert 9:27, Marcotte 11:16, Lacotte 8:16, Pépin 11:02.	
Troisième période:	
2-Sherbrooke, R. Pépin, 9:45	
3-Sherbrooke, R. Pépin, 9:58	
4-Victoriaville, P. Potvin, 10:36	
(Mentis, Drouin)	
Punitions: Potvin 6:52, Dupré 18:37.	
Les lancers:	
Michel Mongeau 11 11 8-30	
Jacques Monette 9 8 11-28	

Guy Rousseau et Pierre Cournoyer attaquent l'arbitre Jim Kierans

LES NOTES DU JOUR

Luc Tessier ne subira pas pour le moment d'opération à l'épaule gauche afin de soigner sa blessure. Le médecin des Castors a opté pour un repos et la direction souhaite que ce défenseur soit en mesure de reprendre son poste pour les séries. L'opération ne viendrait qu'à la toute fin si elle est encore nécessaire.

O-O-O-O-O

Une réunion de la Ligue Provinciale Senior du Québec aura lieu ce soir à Sherbrooke. Le premier item à l'agenda sera la préparation d'un calendrier en vue des éliminatoires. Il sera aussi certainement question des incidents d'hier à St-Hyacinthe même si ceci relève entièrement de l'AAHQ.

O-O-O-O-O

Le vétéran Bob Chevalier aurait une nouvelle fonction à Ste-Foy et ceci l'oblige à s'absenter souvent des joutes des Tigres. La direction souhaite toutefois que ce vétéran va être en mesure de jouer régulièrement dans un avenir prochain.

O-O-O-O-O

Me Claude Pinard, du Club de golf de Victoriaville, a fait savoir hier que le 5e tournoi annuel Jean Beliveau aura lieu le 12 juillet prochain.

O-O-O-O-O

Le centre Michel Labrosse était absent dans l'uniforme des Tigres de Victoriaville et son absence se fait sentir car sa vaste expérience est utile à cette équipe qui tente de décrocher un second championnat.

O-O-O-O-O

L'officiel Gaston Bedard a refusé un but à Ron Racette. Ce dernier a poussé le disque au fond de la cage avec son gain.

O-O-O-O-O

La rencontre mensuelle du club "Risquer pour aider" des Alouettes est retardée d'une semaine afin de permettre à Félix Mantilla d'être présent.

O-O-O-O-O

La fête en l'honneur du vétéran capitaine des Castors, René Pépin, qui aura lieu le 6 mars prochain va bon train. Le comité en charge poursuit son travail et il se pourrait qu'une conférence de nouvelles se tienne dans les prochaines heures.

ALSCO

815, Short

Tél.: 567-5122

PROGRAMME DE RENOVATION

CLAPBOARD en aluminium Sol-mica avec garantie de 30 ans.

La seule compagnie responsable à vous offrir une aubaine semblable.

Avec tout achat de revêtement complet, vous aurez des fenêtres d'aluminium gratuitement.

Achetez maintenant et commencez à payer en juillet et profitez de cette occasion unique.

Veuillez me faire parvenir plus d'informations concernant cette offre spéciale.

Nom

Adresse

19407



Lionel Racine, président

ST-HYACINTHE — Un autre match de la Ligue Provinciale Senior du Québec a pris fin subitement hier à St-Hyacinthe alors que le pointage était de 2-2 entre les Nationaux et Gaisiois, et ce après 74:30 du dernier vingt.

On sait que St-Hyacinthe tente actuellement de combler un déficit afin de se mériter une place dans les séries. La pression est forte sur cette équipe, qui après avoir été inactive durant une semaine, tente de reprendre du "poids de la bête".

Le tout a débuté, selon nos informations, après que l'arbitre Jim Kierans, de Montréal, ait imposé une mineure à Guy Rousseau, un vétéran, pour avoir cinglé Jack Bonness, joueur-instructeur d'Ottawa. Guy Rousseau a roussé la décision de Kierans et le poussa de son bâton avant de prendre place au banc. Son geste lui coûta une mauvaise conduite en plus de sa mineure.

Guy Rousseau ne venait à peine de prendre place sur le banc des punitions, alors qu'il quitta ce poste pour sauter sur la glace et frapper de ses poings l'arbitre Kierans. Alors que d'autres joueurs des Gaisiois tentaient de piédonner Rousseau, le rude Pierre Cournoyer sauta dans la mêlée et à son tour attaqua l'officiel Kierans.

L'arbitre a été dans l'obligation de mettre fin au match pour recevoir par la suite les soins du Dr St-Pierre, le médecin des Gaisiois. Ce dernier fut obligé de lui faire des points de suture pour refermer une plaie.

Dans le couloir menant au vestiaire des arbitres, Jim Kierans aurait eu aussi de la difficulté avec le pilote Claude Savary. Ce dernier aurait même frappé Kierans.

Selon un porte-parole de St-Hyacinthe, Jim Kierans avait été à la hauteur de sa position durant toute cette rencontre. L'on s'interrogeait toujours hier à savoir la raison de ce geste posé par le vétéran Guy Rousseau et imité par Pierre Cournoyer.

Un rapport des incidents va être remis à l'AAHQ et une décision va être prise par les responsables.

Pour revenir au match, Gilles Cartier et Michel Cormier ont marqué les filets des Gaisiois. Derek Holmes a nivelé les chances après un premier filet de Kevin O'Shea.

Chicoutimi rejoint Victoriaville en tête

Mauril Morrissette a mar-

TILDEN LOCATION D'AUTOS
 Louez une automobile pour aussi peu que \$12.00 pour toute une fin de semaine. Plus 10c du mille assurance et gazoline comprises.
 330, GALT EST — TEL.: 547-2446 (coin Bowen)

TROPHÉES AU PRIX DU GROS

LIVRAISON IMMEDIATE
 CHOIX DE 250 MODELES POUR TOUTES LES SPORTS

Egalement figurines d'auto-neige. Vaste collection de cadeaux.

J.-PAUL CARON
 TROPHÉES

35, rue Belvédère Sud
 Tél. Res.: 562-8720



PUISSANCE & ÉCONOMIE

Firestone Extra Life 400

GARANTIE de 36 MOIS

Prix de liste suggéré: \$26.65 (avec échange)

notre prix:

\$19.95

AVEC ÉCHANGE

• INSTALLATION GRATUITE • MEILLEURE QUALITÉ QUE LES BATTERIES D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE • CONVIENT AUX VOITURES G.M., CHRYSLER ET À LA PLUPART DES VOITURES IMPORTÉES • PRIX AUSSI BAS POUR AUTRES VOITURES

VOUS VOULEZ CECI? ACHETEZ À CRÉDIT — PAS DE COMPTANT

CÂBLES DE RENFORT POUR BATTERIE

\$1.39

Pour faire démarrer un moteur dont la batterie est épuisée. Indispensable pour voitures à transmission automatique. Longueur: 8'.

ANTIGEL préparé POUR LAVE-GLACE

Prêt à employer. Bon même par les plus grands froids. En bidon de 1 gallon. Prix courant: \$1.95

99¢

MAGASIN Firestone

2300 OUEST, RUE KING

TEL.: 569-5136 — SHERBROOKE



André Cloutier, à droite, reçoit le trophée du championnat des mains du commanditaire Ernest Pouliot, de Magog, en présence du président des Dynamiques, Paul Molloy, à gauche.

Coaticook et Waterville prennent les devants dans la Ligue Indépendante

COATICOOK. (Par Jean-Guy Provencal) — Coaticook et Waterville ont pris les devants 1-0, hier en demi-finales de la Ligue de hockey Indépendante. Les Indiens ont lancé 23 fois contre seulement 12 pour les Dynamiques.

Dans un match des plus enlevants et disputés, les Indiens ont pris la plus forte assistance de la saison dans le circuit du président Tom Séminaro, 1.471 spectateurs payants, les Dynamiques de Coaticook l'ont emporté de justesse 2-1, malgré un désavantage de 25-26 dans les lancers. C'est le cerbère Réal Provencal qui s'est si-

gnalé une fois de plus et qui a gardé les siens dans la lutte en première et deuxième période où les Indiens ont lancé 23 fois contre seulement 12 pour les Dynamiques.

Yvan Dawson a ouvert le pointage à 13:27 du premier vingt, mais Réjean Leblanc n'a pu empêcher la victoire aux siens à 7:34 de la troisième période, 24 secondes après le début d'une punition mineure à Pierre Bibeau, des Indiens.

Des deux côtés, on a raté des chances de compter dans

les trois périodes: Marc-André Roy, des Indiens et Louis Michaud, des Dynamiques en première, Raymond Brûlotte, du Coaticook en deuxième, Pierre Bibeau et Donald Gilbert, des Indiens, en 3e période de ce match ponctué de seulement neuf punitions mineures, dont six aux visiteurs.

LE SOMMAIRE
Première période:
1-Coaticook, Y. Dawson.
(P. Létourneau, R. Benoit) 13:27
Punitions: G. Caron 3:34, M. Caron 4:59, P. Létourneau 5:04.
Deuxième période:
2-Indiens, R. Leblanc.
(G. Caron, M.-A. Roy) 4:47
Punitions: Martel 6:19, M. Benoit 7:05, Bourbonnais 9:34, R. Benoit 13:46.

Troisième période:
3-Coaticook, M. Létourneau.
(C. Létourneau, Brûlotte) 7:34
Punitions: Bibeau 7:16, Palardy 9:26.
Nouveaux 13:27
Les lancers par:
Coaticook 12 11 6-29
Indiens 23 26 6-28
Buts: Indiens, Doyon; Coaticook, Provencal.

Deux joueurs suspendus
Par ailleurs, dans une joute marquée de 16 punitions mineures, six majeures et deux inconduites, les Pompiers de Waterville l'ont emporté 5-3 sur le Sher-Wood en surprenant.

À la suite de cette partie, Richard Lecours, des Pompiers et André Bourgeois, cerbère du Sher-Wood, ont été suspendus pour la deuxième partie de la demi-finale, à la suite de la bagarre qui a éclaté à la fin du deuxième vingt.

Richard Lecours a donné l'avance 1-0 aux Pompiers durant une pénalisation à Jacques Beaudette, du Sher-Wood, mais qu'aucun des deux camps n'a pu s'inscrire au pointage dans le deuxième engagement.

Gérald St-Laurent n'a pu empêcher la victoire aux siens à 5:02, pendant que André Gagnon purgeait une punition mineure, mais Brian McEwen, suivi de Jacques Clément, ripostait pour les Pompiers qui semblaient s'acheminer vers une victoire. Richard Phaneuf réduisait la marge à 10:14, puis Gerald St-Laurent, avec son deuxième filet, nécessitait la tenue d'une période supplémentaire où Waterville a compté deux fois. Michel Peterman, avec le filet de la victoire à 8:23, puis Gilles Fautoux à 9:36.

LE SOMMAIRE
Première période:
1-Waterville, R. Lecours.
(Dumas, Fautoux) 5:02
Punitions: Robichaud 3:51, Beaudette 8:04.
Deuxième période:
Aucun but
Punitions: R. Lecours 4:02, Phaneuf 7:34, Fautoux 10:44, R. Lecours et St-Laurent 12:14, Dumas 16:05, 19:31, N. Lecours 19:38, R. Lecours et A. Bourgeois, majeure et inconduite, Dumas, Beaudette, N. Lecours et Robichaud, majeures 20:00.
Troisième période:
2-Sher-Wood, G. St-Laurent.

(Therrien) 8:05
3-Waterville, R. McEwen.
(Carrier, Goodby) 8:38
4-Waterville, J. Clément.
(Goodby, Carrier) 8:38
5-Sher-Wood, R. Phaneuf.
(Dion) 10:14
6-Sher-Wood, G. St-Laurent.
(Therrien) 15:05
Punitions: Peterman 1:08 et 14:05, Gagnon 4:38, Beaudette 12:50.
Supplémentaire:
7-Waterville, M. Peterman.
(Goodby, Carrier) 8:29
8-Waterville, G. Fautoux.
(Carrier, Goodby) 9:34
Punitions: Fautoux et A. Gagnon 1:40.
Les lancers par:
Waterville 21 Sher-Wood 27.

Notes...
Basile McDonald, en charge, Denis Gauthier et Philippe Brodeur, tous trois de St-Hyacinthe, étaient les officiels du match à Coaticook. Ce dernier a pris une douche forcée au premier vingt, quand un spectateur lui a lancé un verre de liqueur douce à la figure. Les policiers se sont chargés de faire entendre raison au spectateur un peu trop bouillant. Avant le début du match, le trophée du championnat de la saison régulière fut remis par le commanditaire Ernest Pouliot, de Magog, à l'entraîneur des Dynamiques, André Cloutier. Puis ce fut la mise au jeu officielle faite par l'échevin, Denis Muraire, en charge du comité de l'aréna, entre Paul Molloy, président des Dynamiques et Tom Séminaro, président de la Ligue... Les Indiens arboraient un nouvel uniforme pour le match d'hier... Michel Caron était absent de l'entraînement des Dynamiques, en raison de la grippe.

La prochaine partie aura lieu demain soir au Palais des Sports, à compter de 8 heures, lorsque les Dynamiques tenteront de se mériter un deuxième gain sur les Indiens... Les deux séries se poursuivront dimanche: à 2 heures à l'aréna de Coaticook, pour la série "A" et à 7h.30 au Palais des Sports, pour la demi-finale Waterville vs Sher-Wood.

Castors et Marquis terminent la saison en beauté dans la Ligue Senior "B" du Québec

COWANSVILLE. — Les Castors de Cowansville et les Marquis de Jacques-Cartier ont terminé la saison régulière de la Ligue Senior "B" en beauté, en disposant du Royal de Drummondville et des Renards d'Iberville respectivement, par des comptes de 7-5 et 6-3.

Pour les Castors, Ian Mayberry a enfilé deux buts, les autres allant à Majella Dubois, Claude Dubois, Real Gournier, Jean-Louis Goyette et André Bergeron, tandis que les compteurs du Royal étaient Fernand Lemay, avec deux, Roger Côté, John Beggs et Gary Butler.

Jean-Guy Dumas a enfilé deux buts pour les Marquis, les autres filets étant crédités à Maurice Boivin, Denis Picard, Alain Paquette et Pierre-Paul Blouin, tandis que Bob Doyle y allait de deux buts pour les Renards, Denis Audet enfilant l'autre but.

Par ailleurs, le match qui devait avoir lieu mardi entre le Royal de Drummondville et les Hawks à Laprairie, ne sera pas nécessaire, en raison de la marge séparant chaque position au classement.

Enfin, les séries éliminatoires débuteront jeudi: Laprairie vs Iberville et Jacques-Cartier vs Cowansville.

L'équipe de Raymond Boisvert remporte les honneurs du Pee-Wee-Rama de Windsor

WINDSOR (AR). — L'équipe Pee-Wee de Windsor, de l'entraîneur Raymond Boisvert, a remporté hier les honneurs du grand Pee-Wee-Rama qui se déroulait en fin de semaine au Centre J.-A. Lemay en disposant d'Asbestos 6 à 2 dans la joute finale.

Plus de 1.300 personnes s'étaient massées dans le Centre Lemay pour assister à la finale. Pierre St-Cyr et Marc Juneau ont dirigé l'attaque du Windsor avec une paire de buts chacun. Claude Dumas et Denis Dion ont complété le total des vainqueurs tandis que Benoît Dionne et Alain Lozier répliquaient pour Asbestos.

Ce Pee-Wee-Rama, qui s'est avéré un succès sur toute la ligne, s'est terminé par la remise des trophées. Le talentueux capitaine Claude Dumas a reçu le trophée de l'équipe gagnante des mains de Roger Charpentier, donateur. Le meilleur gardien, Daniel Royal, de Windsor, et le meilleur compte, Robert Hinc, d'Asbestos, ont reçu leur trophée des mains du président du tournoi, Robert "Bob" Vallières.

Autres joutes
Samedi, dans les quarts-de-finales, Asbestos avait disposé de Waterloo 6-4, Drummondville avait écrasé Sher-Wood 10-4, Victoriaville battait difficilement Berlin, N.H., 5-4, et Windsor avait vaincu East Angus 5-1.

Triomphe de Peter Duncan dans les épreuves de Garibaldi

GARIBALDI (PC). — Judi Lein occupait le 2e rang en 58.97 et Weber, 18 ans, de Kimberley, Dan Irwin, de Fort William, le C.B., a triomphé dans le slalom 3e en 59.12.

Duncan, champion du slalom géant samedi, n'avait plus besoin d'une place parmi les cinq premiers de la deuxième épreuve du slalom afin de s'assurer le titre masculin des championnats.

Duncan a finalement triomphé dans le slalom hier avec un temps de 58.41 dans la 2e épreuve, devançant Irwin et Keith Sherpherd, avec 59.62 et 58.39.

Duncan s'est ainsi mérité le championnat dans l'ensemble, suivi de Shepherd et Irwin dans l'ordre, tandis que Mlle Lein devançait dans l'ensemble chez les skieuses grâce à son triomphe hier et son 3e rang dans la descente vendredi.

Laurie Kreiner, de Timmins, a pris le deuxième rang dans l'ensemble, suivie de Mlle Graves. Le titre de l'ensemble était dévolu à Mlle McKay, de Vancouver, dans la descente et les slaloms.

Voyez tout ce que la **Plymouth** d'aujourd'hui vous permet d'économiser!

Plymouth
Au pays des bonis 69!

Économisez sur les **SPÉCIAUX DE LA FURY**

Disponibles sur la VIP, hardtops à 2 portes et à 4 portes; Sport Fury, hardtop et décapotable; Fury III, hardtops à 2 portes et à 4 portes; Fury II, hardtop à 2 portes et sedan à 4 portes.

économisez jusqu'à 45%*-voitures munies d'équipement spécial à prix réduits!

Faites des économies appréciables sur les spéciaux de la série-choc Plymouth. En effet, les vendeurs Plymouth célèbrent une autre grande année de prospérité en offrant 17 modèles équipés d'accessoires de luxe les plus en demande à prix spécialement réduits. Venez où il y a de l'action et faites des affaires d'or! Rendez-vous sans tarder chez l'un des vendeurs Plymouth au pays des bonis Plymouth 69!

LA PLUPART DES SPÉCIAUX DE LA SÉRIE-CHOC COMPRENNENT DES ACCESSOIRES COMME

- Le climatiseur d'air
- Un toit en vinyle
- Des pneus à flanc blanc
- Des enjoliveurs de roues spéciaux
- Des moulures de luxe
- Des protecteurs de pare-chocs
- Un rétroviseur extérieur commandé à distance
- Et plusieurs autres

Économisez sur les **SPÉCIAUX DE LA VALIANT**

Disponibles sur la Signet et la Valiant 100, sedans à 2 portes et à 4 portes.

Économisez sur les **SPÉCIAUX DE LA SATELLITE**

Disponibles sur la Satellite, hardtop à 2 portes et sedan à 4 portes.

Économisez sur les **SPÉCIAUX DE LA BARRACUDA**

Disponibles sur les modèles sportifs Coupé, décapotable et à toit profilé.

Ramassez des économies à la pelle Plymouth

Au pays des bonis 69!

CHRYSLER CANADA LTÉE

Voyez l'un des vendeurs Plymouth dès maintenant!

EN SPÉCIAL DE LA SÉRIE-CHOC, LES CAMIONS FARGO

Économisez jusqu'à 40% sur les modèles munis d'équipement spécial!

Économisez jusqu'à 40% sur l'ensemble des accessoires spéciaux qui transforment votre livreuse en tenue sportive.



MARTIN MOTOR SALES LTD.

405 sud, rue Belvédère

Sherbrooke

Tél.: 567-8421



LE DIXIE BEE HIVE DE TORONTO s'est mérité les honneurs du 5e Tournoi International Midget de Drummondville. Le capitaine reçoit le trophée de M. Adrien Cormier, président de la Légion Canadienne et Roger Cournoyer, président du tournoi.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Les à-côtés du tournoi

Les instructeurs des équipes n'avaient que des éloges à faire pour l'hospitalité des Drummondvillois. Dalhousie, à sa première année et Amos, à sa deuxième, ont promis d'être de retour l'an prochain.

Les commanditaires du Tournoi, Brevages Drummond et la Légion canadienne, ont apporté leur collaboration pour une 5e année.

Le confrère Gilles Taillon a écourté son voyage de noces pour venir prêter main-forte au personnel d'annonceurs du tournoi.

Le chef indien Gros Louis de Loretteville avait apporté son tam-tam pour encourager les siens dans leur match contre Thetford qui ces derniers ont remporté 44 secondes avant la fin de la 3e période.

Yvan Prud'homme, députe des Rangers de New York, a perdu la voix et a dû donner sa conférence de nouvelles samedi, à voix basse.

Les joueurs de l'équipe de Loretteville, les larmes aux yeux, ont quand même défilé leur banderole à l'issue du match. Cette banderole disait: "Loretteville, vous dit Merci". Les applaudissements ont alors fusé de toutes parts dans le Centre civique et c'était probablement la plus vive démonstration du peuple sportif drummondvillois.

On a encore refusé des amateurs durant l'après-midi vendredi, samedi et dimanche.

Eric Shooner a soulevé l'assistance lors du match contre Port Huron en marquant deux buts dont un très spectaculaire.

L'équipe pee-wee de Drummondville, classe "A" a fait une chaude lutte au C.J.M.S. de Montréal, classe "AA" lors d'un match d'exhibition hier mais a dû s'incliner au compte de 3-2.

La rencontre de filles s'est terminée 7-0 en faveur de Montréal-Est contre Richmond Hill.

La secrétaire en charge du tournoi, Mlle Claire Cayuette, a été encore une fois une collaboratrice précieuse.

Le trophée Optimiste a été présenté pour une deuxième année aux vainqueurs de la rencontre Canada-Etats-Unis. La présentation a été faite par le président du club, Réjean Bergeron.

Le comité des couchers a rapporté hier que 1.241 jeunes joueurs avaient été logés pendant la compétition grâce surtout à plus de 600 coups de téléphone.

Toronto conserve son titre au tournoi midget en battant Thetford Mines 4-1

Par YVAN BREAU

DRUMMONDVILLE. — Toronto a complété son tour du chapeau au Tournoi International Midget de Drummondville en l'emportant hier soir au compte de 4-1 sur l'équipe de Thetford en grande finale, ce qui donne un troisième triomphe d'affilée aux représentants de la Ville Reine.

La formation torontoise de Limestone Quarries avait vain-

cu Lachine en finale l'an dernier tandis que les Red Wings de Toronto l'emportaient sur Thetford Mines, il y a deux ans.

Record d'assistance

La compétition qui a duré 10 jours a attiré un nombre record de 43.894 personnes comparativement à 34.934 l'an dernier. Plus de 5.300 spectateurs ont parcouru hier au Centre Civique afin de voir le dénouement d'une lutte acharnée

pour l'obtention du Trophée Légion Canadienne.

Même si les matchs de finale avaient lieu hier, les rencontres de samedi ont été de loin les plus intéressantes surtout à cause de l'équilibre existant entre les formations.

Dixie Bee Hive

La seule équipe de Toronto au 5e tournoi midget était naturellement considérée parmi les favorites mais les spectateurs étaient indécis après a-

voir vu à l'oeuvre le Montréal-CJMS de Jean Trotter. Cette formation a pris les représentants de Lasalle à la légère en quart de finale dans la classe "AA" et elle fut éliminée. La-

salle perdit à son tour contre Toronto en finale de cette classe.

Dans le match classe "A" contre "AA", le Dixie Bee Hive eut facilement raison des porte-couleurs d'Outremont 4-0 tandis que Thetford Mines l'emportait 5-0 contre Amos dans le match B-C.

Grande finale

Même faisant partie de la classe "B", Thetford possédait une excellente équipe pouvant même rivaliser avec Toronto. Toutefois, les joueurs du Dixie Bee Hive ont fait sentir leur présence dès le début du match et ce n'est qu'en troisième période que Thetford a commencé à montrer des dents.

Bruce Allworth a marqué en première période et a donné les devants 2-0 en deuxième période au Toronto. En troisième, les vainqueurs ont ajouté

deux filets avant de voir Thetford les priver d'un blanchissage grâce au filet de Michel Loignon.

L'officiel de la rencontre John Gravett imposa un total de 14 punitions mineures et deux majeures. Toronto écopa de neuf mineures mais Thetford qui participe à la grande finale pour la deuxième fois en trois ans, n'a pu rien faire.

Sherbrooke-Drummondville

Les équipes de Sherbrooke et de Drummondville furent arrêtées en demi-finale et en finale dans leur classe respective.

Sherbrooke après deux très bonnes périodes, flancha complètement en troisième et dut s'incliner 9-1. Le St-François re période grâce à un filet de Richard Blais mais dès le début de la deuxième, Toronto nivela les chances pour ensuite prendre les devants 2-1.

Les vainqueurs enregistrent sept filets sans réplique au dernier vingt. L'arbitre décerna 15 mineures dont neuf aux gagnants.

Par ailleurs, le club de la Légion Canadienne de Drummondville baissa pavillon 2-1 en supplémentaire devant Outremont et cela après avoir dominé le jeu durant la majeure partie de la rencontre de finale de la classe "A".

Thetford avait remporté les honneurs de la classe "B" grâce à un gain de 4-3 sur Ville Lemoyne en deuxième période de surtemps. C'est un filet de Guy Roy, son troisième du match, qui a donné la victoire aux représentants de la ville de l'Amiante.

Dans la classe "C", Amos eut le meilleur sur St-Marc des Carrières au compte de 6-2.

Lors des matchs hors-concours, les représentants du Québec, Sept-Îles, ont vaincu difficilement ceux du Nouveau Brunswick 3-2 en surtemps.

Par ailleurs, Preston, de l'Ontario, eut raison d'Asbestos, Québec, au compte de 4-2. Finalement, l'équipe de St. Clair Shores, des Etats-Unis, se mérita le trophée du club Optimiste en battant Drummondville 5-2.

LE DIXIE BEE HIVE: UN CALENDRIER DE 42 PARTIES DURANT LA SAISON

DRUMMONDVILLE. — L'instructeur Vern Jackson de l'équipe Dixie Bee Hive de Toronto a étalé devant nous les possibilités que les jeunes joueurs de la Ville Reine ont dans les différents circuits de hockey mineur.

Jackson, qui en est à sa première présence à Drummondville, fait partie de l'organisation du hockey mineur de Toronto depuis 20 ans et il a donc été en mesure de fournir de nombreuses précisions sur toutes les catégories mais surtout sur les midgets.

Le circuit le plus important comprend huit équipes dont le Dixie Bee Hive, tandis que quatre autres ligues se partagent les 32 autres clubs de fort

calibre. Il existe évidemment des circuits midget de quartier, mais ils n'ont aucune relation avec l'organisation du hockey mineur de Toronto.

Le pilote Jackson a tenu à souligner en terminant l'excellent accueil réservé aux équipes de Toronto et principalement à la sienne. Des circonstances incontrôlables ont empêché le Limestone Quarries et le Toronto Iron Workers de participer au tournoi, mais il a assuré la direction du tournoi midget de la participation de plusieurs équipes l'an prochain.

Satisfait de son expérience, le club de Sherbrooke se reprendra l'an prochain

Commentaires

DRUMMONDVILLE. (Yvan Breault) — Le représentant de la Ligue Midget de Sherbrooke au Tournoi International de Drummondville, le St-François, s'est incliné en demi-finale de la classe "AA" par un pointage élevé mais tous les joueurs et les membres de l'organisation étaient des plus heureux de l'expérience et sont prêts à se reprendre l'an prochain.

Rencontré dans le vestiaire à l'issue de la partie, l'instructeur André Lefebvre n'avait que des loges à faire à ses joueurs qui avaient gagné deux matches avant d'être éliminés par le Dixie Bee Hive de Toronto, d'ailleurs champion du tournoi.

Toutefois, il n'a pas manqué de souligner l'excellence de la formation de Toronto. "Ils avaient la pesanteur, la vitesse et ils se passaient bien la rondelle", fut le premier commentaire du pilote de l'équipe sherbrookoise. Il a poursuivi: "Ils sont beaucoup mieux entraînés que nous. D'ailleurs, leur calendrier régulier de parties leur permet de présenter des clubs de fort calibre. Les joueurs restent plus souvent dans la limite d'âge; ils ne sortent pas de catégorie comme c'est le cas au Québec. Dès l'instant où un joueur est un peu plus fort que la moyenne de son groupe, il faut que des équipes de calibre supérieur s'en emparent."

Les joueurs de Sherbrooke étaient dans l'ensemble très satisfaits de leur performance au cours du tournoi malgré qu'une troisième période désastreuse contre Toronto ait rendu leur défaite plus difficile à accepter. "On a fait notre possible", a lancé un joueur en entrant dans le vestiaire et ce commentaire fut suivi d'autres comme: "on a tenu jusqu'à la 2e.", "ils sont bien plus forts que nous", "on a frappé mais ça paraissait pas", "y étais-tu gros le 7 à la défense?" etc.

Somme toute, on peut quand même apprécier l'excellent travail des Sherbrookoises. Huit d'entre eux en étaient à leur deuxième expérience puisqu'ils accompagnaient le club Ascot Nord l'an dernier. L'an prochain, encore huit pourront porter les couleurs de Sherbrooke et apporter leur expérience d'une compétition et même dans le cas de cinq joueurs, de deux compétitions.

L'organisation du hockey mineur de Sherbrooke a gagné au cours de cette compétition beaucoup de prestige et il est à espérer que les dirigeants continueront à améliorer leur système pour participer aux différents tournois dont le midget de Drummondville.



POUR LA DEUXIEME FOIS en trois ans, Thetford Mines se mérite les honneurs de la classe "B". L'instructeur Paul Perron et le président de l'équipe Emery Argouin posent en compagnie des artisans du triomphe dans le match classe "B"-classe "C". En avant, Dick Dumas et Michel Loignon et en arrière, Pean-Hareï Lehou, Alain Perron et le cerbère Alain Juneau.

(Photo Paul E. Beausoleil)

Le président-fondateur Roger Cournoyer pense déjà à l'organisation du 6e tournoi

DRUMMONDVILLE. —

(Y.B.) — "J'espère que notre enthousiasme va s'étendre à l'organisation du 6e tournoi", a lancé le président-fondateur Roger Cournoyer hier après-midi alors que le 5e tournoi n'avait pas encore pris fin.

Le dynamisme président qui voyait une cinquième compétition être couronnée de succès, pensait déjà au tournoi de l'an prochain espérant encore de nouvelles équipes.

Succès

Les chiffres de l'assistance témoignent du succès remporté par le 5e tournoi International midget de Drummondville et Roger Cournoyer ne tarit pas d'éloges pour les membres de son organisation et aussi par ricochet à la population de Drummondville qui s'est montrée encore une fois très sportive en permettant un nouveau record d'assistance.

Du côté organisation, le

président Cournoyer s'est déclaré très satisfait et il entend bien améliorer encore l'an prochain.

Remerciements

Les premiers remerciements de Roger Cournoyer sont allés à la population de Drummondville, mais il n'a certes pas manqué de souligner le travail de ses collaborateurs, des arbitres et de tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de la compétition.



SEPT-ÎLES, vainqueur lors du match Québec-New Brunswick, reçoit son trophée des mains du vice-président du tournoi, Roger Dupré en présence de Roger Cournoyer et Arthur Fleurant, vice-président de la Légion Canadienne.

(Photo La Tribune, Drummondville)

M. Ernie Woodward devient "l'homme du tournoi midget"

DRUMMONDVILLE (Y.B.)

Un tournoi de l'envergure du Tournoi midget de Drummondville demande une organisation bien solide mais demande aussi une bonne dose de bénévolat qui donne

à la compétition un cachet particulier.

Le président Roger Cournoyer qui s'est dévoué depuis cinq ans pour faire de son tournoi une compétition à l'échelle internationale, s'est ad-

joint les services d'une "recrue", M. Ernie Woodward au tout début et il s'en réjouit de plus en plus à chaque année.

Le président-fondateur a donc annoncé hier que M. Woodward devenait "l'homme du tournoi midget 1969" et point n'est besoin de préciser que cet honneur lui est pleinement dû.

Pour de nombreux spectateurs, le nom d'Ernie Woodward leur est inconnu mais tous ceux qui sont liés au hockey mineur à Drummondville connaissent cet homme affable qui a 71 ans, a chronométré plus de 60 parties cette année.

M. Woodward est d'ailleurs à son poste depuis le tout début du tournoi en 1965 et il avoue ressentir une joie nouvelle à l'approche de chaque compétition.

Ce qu'il fait pour le tournoi midget, il le fait aussi pour tous les circuits du hockey mineur de Drummondville et il est en plus statisticien.

Que de travail pour un seul homme mais quand on connaît son dynamisme et son enthousiasme pour le hockey mineur, on comprend qu'il puisse encore s'y intéresser au plus haut point.

Cet homme devenu indispensable pour les circuits de la Légion Canadienne, est une perle rare dont l'organisation du tournoi midget ne peut se passer. La population sportive de Drummondville salue donc "l'homme du tournoi midget".

M. ERNIE WOODWARD, un homme actif, dévoué à la cause du hockey mineur.

(Photo Paul E. Beausoleil)

DES MODÈLES

'63'64'65'66

OUI... C'EST TRES URGENT!

Afin de maintenir notre réputation de posséder toujours le plus vaste choix en ville, nous avons un grand besoin de voitures usagées. Profitez de l'occasion et



ACHETEZ IMMÉDIATEMENT UNE

Chevrolet 1969



VOUS OBTIENDREZ UNE

ALLOCATION D'ECHANGE

I-N-C-R-O-Y-A-B-L-E!

AUCUN COMPTANT REQUIS - 36 MOIS POUR PAYER - CREDIT ACCÉPTE SUR LES LIEUX



Le concessionnaire qui établit des records de vente pour une 7e année consécutive.

Voyez un de nos vendeurs au

2700, KING OUEST — SHERBROOKE — TEL.: 569-9941

Cadillac
CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CAMARO

Grave opération pour Eisenhower

WASHINGTON (PC)—Les médecins de l'ex-président Dwight Eisenhower ont annoncé dimanche qu'ils opéreraient le patient d'ici quelques heures pour tâcher de guérir l'occlusion intestinale qui a résisté à tous les autres traitements.

Les médecins n'ont pas précisé à quel moment commencerait l'intervention. Le général Eisenhower a accepté l'opération et son épouse, Mamie, est à son chevet depuis le début de sa maladie.

Un porte-parole de l'hôpital Walter Reed, qui a donné le bulletin médical, ignorait même si l'opération avait déjà commencé.

Selon un chirurgien privé qui n'a pas étudié personnellement le cas de l'ex-président, l'intervention devrait durer d'une à trois heures selon les réactions du patient.

Nixon inaugure sa tournée en Belgique

ROY NETTOYEUR ENR.

Nettoyage de tous genres
Spécialité: nettoyage de tapis
sur place—résidentiel et commercial.
Estimé gratuit.
Bur.: 562-1846. Rés.: 563-5971
12005

SAVONS CIRÉS DÉTERGENTS

Pourquoi
vous priver
des petits soins
de nos
techniciens
prévenants...

La vérification fréquente du fonctionnement de vos appareils de nettoyage vous évitera des ennuis.

Nos produits ne sont pas plus chers pour autant.

C'est
ce qui nous
distingue
depuis
22 ans.

M. CLAUDE MARCOUX,
technicien,
1150, Boul. Lavergne,
Sherbrooke, Tél.: 567-0335.



Eisenhower: 78 ans

pour le général Eisenhower, âgé de 78 ans, et dont le dossier médical et chirurgical est déjà chargé.

BRUXELLES (PC)—Le président Richard Nixon est arrivé hier en Belgique, en provenance de Washington, inaugurant la première tournée internationale de son mandat, mais c'est une Europe occidentale profondément et violemment divisée qui l'accueille.

Le président des Etats-Unis, dans l'allocation qu'il a prononcée en arrivant hier soir à Bruxelles, a affirmé que "la recherche de la paix" constitue la raison essentielle de sa visite en Europe, au cours de laquelle il entamera un processus de consultation avec les Alliés européens des Etats-Unis.

Répondant au discours de bienvenue du roi Beaudouin, à l'aéroport de la capitale belge, M. Nixon a déclaré:

"Il me semble tout-à-fait opportun d'avoir choisi pour première escale la Belgique, car je ne connais aucune autre nation qui ait souffert d'une façon aussi poignante d'une agression nationaliste, qu'aucun sens

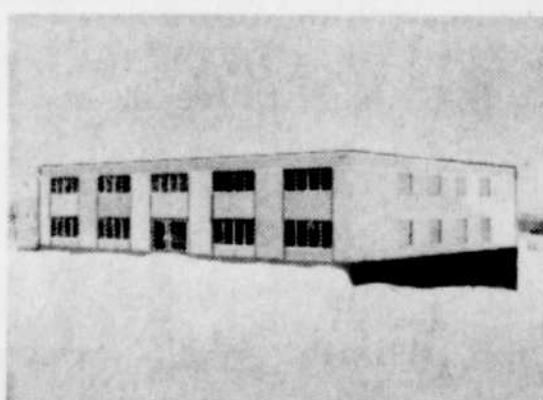


Richard Nixon

de la coopération, aucun sens des devoirs qui incombent vis-à-vis du voisin, n'ont réussi à freiner. Le président Nixon a poursuivi: "Mais la Belgique a su maintenir, malgré les événements tragiques de 1914, un esprit exemplaire. Elle a surmonté toutes les vicissitudes qui l'ont frappée avec l'énergie et le courage dignes de ce que Votre Majesté a qualifié d'un pays vieux et libre."

Actes de violence: faillite du Québec (Tessier)

QUÉBEC (PC)—Le député libéral de Rimouski à l'Assemblée nationale, Me Maurice Tessier, a déclaré en fin de semaine que les actes de violence entraînaient la faillite du Québec. S'adressant aux membres de l'Union des Municipalités du Québec, l'ancien président de cet organisme a souligné que l'heure est grave et que tous les groupements qui réalisent ce qui se produit présentement doivent agir.



EDIFICE COMMERCIAL et à BUREAUX A LOUER

4509, BOULEVARD BOURQUE

Cet édifice ultra moderne en plus d'être avantageusement situé aux limites de la ville et d'être muni de toutes les commodités désirables, offre aux locataires un foyer modique.

- Climatiseur, ventilation.
- Service de cloisonnement et de décoration et prises de courant, électriques et de téléphone répondant à vos besoins.
- Cloisons insonorisées ou nécessaires.
- Situé à 1200 pieds des limites de la ville.
- Occupation le 1er mai.
- Entièrement à l'épreuve du feu.
- Vaste stationnement.
- Possibilités d'entreposage au sous-sol.
- Conditions spéciales de location avant le 1er mai.

Pour renseignements, signalez:

le jour: 567-8985 — le soir: 562-3737

D'une ville à l'autre...

● AMSTERDAM — Un Iranien furieux, qui apparemment, ne voulait pas retourner à Téhéran à poignée, samedi une jeune Canadienne de 14 ans, à bord d'un DC-8 de la KLM, après s'être libérée de la cabine des hôtes où il avait été enfermé quelques minutes auparavant.

● PERTH-ANDOVER. Une enquête a été instituée par suite d'un incendie qui a causé la mort d'un homme et de quatre de ses enfants.

● BEAUCVILLE. Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, a annoncé l'adjudication, par voie de soumissions publiques, de deux contrats totalisant plus de \$330,000 pour l'aménagement de réseaux hydrographiques dans les régions de Beauce et de Mégantic.

● BONN. L'Union soviétique vient de proposer un marché à la République fédérale allemande: l'octroi de laissez-passer pour les Berlinois de l'Ouest en échange de la renonciation au choix de l'ancienne capitale du Reich comme lieu d'élection du nouveau président de la RFA le 5 mars prochain.

● PORT OF SPAIN. Le gouvernement de Trinité et Tobago consacre \$89,290 pour assister ses ressortissants arrêtés au cours des émeutes à l'université Sir George Williams.

● SAIGON. Les communistes ont déclenché leur quatrième offensive générale au Vietnam.

Début du compte à rebours à Cap Kennedy

CAP KENNEDY (AFP) — Le compte à rebours en vue du lancement, vendredi prochain, de la cabine spatiale Apollo-9 a débuté samedi matin au Cap Kennedy.

Selon la NASA, il s'agira du plus complexe de tous les vols d'astronautes américains. Il simulera, d'après les possibilités sur orbite terrestre, des manœuvres majeures d'un vol en direction et en provenance de la surface de la lune.

Il faudra en tout 130 heures pour compléter les vérifications essentielles de la cabine et de la fusée Saturne-5 qui la propulsera dans l'espace avec les trois cosmonautes James McDivitt et David Scott (tous deux colonels dans l'armée de l'air) et le civil Russell Schweickart. De nombreuses pauses sont incluses dans ces 130 heures afin de donner le temps aux équipes de techniciens de se reposer et de procéder à des ajustements de dernière heure.

La mission d'Apollo-9 durera 10 jours. La cabine restera sur orbite terrestre. Le but principal du vol est de vérifier le bon fonctionnement du module lunaire, le deuxième véhicule spatial qui, au moment voulu, se séparera d'Apollo-9 pour évoluer indépendamment. C'est à l'aide du module lunaire que deux cosmonautes américains se posent ultérieurement sur la surface lunaire. Ce même véhicule redécollera de la lune pour les ramener à bord d'une cabine Apollo qui reprendra, elle, la direction de la terre.

Bombe au quartier général du parti libéral: blessés

MONTREAL (PC)—Une bombe a explosé samedi soir à l'entrée du sous-sol du quartier général du parti libéral dans la métropole et a causé des blessures mineures à quatre personnes.

Alors qu'environ 100 personnes assistaient à la célébration d'un anniversaire au club de Reforme, une bombe a fait explosion peu après 23 h, samedi.

Des quatre personnes blessées, deux étaient des préposées au vestiaire et les deux autres des passants.

Tous quatre ont été conduits à l'hôpital et purent retourner à leurs domiciles après avoir reçu des soins.

L'explosion a détruit la marquise recouvrant l'allée qui conduit de la rue jusqu'à l'entrée située sur un des côtés de l'édifice et a fait éclater les vitres des fenêtres du club et des bâtiments avoisinants.

Le bruit causé par la détonation a été entendu dans tout le centre-ville.

Il s'agissait du neuvième attentat à la bombe cette année et il s'est produit 10 jours après l'attentat à la Bourse de Montréal, où 27 personnes furent blessées.



Un autre attentat à Montréal.

(Téléphoto PC)

M. Claude Veronneau
HYPNOLOGUE
L'hypnose et la détermination: nervosité, dépression, insomnie, embonpoint, cigarette, alcoolisme, anxiété, obsession, peur, complexe, lit mouillé.
Sur rendez-vous
567-6643
12005 Bureau: 1084, King ouest, Sherbrooke.

VAL ESTRIE

négoce un achat de \$715,000. de modèles '69



... achetez à des centaines de dollars en bas du prix de liste du manufacturier!

Le fait que nous ayons acheté en grosse quantité vous permet de bénéficier d'un escompte formidable sur des '69 spécialement construites et spécialement équipées. Par suite de cet achat nous avons mis tout notre inventaire actuel en vente. Voilà une chance unique pour vous d'économiser... chez Val Estrie.

1969 CUSTOM 500	1969 FALCON	1969 MUSTANG
2 portes. Demo à partir de	2 portes. Demo à partir de	2 portes, h.t. Demo à partir de
\$2828.	\$2448.	\$2810.
Plus options au prix coûtant.	Plus options au prix coûtant.	Plus options au prix coûtant.

ÉCONOMISEZ AUSSI SUR CES USAGÉES A-1

1964 GALAXIE 500	1965 GALAXIE 500	1967 PONTIAC PARISIENNE	GAGNEZ DES VACANCES
4 portes, V-8, automatique.	"Convertible", V-8, automatique, radio, S-F, S-D.	H.T. 2 portes, S-D, radio.	en Autriche, 2 personnes pour 2 semaines. Toutes dépenses payées.
PRIX DU GROS \$580.	PRIX DU GROS \$1380.	PRIX DU GROS \$2314.	Plus \$300.00 en argent. Aucune obligation de votre part. Pour participer au concours, voyez un de nos représentants.

TAUX BANCAIRES, PLAN D'ACHAT F.M.C.C. ASSURANCE PAIEMENT, VIE, ACCIDENT, MALADIE.

Val Estrie

LE PLUS IMPORTANT DEPOSITAIRE FORD DE LA RIVE SUD
2615, RUE KING OUEST APPELEZ: 569-9093



Une annonce de poste à pourvoir demandait un ingénieur

Nous avons reçu plus de douze réponses

C'est là le rendement typique d'une annonce de poste à pourvoir, dans La Tribune, et c'est facile à concevoir.

La Tribune atteint une plus grande proportion de gens du niveau collégial et d'adultes mieux entraînés, que tout autre journal de la région. Précisément ceux que vous recherchez. Ceux qui seraient les plus susceptibles de répondre à votre demande.

La prochaine fois que vous aurez besoin d'un exécutif, vendeur, ingénieur, ou technicien d'expérience, placez une annonce sous la rubrique de "Carrières et Professions" de La Tribune.

La date limite de publication est l'avant-veille à midi.

Ecrivez-nous ou appelez au plus tôt

569-9201

LA TRIBUNE